



7

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Payerne*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *5 octobre* 189*H.*

Le Chef de service du Département,

*Piccol*



— Die Götterwelt ist ein Reich der Götter  
— Die Götterwelt ist ein Reich der Götter

N° .....

Aujourd'hui ..... mil neuf cent .....

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

\* Ce volume fait suite à un volume précédent dont les

Lieu d'origine et de domicile :

de inscriptions vont du n° 35 domiciliés de l'année 1906 au

Etat civil :

n° 35 de l'année 1911. Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil de Payerne.

Lieu et date de la naissance :

né à S. Mathias Rapin ..... mil huit cent .....

Noms, profession et

filé de Payerne le 18 Novembre 1911.

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

n°



Lieu d'origine et de domicile :

de ..... domiciliée à .....

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à ..... mil huit cent .....

Noms, profession et

fille de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à .....

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 36  
 Wethli - Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wethli Johann Heinrich, voyageur de commerce \_\_\_\_\_

de Mannedorf (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Dübendorf le neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante neuf \_\_\_\_\_

fils de Johann Heinrich Wethli, confiseur \_\_\_\_\_

et de Maria Anna Gertrud Keller, domiciliés à Dübendorf \_\_\_\_\_

2° Weber Clara, employée de bureau \_\_\_\_\_

de Reinwil (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le seize février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante huit \_\_\_\_\_

fille de Gottlieb Weber, fabricant à Payerne \_\_\_\_\_

et de défunte Marie Othilie née Fivaz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Reinwil le dix sept, à Mannedorf le dix-neuf et à Payerne le vingt un octobre mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux et publications de mariage à Mannedorf, Reinwil et Payerne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Wethli  
Clara Weber

Signatures des témoins :

Geiger Auguste (à Payerne)  
Weber Albert (à R.)

Communiqué : à l'état civil de Mannedorf et de Reinwil \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Matter  
 rempli

Par jugement du Tribunal Supérieur du Canton de Zurich, rendu en date du 2 avril 1927, déclaré définitif et exécutoire le 2 avril 1927 le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Inscrit le 4 Juin 1927 L'officier de l'état civil L. Maxner - Lapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 4 Juin 1927

N° 37  
 Tare - Senenberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Novembre mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tare François Louis, ouvrier à la condenserie

de Sainte-Croix domicilié à Tayeme

célibataire

né à Vevey le vingt un juillet mil huit cent quatre vingt huit

fil de Charles Louis Tare, ouvrier à la condenserie

et de Jenny Jacot-Tarel, domiciliés à Tayeme

2° Senenberger Ida, négociante

de Rohrbachgraben (Berne) domiciliée à Tayeme

célibataire

née à Gercher le neuf Mai mil huit cent quatre vingt neuf

fille de défunt André Senenberger

et de Mariame nie Fasser, domiciliée à Tayeme

Les publications ont eu lieu à Tayeme le vingt huit, à Sainte-Croix,  
 aux Granges de Sainte-Croix et à Rohrbach le trente Octobre mil  
neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux,  
et publications de mariage à Sainte-  
Croix, aux Granges de Sainte Croix,  
à Rohrbach et à Tayeme

Communiqué : à l'état civil de  
Sainte Croix et de Rohrbach

Signatures des époux :

Tare François

Ida Tare

Signatures des témoins :

P. Leuenberger (à Tayeme)

Ch. Tare (à St)

L'officier de l'état civil :

Mayer  
 rempli

N° 38  
Gaillet - Hirschi

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaillet Albert, employé au chemin de fer  
de Sully le Haut (Fribourg) domicilié à Yverne  
célibataire

né à Morat le premier Janvier mil huit cent quatre vingt sept  
fils de Auguste Gaillet, ancien employé au chemin de fer  
et de Elisabeth nee Naeder, domiciliés à Yverne

2° Hirschi Léonie, cigarienne  
de Trub (Neuchâtel) domiciliée à Yverne  
célibataire

née à Yverne le douze Juin mil huit cent quatre vingt onze  
fille de Elise Hirschi, domiciliée à Sansanne  
et de

Les publications ont eu lieu à Haut Sully et à Trub le onze, et à  
Yverne le quatorze Octobre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
publications de mariage à Haut Sully,  
Trub et Yverne

Communiqué : à l'état civil de  
Moriens (Fribourg) et de Trub.

Signatures des époux :

Gaillet Albert  
Gaillet Léonie

Signatures des témoins :

Michel Edmond (à Yverne)  
Raphaël Courthou  
à Couvet n. 7.

L'officier de l'état civil :

Matter

Le numéro 38 de la page 4 est  
celui de la dernière inscription  
faite en 1911.

Les deux doubles du présent  
Registre sont conformes.  
Ce que nous certifions  
L'officier de l'état civil de Yverne  
S. Maxner-Rapin

Un double a été remis le 3  
Janvier 1912 à l'autorité  
cantonale en exécution de  
l'article 2 de la Loi.  
Yverne le 3 Janvier 1912.  
L'officier de l'état civil de Yverne  
S. Maxner-Rapin



Vu le 12 Janvier 1912  
Le Procureur  
J. Commanville

N° 1

Michel Janchard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Fayenne  
Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michel François Edouard, bacher

de Séchelles (Fribourg) domicilié à Fayenne

celibataire

né à Séchelles le vingt deux Octobre mil huit cent soixante trois

fil de Isidore Michel à Estavayer le Lac

et de défunte Thérèse Michel née Guédon

2° Janchard Marie Louise, ouvrière en tabacs

de Chandon et Séchelles (Fribourg) domiciliée à Fayenne

celibataire

née à Ferpeloz le quatorze Janvier mil huit cent huitante un

filles des défunte Isidore Janchard

et de Marie Joséphine née Marthe

Les publications ont eu lieu à Fayenne et Séchelles le seize et à Chandon le dix sept Décembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
et publications de mariage à  
Séchelles, Chandon et Fayenne.

Communiqué : à l'état civil de  
Séchelles.

Signatures des époux :

Michel Edouard  
Louise Michel

Signatures des témoins :

Walter Joseph  
Notaire à Fayenne  
Hilbert Angeloz  
Général à Fayenne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacé

N° 2

Monneron - Solery  
née Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Date des publications :

A Jayeme  
Aujourd'hui cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monneron Louis François, charpentier \_\_\_\_\_  
de Murist (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Jayeme \_\_\_\_\_  
veuf de Marie Delphine Monneron née Boche d<sup>e</sup> le vingt sept Février mil  
neuf cent onze \_\_\_\_\_  
né à Murist le dix neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante un \_\_\_\_\_  
fils de Narcisse Placide Monneron, ouvrier de campagne à Bussy \_\_\_\_\_  
et de défunte Victorine née Jacotet \_\_\_\_\_

2° Solery Marie Anne née Pittet, cigareuse \_\_\_\_\_  
de Aumont (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Jayeme \_\_\_\_\_  
divorcée de Pierre Julien Solery d<sup>e</sup> le douze Octobre mil huit cent nonante  
seize \_\_\_\_\_  
née à Montet le seize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante \_\_\_\_\_  
fille des défunts Trothois Pittet \_\_\_\_\_  
et de Marie née Borgognon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Jayeme et à Aumont le seize, et à  
Murist le dix sept Décembre mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux, acte de décès de Marie Delphine Monneron née Boche, déclaration de divorce de Marie Anne Solery née Pittet, délivrée par le Tribunal de Moudon, et publications de mariage à Murist, Aumont et Jayeme

Communiqué : à l'état civil de Murist et Aumont \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Monneron  
Marie Anne Monneron

Signatures des témoins :

Paul Marguit  
municipal Jayeme  
Narcisse Monneron (Monneron)  
Journalles Bussy

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplst.

N° 3

Sanghi - Gallotti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne, Aujourd'hui six Février mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sanghi Federico Valentino, maçon

de Cavallino, province de Novare, Italie domicilié à Payerne

célibataire

né à Cavallino (Novare) le vingt deux juin mil huit cent huitante sept

fils de défunt Giuseppe Sanghi

et de Margherita Scolari, cigareuse à Payerne

2° Gallotti Caterina Maria Domenica, cigareuse

de Sant'Agata sopra Cannobio (Italie) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Sant'Agata sopra Cannobio le vingt sept ~~mil huit cent~~ Novembre mil huit cent huitante trois

fille de Giovanni Gallotti, peintre décorateur

et de Liberata Ceronetti, domiciliés à Sant'Agata (Novare)

Les publications ont eu lieu à Payerne le deux Décembre, à Cavallino les dix sept et vingt quatre Décembre, et à Sant'Agata sopra Cannobio les vingt quatre et trente un Décembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2. & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Consentement de la mère du fiancé, 5. & 6. Certificats d'état libre des fiancés, 7. & 8. Actes de publications de mariage à Cavallino, Sant'Agata et Payerne. 10. Autorisation de célébration du Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat en deux exemplaires le 6. F. 1912.

Signatures des époux :

Sanghi Federico

Caterina Sanghi nata Scolari

Signatures des témoins :

Abdonio Laurenti  
Bordonnier de Payerne

Jean Lorenzini  
Bordonnier à Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacé

N<sup>o</sup> H  
Givel - Graber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui quinze Février \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Givel Auguste Daniel, facteur postal \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le trente Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_

fil de Jean François Givel, ancien cantonnier à Payerne \_\_\_\_\_

et de défunte Julie Louise née Marmier \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Graber Adèle, domestique de ménage \_\_\_\_\_

de Sigriswil (Suisse) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à La Côte aux Fées (Nendchatel) le treize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt douze \_\_\_\_\_

fil de William Graber, horloger à Nénaique \_\_\_\_\_

et de Louise née Bonquin, à l'orient de l'Orbe \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sigriswil et à Payerne le vingt-cinq  
Janvier mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage \_\_\_\_\_

2. & 3. Extraits de naissance des fiancés \_\_\_\_\_

4. Consentement du père et de la mère  
de la fiancée mineure \_\_\_\_\_

5. & 6. Actes de publication de mariage  
à Sigriswil et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Sigriswil le 15. I. 1912. \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Auguste Givel  
Adèle Givel née Graber

## Signatures des témoins :

Daniel Houdin  
facteur, Soutel Payerne  
Michael Felin  
employé c. ff. Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacé

N° 5  
 Gavillet - Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
 Aujourd'hui huit Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gavillet Aimé Edouard, agriculteur \_\_\_\_\_

de Teney-le-Jorat et Vucherens — domicilié à Teney-le-Jorat \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Teney-le-Jorat le six Juin mil huit cent nonante \_\_\_\_\_

fils de Uranie Gavillet, décédée \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° Cachin Elisa, ménagère \_\_\_\_\_

de Seigneux et Cerniat \_\_\_\_\_ domiciliée à Seigneux \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Seigneux le treize Juillet mil huit cent nonante deux \_\_\_\_\_

fille de Charles Cachin, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Louise née Stelz, domiciliés à Seigneux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Teney-le-Jorat le onze, à Vucherens,  
 à Seigneux et à Cerniat le douze février mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Corcelles-le-Jorat

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Corcelles-le-Jorat, de Moudon et de Dillazet le 8 III 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Aimé Edouard Gavillet

Elisa Gavillet née Cachin

Signatures des témoins :

Jean-Baptiste Abraham  
Antoine Louis Saccardin

aj. Fauriol  
 agriculteur Teney-le-J

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 6

Bossy - Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*A Payerne*  
 Aujourd'hui *vingt cinq Mars* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *douze* \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° *Bossy Ernest François*, agriculteur \_\_\_\_\_  
 de *Payerne* \_\_\_\_\_ domicilié à *Payerne* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
 né à *Payerne* le *vingt quatre Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt six* \_\_\_\_\_  
 fils de *François Bossy*, agriculteur \_\_\_\_\_  
 et de *Berthe Fanchette* née *Reber*, à *Payerne* \_\_\_\_\_  
 2° *Fivaz Elisa*, ménagère \_\_\_\_\_  
 de *Payerne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Payerne* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
 née à *Payerne* le *vingt neuf Novembre* mil huit cent *quatre vingt quatre* \_\_\_\_\_  
 fille de *César Fivaz*, agriculteur à *Payerne* \_\_\_\_\_  
 et de *défunte Marie Louise* née *Savary* \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à *Payerne* le *sept Mars* mil neuf cent  
*douze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Actes de naissance des fiancés
- H. Actes de publication de mariage à *Payerne* \_\_\_\_\_

Communiqué :

Signatures des époux :

*Ernest Bossy Fivaz*  
*Elisa Bossy née Fivaz*

Signatures des témoins :

*Jules Paille*  
*Agriculteur Payerne*  
*Isaac Cherbuin Bossy*  
*Agriculteur Payerne*

L'officier de l'état civil :

*Matter*  
*remplacé*

N° 7  
Ischer - Givel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sayerne  
 Aujourd'hui vingt neuf Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ischer Henri Ulysse, domestique de campagne \_\_\_\_\_  
 de Uebeschi (Berne) <sup>x</sup> \_\_\_\_\_ domicilié à Sayerne \_\_\_\_\_  
 célibataire <sup>x incorporé à Büttes (neuchâtel) le 14 mai 1926.</sup> (relevé d'un acte de famille) / pas reçu de communication.

né aux Verrières le trinte Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt huit \_\_\_\_\_

fil de Johannes Ischer, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie Rosine Isabelle née Gostely, à Büttes \_\_\_\_\_

2° Givel Justine Marie, couturière \_\_\_\_\_

de Sayerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Sayerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Sayerne le deux Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt douze \_\_\_\_\_

fille de François Givel, concierge \_\_\_\_\_

et de Marie Rosalie Tury, à Sayerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chierachern et à Sayerne le douze Mars mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés... 4. Consentement du père et de la mère de la fiancée mineure  
 5. & 6. actes de publication de mariage à Chierachern et Sayerne  
 Communiqué : à l'état civil de Chierachern \_\_\_\_\_

le 29 mars 1912 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ulysse Ischer \_\_\_\_\_  
Justine Ischer née Givel \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Sahab Brühler \_\_\_\_\_  
Vasche à Sayerne \_\_\_\_\_  
Marius Hutter \_\_\_\_\_  
Agriculteur. Sayerne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Matter \_\_\_\_\_  
 rempli

N° 8

Zimmermann - Herman

Nom et profession de l'époux :

1° Zimmermann Gustave, ferblantier

Lieu d'origine et de domicile :

de Buehegg (Solene) domicilié à La Corsat, Commune des Planches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bière le onze avril mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fils de Jean Zimmermann

domicile des parents :

et de Rosine née Rufenacht, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Herman Ursule Julie, ouvrière

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le dix sept Janvier mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Louis Herman, journalier

domicile des parents :

et de Marie Louise née Rio, à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Planches le onze, à Payerne et à Aetingen le douze Mars mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Montreux.

Communiqué : à l'état civil de Aetingen et de Montreux le 30 mars 1912.

Signatures des époux :

Zimmermann Gustave

Ursule Zimmermann née Herman

Signatures des témoins :

F. Kussler relieur  
PayerneP. Leuenberger mécanicien  
Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplet

N° 9  
Freyburghaus - Spychiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui onze avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Freyburghaus Ernest, boucher \_\_\_\_\_  
de Nenenegg (Beme) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le seize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt neuf \_\_\_\_\_  
fils de défunt Gottlieb Freyburghaus \_\_\_\_\_  
et de Jenny née Grossy, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

2° Spychiger Anna, cuisinière \_\_\_\_\_  
de Untersteckholz (Beme) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Sangenthal le trente un octobre mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_  
fille de défunt Johannes Spychiger \_\_\_\_\_  
et de Maria Margaretha Denker, à Sangenthal \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le seize, à Nenenegg et à Sangenthal le dix huit Mars mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage \_\_\_\_\_
2. & 3. Actes de naissance des fiancés \_\_\_\_\_
- H. 5. & 6. Actes de publications de mariage à Nenenegg, Sangenthal et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Nenenegg et Sangenthal le 11 IV 1912 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Freyburghaus Ernest  
Anna Freyburghaus, née Spychiger

Signatures des témoins :

Bucher Gustave  
journalier Payerne  
Oscar Blot  
journalier Payerne

L'officier de l'état civil :

Mayer  
remplet.

N° 10

Caille - Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui onze avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Caille Louis Edouard, maître de langues au Gymnase \_\_\_\_\_  
de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à Berne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt sept Janvier mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_  
fils de défunt Arthur Caille \_\_\_\_\_

et de Marie née Groux, à Payerne \_\_\_\_\_

2° Baud Louise Eugénie Emma \_\_\_\_\_  
de Apples \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le onze Novembre mil huit cent quatre vingt huit \_\_\_\_\_  
fille de Charles François Baud \_\_\_\_\_

et de Emma Marie Grossy, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Berne le seize, à Genève, à Apples  
et à Payerne le dix-huit Mars mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Berne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Genève, Berne et Apples, le 11  
avril 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Caille Louis

Eugénie Caille née Baud

Signatures des témoins :

J. Germond  
selleur Payerne

Ch. Baud  
agriculteur Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
rempley

N° 11

Plumettaz - Fünd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Plumettaz Camille, négociant

de Payerne domicilié à Payerne

célibataire

né à Payerne le dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit

fil de François Paul Plumettaz, horloger

et de Louise Ernestine née Hinderling, à Payerne

2° Fünd Berthe

de Lenk (Berne) domiciliée à Berne

célibataire

née à Rollé le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jean Paul Auguste Fünd

et de Jeanne Françoise Amélie Gallotton, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lenk, Berne et Payerne le dix-neuf  
Mars mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage du fiancé
2. Promesse de mariage de la fiancée
- 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés
- 5 à 7. Actes de publications de mariage à Lenk, Berne & Payerne

Communiqué : à l'état civil de Lenk et de Berne le 15. II. 1912

Signatures des époux :

Camille Plumettaz  
Berthe Plumettaz née Fünd

Signatures des témoins :

Fünd Paul, Ingénieur  
Berne  
Jean Petitjean, Technicien  
Baden (Argovie)

L'officier de l'état civil :

Mayer

N<sup>o</sup> 12  
 Nicod - Estoppey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
 Aujourd'hui vingt cinq avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Nicod Philippe, agent d'affaires \_\_\_\_\_

de Granges (Saud) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

veuf de Blise née Notté dès le vingt un Mai mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

né à Granges le dix huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fils de défunte Louise Nicod \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Estoppey Aimée Emma, gouvernante \_\_\_\_\_

de Trey \_\_\_\_\_ domiciliée à Frankfort sur le Main (Allemagne) \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Granges sous Trey le vingt un Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_

fille de défunct François Louis Estoppey \_\_\_\_\_

et de Adèle née Knutti, ménagère à Trey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Granges et à Payerne le vingt trois, \_\_\_\_\_  
 à Trey le vingt quatre, et à Frankfort sur le Main le vingt sept mars \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage du fiancé
  2. Promesse de mariage de la fiancée
  - 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés
  - 5 à 8. Actes de publications de mariage
- à Granges, Trey, Frankfort sur le Main  
 et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Granges et de Trey le 25. IV. 1912.

## Signatures des époux :

Ph. Nicod  
Aimée Nicod née Estoppey

## Signatures des témoins :

Jules Gollompierre  
Comptable. Payerne  
Jules Crausard  
Agriculteur Trey

L'officier de l'état civil :

Matter  
 remplacé

N° 13

*à Bayerne*  
Aujourd'hui trente avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze

*Gappy - Feller née Enagnier*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Gappy Eugène*, sergent de gendarmerie

Lieu d'origine et de domicile :

de *Teney le Jorat* domicilié à *Bayerne*

Etat civil :

veuf de *Rosine née Tahud* dès le vingt dix avril mil neuf cent dix

Lieu et date de la naissance :

né à *Teney le Jorat* le dix neuf août mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fil des défunts *Alexis Gappy*

domicile des parents :

et de *Suzanne Louise née Delessert*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Feller Lydie Jeanne* née *Enagnier*, sage femme

Lieu d'origine et de domicile :

de *Noflen (Berne)* domiciliée à *Bayerne*

Etat civil :

veuve de *Charles Feller* dès le vingt cinq Mars mil neuf cent dix

Lieu et date de la naissance :

née à *Yvonand* le vingt Juin mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

filles des défunts *Daniel Enagnier*

domicile des parents :

et de *Jeanne Louise née Enagnier*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bayerne* le quinze, à *Kirchdorf* le seize et à *Teney le Jorat* le dix sept avril mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. à 6. Actes de publications de mariage à *Teney le Jorat, Kirchdorf et Bayerne.*

Signatures des époux :

*G. Gappy*  
*Lydie Gappy née Enagnier*

Signatures des témoins :

*Gustave Savary s/jur m/pl Bayerne.*  
*Emile Willamet*  
*huissier m/pl. Bayerne*

L'officier de l'état civil :

*Mattier*

Communiqué : à l'état civil de *Corcelles le Jorat et Kirchdorf.*  
le 20. IV. 1912.

N° 14

Savary. Donner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne

Aujourd'hui quatre Mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Louis Samuel, agriculteur \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le neuf Janvier mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

fils de Jules Louis Savary, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Thérèse née Crisinel, à Payerne \_\_\_\_\_

2° Donner Elisa, ménagère \_\_\_\_\_

de Yvonand \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le quatre Janvier mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_

fille de Louis Donner, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie née Savary, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le quinze et à Yvonand le seize avril mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 et 2. Extraits de naissance des fiancés  
3 et 4. Publications de mariage à Payerne et Yvonand.

Signatures des époux :

Savary Louis

Elisa Savary née Donner

Signatures des témoins :

Rossier Paul

Neyriand, Payerne

Emile Willommet

huissier, Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mathier, Requin

Communiqué : à l'état civil  
d'Yvonand le 4 mai 1912.

N° 15

Brechbühl - Gachet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui dix sept Mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brechbühl Hans, commerçant \_\_\_\_\_

de Tombschachen & Burgdorf \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Burgdorf le dix-huit Novembre mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

fil de défunt Christian Brechbühl \_\_\_\_\_

et de Elise née Moser, domiciliée à Burgdorf \_\_\_\_\_

2° Gachet Marcelle Blanche \_\_\_\_\_

de Grandcom \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le dix janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt neuf \_\_\_\_\_

fille de défunt Eugène Gachet \_\_\_\_\_

et de Bertha Emma née Givaz, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatre, à Grandcom le cinq, à Tombschachen et à Burgdorf le six avril mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage \_\_\_\_\_

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés \_\_\_\_\_

4 à 7. Actes de publication de mariage \_\_\_\_\_

à Tombschachen, Burgdorf, Grandcom \_\_\_\_\_

et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de \_\_\_\_\_

Tombschachen, de Burgdorf et de \_\_\_\_\_

Grandcom le 17. V. 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

H. Brechbühl

M. Brechbühl née Gachet

Signatures des témoins :

Chapuis, v. Payerne

Martin Schmid, v. Payerne

L'officier de l'état civil :

Mattar

N° 16

Dévand - Jomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt quatre Mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dévand Edmond Marcel Séraphin, menuisier \_\_\_\_\_

de Porcel (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Besançon (France) le vingt août mil huit cent nonante deux \_\_\_\_\_

filz de défunt Jean Charles Théodore Dévand \_\_\_\_\_

et de Pauline Marie nie Rossy, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

2° Jomini Jeanne, ouvrière à la condenseuse \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le dix février \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_

fille de Alberh Jomini, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Jenny nie Querber, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt neuf avril et à Porcel le premier mai mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2. & 3. Extraits de naissances des fiancés, 4. autorisation de la mère-tutrice du fiancé mineur, 5. autorisation du Conseil d'Etat en la minorité du fiancé 6. et 7. Actes de publications de mariage à Porcel et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Porcel le 24 mai 1912 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Dévand Marcel \_\_\_\_\_

Jeanne Dévand nie Jomini \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Jomini Albert \_\_\_\_\_  
employé Payerne \_\_\_\_\_

Therbin Samuel \_\_\_\_\_  
menuisier Payerne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Matter \_\_\_\_\_  
remplacé

N° 17  
Magistini - Ruggeri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt quatre mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Magistini Agapito Vincenzo, maçon \_\_\_\_\_

de Maggiora, province de Novare, Italie - domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Maggiora le vingt trois juillet mil huit cent huitante sept \_\_\_\_\_

fil de Domenico Magistini, mineur à Maggiora \_\_\_\_\_

et de défunte Natolina Gallana \_\_\_\_\_

2° Ruggeri Elvezia Francesca Giottanna, cigareuse \_\_\_\_\_

de Codogno, province de Milan, Italie - domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Socarno (Cesim) le vingt avril mil huit cent nonante \_\_\_\_\_

fille de Pietro Ruggeri, charretier \_\_\_\_\_

et de Maddalena Doler, domiciliés à Socarno \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le premier avril, à Codogno les vingt un et vingt huit avril, à Maggiora les vingt huit avril et cinq mai mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. autorisation du père du fiancé, 5 à 7. Actes de publications de mariage à Maggiora, Codogno et Payerne, 8. Permis de célébration du Département de Justice et Police \_\_\_\_\_

Communiqué : en deux doubles à la Chancellerie d'Etat à Chassagne le 24 mai 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Magistini Agapito  
Magistini Elvezia nata Ruggeri

Signatures des témoins :

Ant. Marucco  
Entrepreneur Payerne  
Allegri Stefano  
Moroni Paul

L'officier de l'état civil :

Matter  
complet

N° 18

Müller - Steger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne Aujourd'hui trente Mai mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller Arnold Philippe, horticulteur

de Thonne (Berne) domicilié à Morat

célibataire

né à Saunceston (Angleterre) le dix septembre mil huit cent quatre vingt un

fil de Johann Samuel Jakob Müller, professeur de langues

et de Ellen née Thompson, domiciliés à Morat

2° Steger Hélène

de Ettivwil (Lucerne) domiciliée à Sansanne

célibataire

née à Syos (Berne) le douze Juillet mil huit cent quatre vingt cinq

filles de Martin Steger, fonctionnaire aux C.F.F.

et de Olimpie née Chapuis, domiciliés à Sansanne

Les publications ont eu lieu à Thonne, à Morat et à Ettivwil le dix neuf avril et à Sansanne le trente avril mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Autorisation de l'officier de l'état civil de Morat

*(Empty space for additional pieces)*

Communiqué : à l'état civil de Thonne, Morat, Ettivwil et Sansanne le

30. Mai 1912.

Signatures des époux :

A. Müller

Hélène Müller, née Steger

Signatures des témoins :

J. C. Müller, Prof. Nauchâtel

Charles Steger architecte Sansanne

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 19.

Tissot - Jaquier née Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
 Aujourd'hui Six Juin mil neuf cent douze  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Tissot Albert Séverin, menuisier  
 de Middes (Fribourg) domicilié à Payerne  
 célibataire  
 né à Middes le huit avril mil huit cent quatre vingt trois  
 fils de Jacques Tissot  
 et de Marie Virginie née Fraignière, domiciliés à Payerne  
 2° Jaquier Florentine Joséphine née Clément, cafetier  
 de Fret vers Siviriez (Fribourg) domiciliée à Payerne  
 veuve de François Marie Jaquier dès le sept Mars mil neuf cent-  
 onze  
 née à Épendes (Fribourg) le deux juillet mil huit cent septante trois  
 fille de défunt Pierre Léon Antonin Clément  
 et de Marie Caroline née Clément, domiciliés à Épendes  
 Les publications ont eu lieu à Payerne le singt, à Middes et à Fret vers  
Siviriez le singt un mai mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés.
4. Extrait de décès de François Marie Jaquier, 5 à 7.
- Actes de publications de mariage à Middes, Fret vers Siviriez et Payerne

Communiqué : à l'état civil de Middes et Siviriez le 6 Juin 1912.

Signatures des époux :

Tissot Albert  
Florentine Tissot née Clément

Signatures des témoins :

Luython Henri  
 Cafetier Payerne  
Charles Guache  
 Menuisier Payerne

L'officier de l'état civil :

Maeter  
 rempl. g.

N° 20  
Givel - Plumettaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui Sept Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Givel Emile Isaac, agriculteur \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le vingt quatre Novembre mil huit cent quatre vingt un \_\_\_\_\_

fils de défunt Emile François Givel \_\_\_\_\_

et de Elise née Zbinden, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

2° Plumettaz Elise, ménagère \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le douze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_

fille de défunt Henri Alphonse Plumettaz \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Hubler, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le quinze Mai mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2. Extrait de naissance du fiancé, 3. Acte de publication de mariage à Payerne. \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Givel \_\_\_\_\_

Elise Givel née Plumettaz \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Marcel Paturet comionneur Payerne \_\_\_\_\_

Isaac Cherlain agriculteur Payerne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Matter \_\_\_\_\_

N° 21

Iseli-Marmy née Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui quatorze Juin mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Iseli Charles, ouvrier à la Condenseuse

de Mühleberg (Berne) domicilié à Payerne

veuf de Cécile Fanny Julie née Marenard dès le premier août mil neuf cent neuf

né à Payerne le seize Juillet mil huit cent septante quatre

fils des défunts Jacob Iseli

et de Marie née Hohl

2° Marmy dit Marmier Jenny dite Eugénie née Mayor, cigarière

de Estavayer le Lac et Autavaux (Fribourg) domiciliée à Payerne

veuve de Léon Louis Marmy dit Marmier dès le cinq Février mil neuf cent onze

née à Couvelles près Payerne le vingt sept Décembre mil huit cent septante trois

fille de Henri Louis Mayor, décédé

et de Marie Anne Zitta née Monney, domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Mühleberg, Estavayer le Lac et Payerne le trente un mai, et à Autavaux le premier Juin mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Extrait de décès de Cécile Fanny Julie née Marenard, 5. Extrait de décès de Léon Louis Marmy dit Marmier, 6. à 9. Actes de publications de mariage à Mühleberg, Estavayer le Lac, Autavaux et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de Mühleberg, Estavayer le Lac et Montbrillon le 14 Juin 1912.

Signatures des époux :

Iseli Charles  
Eugénie Iseli née Mayor

Signatures des témoins :

J. Savary, commis Payerne  
Emile Willommet, huissier Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 22

**Jomini - Stoll**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jomini Albert, employé de pharmacie \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le seize Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

fils de Albert Jomini, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Jenny née Guerber, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2° Stoll Méry, cuisinière \_\_\_\_\_

de Wahlen (Seme) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Corcelles près Payerne le dix neuf août mil huit cent quatre vingt onze \_\_\_\_\_

fille de Alvina Stoll, ouvrière en tabacs, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne et à Wahlen le cinq Juin mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage, 2. & 3. Extraits de naissance des fiancés. 4. & 5. Actes de publications de mariage à Wahlen et Payerne.

Signatures des époux :

Jomini Albert  
Méry Jomini née Stoll

Signatures des témoins :

Jomini Jules Albert  
ouv. cond. Payerne  
Stoll Emile  
Cigarié Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacé

Par jugement du Tribunal du district de Payerne, rendu en date du 19 Janvier 1927, déclaré définitif et exécutoire le 15 Février 1927, le mariage inscrit ci. contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Insist le dix sept Février mil neuf cent vingt sept.

L'officier de l'état civil  
J. Mathier - Rapiq

Communiqué au Département de Justice et Police le 17. II. 1927

épouse div. remariée

Communiqué : à l'état civil de Wahlen le 5. VII. 1912.

N° 23

Conne - Cherbuin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne Aujourd'hui vingt trois Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Conne Emile, gypcier-peintre \_\_\_\_\_

de Cherbres \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_

fil de Henri Isaac Conne, gypcier-peintre à Payerne \_\_\_\_\_

et de défunte Hortense née Guntlioberger \_\_\_\_\_

2° Cherbuin Elisa, empaquetense \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt deux mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt quatorze \_\_\_\_\_

filles de Sonie Cherbuin, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marguerite Adeline née Scheroster, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le huit et à Cherbres le neuf  
Juillet mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2. & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. autorisation du père et de la mère de la fiancée mineure, 5 & 6. Actes de publications de mariage à Cherbres et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de Cherbres le 23. VII. 1912.

Signatures des époux :

Emile Conne

Elisa Conne née Cherbuin

Signatures des témoins :

J. Chiffon Magt Payerne

L. Jehu Carionneur Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter

Par jugement du Tribunal de première instance du Canton de Genève, rendu en date du 3 octobre 1935, déclaré définitif et exécutoire le 13 décembre 1935, le mariage incoercit ei-contre a été dissous par le divorce. - (pas de délai)

Inscrit le 17 décembre 1935

L'officier de l'état civil

Matter

Communiqué au Département de Justice et Police le 17 décembre 1935.

N° 24

Parisod - Mousy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Parisod Paul, agent de police \_\_\_\_\_

de Entry et Villetta \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

veuf de Berthe née Hoffer des le vingt cinq avril mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

né à Cran le vingt trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fil de Suzanne Marie Louise Parisod, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° Mousy Marguerite, ménagère \_\_\_\_\_

de Ecublens (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à Savigny \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Servion le vingt Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante un \_\_\_\_\_

fille de défunt Charles Mousy \_\_\_\_\_

et de Lucie née Guignet, ménagère à Savigny \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le douze, à Savigny, à Entry et à Villetta le treize ; et à Ecublens le quatorze Juillet mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2. & 3. Extraits de naissance des fiancés, H. Extrait de décès de Berthe Parisod née Hoffer, 5 à 9. Actes de publications de mariage à Entry, Villetta, Ecublens, Savigny et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Entry, Entry, Ecublens et Savigny le 29. III. 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Paul Parisod  
Marguerite Mousy

Signatures des témoins :

G. Caray, concubin Payerne  
E. Mollmann, huissier Payerne

L'officier de l'état civil :

Martin  
remplacé

N° 25  
Singy - Engel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui premier août \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Singy Jules Louis, facteur postal remplaçant

de Franex (Sribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne

célibataire

né à Murist (Sribourg) le trois octobre mil huit cent quatre vingt huit

fils de Gratien Philibert Singy, manoeuvre

et de Philomène Virginie née Essey, domiciliés à Payerne

2° Engel Marie Louise, ménagère

de Douanne (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Sonvilier (Berne)

célibataire

née à Sonvilier le dix huit mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt un

fille de Jean Jacques Engel, faiseur de ressorts

et de Anne Marie Ruchti, domiciliés à Sonvilier

Les publications ont eu lieu à Payerne et à Douanne le seize, à Franex et à Sonvilier le dix sept Juillet mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 à 7. actes de publications de mariage à Franex, Douanne, Sonvilier et Payerne

Communiqué : à l'état civil de Murist, Douanne & Sonvilier le 1<sup>er</sup> août 1912.

Signatures des époux :

Jules Singy

Marie Singy ni Engel

Signatures des témoins :

Charles Plumette  
Boulangère Payerne

Lottar Maurice  
ouvrier fabrique Payerne

L'officier de l'état civil :

Mattar  
remplacé

N° 26

Nicod - Comte

Nom et profession de l'époux :

1° Nicod Oscar Alfred, professeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Granges (Sant) domicilié à Bex

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Layerns le vingt cinq Mars mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de Philippe Nicod, agent d'affaires à Layerns

domicile des parents :

et de défunte Elise née Hotz

Nom et profession de l'épouse :

2° Comte Isabelle

Lieu d'origine et de domicile :

de Layerns domiciliée à Layerns

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Layerns le seize Juin mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de défunct François Comte

domicile des parents :

et de Marie Albertine née Cottaz, domiciliée à Layerns

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Layerns le deux, à Granges le trois  
et à Bex le quatre Juillet mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Bex

Communiqué : à l'état civil de  
Granges et de Bex le 12 août 1912.

Signatures des époux :

Nicod  
Isabelle Nicod née Comte

Signatures des témoins :

François Comte  
Clémentin Rossignol  
Nicod Ernest, employé, Layerns

L'officier de l'état civil :

Matten  
remplacé

N° 27  
 Jacquat - Guilleumier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne Aujourd'hui dix quatre août mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jacquat Célestin, comptable  
 de Fontenais (Berne) domicilié à Villars sur Fontenais  
 célibataire

né à Villars sur Fontenais le quinze Décembre mil huit cent quatre vingt quatre  
 fils de Célestin Jacquat, décédé  
 et de Rosalie née Metthei, domiciliée à Villars sur Fontenais

2° Guilleumier Olga - Hélène  
 de Tramelan - Dessus (Berne) domiciliée à Payerne  
 célibataire

née à Soleure le treize Mars mil huit cent quatre vingt six  
 fille de Marcel Adrien Guilleumier  
 et de Marie Magdeleine née Pfister, domiciliés à Payerne

Les publications ont eu lieu à Fontenais le dix sept, à Tramelan - Dessus et à Payerne le dix huit Mai mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Fontenais

Communiqué : à l'état civil de Fontenais et de Tramelan le 24 août 1912.

Signatures des époux :

Jacquat  
Hélène Jacquat née Guilleumier

Signatures des témoins :

R. H. ...  
W. Guilleumier, Adrien  
 chef de train Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
 rempli

N° 28

Cereghetti-Bossi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Payenne  
Aujourd'hui vingt neuf août \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cereghetti Giovanni Antonio, manoeuvre \_\_\_\_\_

de Muggio (Tessin) domicilié à Payenne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Muggio le vingt un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_

fils des défunts Cingi Cereghetti \_\_\_\_\_

et de Gandenzia Fullena \_\_\_\_\_

2° Bossi Sirina Francesca, domestique \_\_\_\_\_

de Bruzella (Tessin) domiciliée à Payenne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Bruzella le vingt quatre Septembre mil huit cent huitante neuf \_\_\_\_\_

fille de Enole Bossi, maçon \_\_\_\_\_

et de Maria née Ferrario, domiciliés à Bruzella \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payenne le huit, à Muggio le neuf et à Bruzella le dix août mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2. & 3. Extraits de naissance des fiancés. 4 à 6. actes de publications de mariage à Muggio, Bruzella et Payenne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Muggio et de Bruzella le 29 août 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Cereghetti Antonio  
Sirina nata Bossi

Signatures des témoins :

Stefano Maggi  
curateur Payenne  
Origoni Battista  
curateur Payenne

L'officier de l'état civil :

Mattier  
rempl[et]

N° 29  
Schwab-Meystre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt neuf août \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schwab Albert Ernest, conducteur C.F.F. \_\_\_\_\_

de Siselen (Reims) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Cheseaux le trois Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt trois \_\_\_\_\_

fil de Catherine Schwab, ménagère à Belmont \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° Meystre Lydie, cuisinière \_\_\_\_\_

de Corevon \_\_\_\_\_ domiciliée à Oppens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Corevon le vingt huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

filles de Jean Louis Meystre, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Fanny Augusta Adelaïde née Litton, à Oppens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt deux, à Siselen le vingt trois, à Oppens le vingt quatre et à Corevon le vingt huit Juillet mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 à 7. Actes de publications de mariage à Siselen, Corevon, Oppens et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Siselen, St Georges et Moins le 29 août 1912 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Schwab  
Lydie Schwab née Meystre

Signatures des témoins :

Magnien Ernest  
conducteur C.F.F. Payerne  
Louis Auguste Jackus Payerne

L'officier de l'état civil :

Mattar

N° 30

Terrin - Hofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui trente août \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Terrin Paul, garde-feins \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le cinq Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

fil de César Terrin, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Rose Suzanne nee Hofer, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2° Hofer Rosine Elise, ménagère \_\_\_\_\_

de Nennighofen (Solme) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Sansanne le vingt deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt neuf \_\_\_\_\_

fille de Gottfried Hofer, boulanger à Payerne \_\_\_\_\_

et de défunte Maria Elisabetha nee Eichacker \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nennighofen le vingt un et à Payerne le vingt deux juillet mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 et 5. actes de publications de mariage à Nennighofen et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Nennighofen le 30 août 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Terrin Paul  
Elise Terrin nee Hofer

Signatures des témoins :

G. Hofer  
boulangier Payerne  
E. Berthod Emp c.f.f.  
Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacé

N° 31

Rossier - Zinder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui sept septembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Pierre Léonard, charretier

de Cugy (Sibourg) domicilié à Payerne

célibataire

né à Cugy le dix sept septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux

fils de Josephine Rossier, cuisinière à Montreux

et de \_\_\_\_\_

2° Zinder Louise, cigareuse

de Burg près Morat domiciliée à Payerne

célibataire

née à Burg le dix juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante quatre

fille de Friedrich Zinder, horloger à Burg

et de défunte Maria née Schütte

Les publications ont eu lieu à Cugy et à Payerne le vingt, et à Burg le vingt un août mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2. 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. à 6. actes de publications de mariage à Cugy, Burg et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de Cugy et de Morat le 7 septembre 1912.

Signatures des époux :

Léonard Rossier

Louise Rossier Zinder

Signatures des témoins :

Mathieu Sartori  
maçon Payerne

Granget Joseph  
journalier Payerne

L'officier de l'état civil :

Mattet  
remplacé

N° 32

Lew - Faugner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Payeme  
Aujourd'hui quatorze septembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lew Louis Jules, ouvrier à la scierie \_\_\_\_\_

de Rohrbachgraben (Brome) \_\_\_\_\_ domicilié à Payeme \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payeme le sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante trois \_\_\_\_\_

fil de défunt Friedrich Lew \_\_\_\_\_

et de Rosalie nie Rubin, ménagère à Payeme \_\_\_\_\_

2° Faugner Louise, ouvrière en tabacs \_\_\_\_\_

de Enty et Rix \_\_\_\_\_ domiciliée à Payeme \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Sansanne le quinze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante quatre \_\_\_\_\_

fille de défunte Marie Faugner \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payeme et à Rohrbach le neuf, à Enty et à Rix le dix août mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage \_\_\_\_\_
  - 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, \_\_\_\_\_
  - 4 à 7. Actes de publications de mariage \_\_\_\_\_
- à Rohrbach, Enty, Rix et Payeme.

Signatures des époux :

Lew Louis \_\_\_\_\_

Louise Lew nie Faugner \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Jaton Ascar  
Boulangier Payeme.

Fritz Ley marichal Payeme

L'officier de l'état civil :

Mayer  
remplet

Communiqué : à l'état civil de  
Rohrbach, de Enty et de Ently le  
14 septembre 1912.

N° 23

Baechler-Hubler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt Septembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baechler Fritz Ernest, négociant \_\_\_\_\_

de Lenk (Beme) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Trey le vingt trois août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

fils de défunt Gottfried Baechler \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Bigler, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

2° Hubler Marthe Marguerite, employée de magasin \_\_\_\_\_

de Bätterkinden (Beme) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_

fille de Jules Henri Hubler, directeur de charcuterie \_\_\_\_\_

et de Marie Jenny née Givel, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le trente août, à Lenk le trente un août, et à Bätterkinden le premier Septembre mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage \_\_\_\_\_
2. Extrait de naissance du fiancé \_\_\_\_\_
- 3 à 5. Actes de publications de mariage à Lenk, Bätterkinden et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Lenk, et Bätterkinden le 10 Sept.  
1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Fritz Ernest Baechler*  
*Marthe Baechler née Hubler*

Signatures des témoins :

*J. Ammis, Payerne*  
*Eugène Savary, comptable Payerne*

L'officier de l'état civil :

*Maurer*  
rempl. \_\_\_\_\_

N° 34

Chatton - Groux née Cosandey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt un Septembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chatton César Alexandre, chapelier \_\_\_\_\_

de Romont \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

veuf de Karolina Sauper née Fink dès le treize Juin mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

né à Romont le quatorze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante sept \_\_\_\_\_

fil des défunts Antoine Joseph Chatton \_\_\_\_\_

et de Madeleine née Demierre \_\_\_\_\_

2° Groux Julia née Cosandey, ménagère \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

veuve de Henri Groux dès le vingt neuf décembre mil huit cent nonante trois \_\_\_\_\_

née à Payerne le trente un Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_

filles des défunts Jacques Cosandey \_\_\_\_\_

et de Louise Jenny née Brossy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le six, et à Romont le sept  
septembre mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 et 3. Extraits de naissance des époux, 4 et 5. Extraits de décès de Karolina Sauper née Fink et de Henri Groux, 6 et 7. Actes de publications de mariage à Romont et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Romont le 21 septembre 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

César Chatton

Julia Chatton née Cosandey

Signatures des témoins :

Fr. Heller condonier  
PayerneFr. Matthys condonier  
Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
rempl. par

N° 35

**Camborini-Meregnaani**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui premier Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Camborini Federico Giorgio dit Enrico, menuisier \_\_\_\_\_

de Comabbio, province de Côme, Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Comabbio le vingt un Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante six \_\_\_\_\_

filz de Luigi Camborini, manoeuvre dans une fabrique de coton \_\_\_\_\_

et de Angela Torotti, domiciliée à Comabbio \_\_\_\_\_

2° Meregnaani Angela Maria, cigarienne \_\_\_\_\_

de Grantola, province de Côme, Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Grantola le quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un \_\_\_\_\_

fille des défunts Giacomo Meregnaani \_\_\_\_\_

et de Angela Maria Lucia De Nicola \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt sept Juillet, à Grantola les onze et dix huit Août, et à Comabbio les dix huit et vingt cinq Août mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Autorisation de publier au Conseil d'Etat, 5 à 7. Actes de publications de mariage à Comabbio, Grantola et Payerne, 8. Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué : en deux doubles à la Chancellerie d'Etat à Sansonne le 1<sup>er</sup> Octobre 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Enrico Camborini

Angela Camborini nata Meregnaani

Signatures des témoins :

Corrado Alessandrini  
Ugo Saier

Jean Barenini

Corbonnier Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacé

N° 36

Sauper - Kaufmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui quatre octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sauper Emile François, cuisinier \_\_\_\_\_  
de Schüpfen (Beme) \_\_\_\_\_ domicilié à Yverdon \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Sainte Croix le quatorze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt six \_\_\_\_\_  
fils de Emile Sauper \_\_\_\_\_  
et de Lina née Crot, décédée \_\_\_\_\_

2° Kaufmann Frida Berthe, négociante \_\_\_\_\_  
de Reiden (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à St. Imier le dix neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt huit \_\_\_\_\_  
fille de Jacob Kaufmann, horloger \_\_\_\_\_  
et de Victorine Rosalie née Torchy, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Schüpfen, à Reiden, à Yverdon et à Payerne le trente un août mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Yverdon. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Schüpfen, Reiden et Yverdon le 4. octobre 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Sauper  
Frida Sauper née Kaufmann

Signatures des témoins :

Louis Wacker, inst.  
à Payerne  
Alfred Habische, comptable  
Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
comptable

N° 37  
Friederich - Hermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt trois octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Friederich Carl Adolf August, Instituteur d'infanterie

de Staufen (Argovie) domicilié à Sausanne

célibataire

né à Cham (Zug) le Sept Juin mil huit cent huitante trois

fils de Rudolf Adolf Friederich, décédé

et de Louise Angustine née Sandoz, domiciliée à Sausanne

2° Hermann Berthe Emilie dite Marthe

de Payerne domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le quatre Septembre mil huit cent huitante neuf

fille de Emile Frédéric Hermann

et de Marguerite Célestine Bertha née Dellavedova, domiciliée à Payerne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Payerne le premier, et à Staufen le deux Octobre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Sausanne

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Staufen et de Sausanne le 23 Octobre 1912.

Signatures des époux :

Friederich

Marthe Friederich  
née Hermann

Signatures des témoins :

Jules Guerber  
Hôtelier à Payerne

E. Müller notaire  
Payerne

L'officier de l'état civil :

Müller  
remplacé

N° 38

Visinand - Renevey

Nom et profession de l'époux :

1° Visinand, Gaston Charles mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier (Aund) domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sausanne le cinq Octobre mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fil de défunte Marie Louise Julie Visinand

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Renevey Marie Felicie dite Léa, ouvrière à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Fétigny (Fribourg) domiciliée à Fétigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fétigny le huit Avril mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

filles de Joseph Philippe Auguste Renevey, cordonnier

domicile des parents :

et de Anne Amélie née Fontaine, domiciliée à Fétigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le sept, à Fétigny le huit,  
et à Corsier le neuf Octobre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Ex-traits de naissance des fiancés, 4 & 6. actes de publications de mariage à Corsier, Fétigny et Payerne

Signatures des époux :

Gaston Visinand  
Léa Visinand née Renevey

Signatures des témoins :

Philippe Bessier  
journalier Payerne  
Charles Willommet  
journalier Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacé

Communiqué : à l'état civil de Corsier et de Fétigny le 15 Octobre 1912

N° 39  
Sieber - Gigaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui deux Novembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sieber Jean Frédéric dit Fritz, employé C.F.F.

de Rapperswil (Seme) domicilié à Payerne, en Ronlex

célibataire

né à Villaranon (Siviriez) le huit Novembre mil huit cent quatre vingt sept

fil de Marie Sieber, ménagère à Payerne (Ronlex)

et de

2° Gigaud Louisa Alice, ménagère

de Nenchâtel domiciliée à Donatyre rière Avenches

célibataire

née à Donatyre le vingt six Septembre mil huit cent quatre vingt trois

filie de Paul Frédéric Gigaud, agriculteur à Donatyre

et de défunte Jeanne Louise née Bessat

Les publications ont eu lieu à Payerne le quinze, à Rapperswil, à Nenchâtel et à Avenches le seize Octobre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3 Extraits de naissance des fiancés, 4 à 7. Actes de publications de mariage à Rapperswil, Nenchâtel, Avenches et Payerne

Communiqué : à l'état civil de Rapperswil, Nenchâtel et Avenches le 2. nov. 1912.

Signatures des époux :

Sieber Fritz,  
Alice Sieber née Gigaud.

Signatures des témoins :

Henri Rauscher facteur  
Vers. ch. Torrin  
Jules Lingy  
facteur Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 40

Sottas - Birgy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Payerne  
Aujourd'hui huit Novembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sottas Alfred Maurice, ouvrier en tabacs \_\_\_\_\_  
de Montagny les Monts (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Montagny les Monts le trente Octobre mil huit cent quatre vingt huit \_\_\_\_\_  
fils de défunt Nicolas Sottas \_\_\_\_\_  
et de Elise nie Sautaux, ouvrière en tabacs, à Payerne \_\_\_\_\_  
2° Birgy Anne Marie, cigareuse \_\_\_\_\_  
de Monterochu (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Engy (Fribourg) le vingt cinq Mars mil huit cent quatre vingt six \_\_\_\_\_  
fille de Jean Birgy, domestique de campagne \_\_\_\_\_  
et de Victorine nie Savaiz, domiciliés à Engy \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Payerne le douze, à Montagny les Monts  
le treize et à Monterochu le quatorze Octobre mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 à 6. actes de publications de mariage à Montagny les Monts, Monterochu et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de Montagny les Monts et de Gummels le 8. nov. 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Sottas Maurice  
Anna Sottas nie Birgy

Signatures des témoins :

Charles Boulage Payerne  
Leroy Jules Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
complet

N° H1

Duc - Gavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>à Payerne</sup> Aujourd'hui vingt deux Novembre mil neuf cent deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duc Octave, agriculteur

de Villars-Bramard domicilié à Villars-Bramard

célibataire

né à Villars-Bramard le huit Septembre mil huit cent quatre vingt un

fil de Jean François Duc, décédé

et de Rosalie née Duc, domiciliée à Villars-Bramard

2° Gavin Emma dite Cécile

de Mondon et Brenles domiciliée à Brenles

célibataire

née à Brenles le trois Avril mil huit cent quatre vingt un

fille de Emile Gavin, agriculteur à Brenles

et de Louise née Corthézy, décédée

Les publications ont eu lieu à Mondon le vingt huit, à Villars-Bramard le vingt neuf, et à Brenles le trante Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Villarszel

*(A large diagonal line is drawn across this section)*

Communiqué : à l'état civil de Villarszel, Mondon et Lucens le 22 Nov. 1912

Signatures des époux :

Octave Duc  
Cécile Duc née Gavin

Signatures des témoins :

Alise Duc  
Villars-Bramard  
Eugène Duc  
Villars-Bramard, Agriculteur

L'officier de l'état civil :

Matter  
*(Signature)*

N° 42

**Hey - Marcuard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

**à Payerne**  
Aujourd'hui **vingt trois Novembre** \_\_\_\_\_ mil neuf cent **douze** \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hey Robert François**, peintre \_\_\_\_\_  
de **Payerne** \_\_\_\_\_ domicilié à **Payerne** \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à **Payerne** le **dix neuf février** \_\_\_\_\_ mil huit cent **quatre vingt onze** \_\_\_\_\_  
fils de **défunte Augustine Hey** \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_  
2° **Marcuard Laure Hélène**, ménagère \_\_\_\_\_  
de **Grandcour** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Grandcour** \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à **Missy** le **premier août** \_\_\_\_\_ mil huit cent **quatre vingt onze** \_\_\_\_\_  
fille de **Jules Philippe Marcuard**, tailleur \_\_\_\_\_  
et de **Souise** née **Christina**, domiciliés à **Grandcour** \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Payerne** le **neuf**, et à **Grandcour** le **dix** **Novembre** mil neuf cent **douze** \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 & 5. Actes de publications de mariage à **Grandcour** et **Payerne** \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de **Grandcour** le **23** **nov.** **1912** \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Hey Robert**  
**Hélène Hey née Marcuard**

Signatures des témoins :  
**C. Niffenegger**  
Secrétaire municipal, **Payerne**

**Emile Comte**  
**Gyprien Payerne**

L'officier de l'état civil :

**Mattler**  
remplet

Le Tribunal du district de Payerne par jugement du 17 Mars 1919, déclare définitif et exécutoire le 15 avril 1919 et prononce la dissolution par le divorce du mariage Hey - Marcuard inscrit ci. contre, cette application de l'article 141 du Code Civil Suisse.

Inscrit le 2 Mai 1919.  
L'officier de l'état civil  
**S. Mattler - Kapin**

Communiqué au Département de Justice et Police à Lausanne le 2 Mai 1919.

N° 43

Jomini - Dubath

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui cinq Décembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jomini Gustave, agriculteur

de Payerne domicilié à Etrabloz près Payerne

célibataire

né à Etrabloz le vingt deux Décembre mil huit cent quatre vingt trois

fil de François Isaac Jomini, agriculteur

et de Charlotte Marianne née Savary, à Etrabloz

2° Dubath Frida, ménagère

de Rongemont domiciliée à Sèdeilles

célibataire

née à Sèdeilles le quatorze Juillet mil huit cent quatre vingt six

fille de Louis Dubath, agriculteur

et de Elvi née Roux, à Sèdeilles

Les publications ont eu lieu à Rongemont, à Sèdeilles, et à Payerne le onze Novembre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 à 6. actes de publications de mariage à Rongemont, Sèdeilles et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de Rongemont et de Villarbel le 5. Dec. 1912

Signatures des époux :

Gustave Jomini

Frida Jomini nee Dubath

Signatures des témoins :

Fiancé Félix

Selver Payerne  
G. Savary, commis Payerne

L'officier de l'état civil :

Mattew  
remplacé

N° 44  
**Torchet - Calderara**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

**Sayerne**  
 Aujourd'hui cinq Décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Torchet Edmond Louis**, notaire \_\_\_\_\_

de **Corcelles-le-Jorat** \_\_\_\_\_ domicilié à **Sayerne** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à **Oron la Ville** le vingt huit Mai mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_

fil de **Louis Torchet**, notaire, décédé \_\_\_\_\_

et de **Adèle Louise Felichet**, domiciliée à **Oron la Ville** \_\_\_\_\_

2° **Calderara Alexandrine Pauline** \_\_\_\_\_

de **Bisuschio**, province de **Côme**, Italie domiciliée à **Avenches** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à **Domdidier** le neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt neuf \_\_\_\_\_

filles de défunt **Pierre Calderara** \_\_\_\_\_

et de **Joséphine Justine** née **Chardonness**, domiciliée à **Avenches** \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Sayerne** le premier, à **Avenches** le deux, à **Corcelles-le-Jorat** le trois Octobre, et à **Bisuschio** les trois et dix Novembre mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 à 7. Actes de publications de mariage à **Corcelles-le-Jorat**, **Bisuschio**, **Avenches** et **Sayerne**.

Communiqué : à l'état civil de **Corcelles-le-Jorat**, d'**Avenches**, et à la Chancellerie d'Etat le 5 Dec. 1912.

Signatures des époux :

*E. Torchet*

Alex Torchet nie Calderara

Signatures des témoins :

*Angela Pirame - Calderara*

*Armand*

*Armand Neveuand Frobourg*

L'officier de l'état civil :

*Mayer*  
 rempli

N° 45

Blanc - Liandet

*A Payerne*  
 Aujourd'hui *six Décembre* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *douze* \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blanc Henri*, *charon* \_\_\_\_\_  
 de *Sausanne* \_\_\_\_\_ domicilié à *Chailly, commune du Châtelard*  
*célibataire* \_\_\_\_\_

---

né à *Montricher le sept août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt un* \_\_\_\_\_  
 fils de *Louis Emile Felix Blanc*, *tailleur* \_\_\_\_\_  
 et de *Jeannette* née *Thuillard*, à *Montricher* \_\_\_\_\_

2° *Liandet Louise*, *modiste* \_\_\_\_\_  
 de *Montpreveyres* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Payerne* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

---

née à *Payerne le quatre Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt un* \_\_\_\_\_  
 fille de *Charles Liandet*, *menuisier à Payerne* \_\_\_\_\_  
 et de *Elise Marie* née *Domini*, *décédée* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Sausanne et au Châtelard le huit*, à *Payerne le neuf*, et à *Montpreveyres le dix octobre mil neuf cent douze*

---

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées :</p> <p><i>Autorisation de l'état civil de Montreux</i> _____</p> <hr/> <p>Communiqué : à l'état civil de <i>Sausanne, de Montreux et de Corcelles</i> _____  <i>le Jorat le 6. Dec. 1912</i> _____</p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><i>Henri Blanc</i> _____  <i>Louise Blanc née Liandet</i> _____</p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><i>Ch Liandet Menuisier Payerne</i> _____  <i>Wilhelm Stehli Tailleur quai des Bergues Genève</i> _____</p> <p>L'officier de l'état civil :</p> <p><i>Matter</i> _____  <i>remplacé</i></p>
---	---

N° 46

Sädermann - Crisinel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sädermann - Crisinel

En date du 28 Août 1939, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre des époux Sädermann - Crisinel, en ce sens que le nom patronymique "Sädermann", soit orthographié "Sedermann". -

Inscrit le 28 Août 1939  
L'officier de l'état civil

Matter

Communiqué au Département de Justice et Police et aux état civil de Sützelfluh et de Denezey le 28 août 1939.

A Payerne  
Aujourd'hui treize Décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sädermann Léon, agriculteur \_\_\_\_\_

de Sützelfluh (Berna) \_\_\_\_\_ domicilié à Strabloz vice Payerne - divorcé de Marie Louise Lenseyres dès le vingt un Mars mil-neuf-cent-douze \_\_\_\_\_

né à Strabloz le douze Décembre mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

fil de défunt Charles Frédéric Sädermann \_\_\_\_\_

et de Marie Kirchofer, domiciliée à Strabloz \_\_\_\_\_

2° Crisinel Eugénie, lingère \_\_\_\_\_

de Denezey \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le treize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_

fille de défunt Daniel Frédéric Crisinel \_\_\_\_\_

et de Lydie née Jaquier, domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt un, à Sützelfluh le vingt deux, et à Denezey le vingt trois Novembre mil-neuf-cent-douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2. Extrait de naissance de la fiancée, 3. Extrait du mariage Sädermann - Lenseyres avec inscription du divorce, 4. 2 6. actes de publications de mariage à Sützelfluh, Denezey et Payerne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Denezey et Sützelfluh le 13. Dec. 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Léon Sädermann Crisinel  
Eugénie Sädermann née Crisinel

Signatures des témoins :

H. Baehli  
Léon Payerne  
Emile Craustaz  
boulangier Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 47.  
Kiedel - Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Sayerne  
Aujourd'hui dix sept Décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kiedel Bruno Fritz ; machiniste \_\_\_\_\_

de Chardonney sur Morges \_\_\_\_\_ domicilié à Sayerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Schneidemühl (Prusse) le seize Novembre mil huit cent huitante deux \_\_\_\_\_

fils de défunt Friedrich Kiedel \_\_\_\_\_

et de Alwine Kiedel née Hahse, à Spandau (Allemagne) \_\_\_\_\_

2° Schmid Marie Anna, cuisinière \_\_\_\_\_

de Schwamendingen (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à Sayerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Creschi (Terno) le vingt quatre Mai mil huit cent huitante six \_\_\_\_\_

fille de Samuel Schmid, agriculteur à Epiez \_\_\_\_\_

et de défunte Anna née Nydegger \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chardonney, à Schwamendingen, et à Sayerne le deux Décembre mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2. & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. & 6. Actes de publications de mariage à Chardonney, Schwamendingen et Sayerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Villars-sous-Yens et de Schwamendingen le 17. Déc. 1912. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Bruno Kiedel \_\_\_\_\_

Marie Anna Kiedel - Schmid \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Hermann Alfred Flügel  
Hut macher Ballendorf \_\_\_\_\_

Herrn Herr Styrone  
Cigarenmacher \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Matter \_\_\_\_\_  
remplacé

N° 48

Rossier - Reber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui dix neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier Charles Benjamin, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Villarzel \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le dix neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un \_\_\_\_\_  
fils de défunt Benjamin Daniel Rossier \_\_\_\_\_  
et de Marie Louise née Moratel, à Payerne \_\_\_\_\_  
2° Reber Marie, ménagère \_\_\_\_\_  
de Eggwil (Bernes) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le six Février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_  
fille de défunte Louise Henriette Reber née Bosny \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt un, à Villarzel et  
à Eggwil le vingt deux Novembre mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 à H. actes  
de publications de mariage à Villarzel,  
Eggwil et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Villarzel et de Eggwil le 19. XII. 1912.

Signatures des époux :

Charles Rossier \_\_\_\_\_  
Marie Rossier née Reber \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Jérôme Rossier  
cordonnier Payerne \_\_\_\_\_  
Eugène Jamini  
menuisier Payerne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Matter \_\_\_\_\_  
remplacé

Vu le 27. I. 1913  
de l'Officier  
J. Romanninger

Le Numéro 48 de la page 52 est celui de  
la dernière inscription faite en 1912.  
Les deux doubles du présent registre  
sont conformes.

Ce que nous certifions  
L'officier de l'état civil de Payerne.  
L. Matter. Rapin

Un double a été remis le 3 Janvier  
1913 à l'autorité Cantonale en  
exécution de l'article 14 de l'Ordon-  
nance fédérale du 25 Février 1910  
Payerne le 3 Janvier 1913  
L'officier de l'état civil de Payerne  
L. Matter. Rapin



N° 1  
Rossier - Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui deux Janvier \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier François, chauffeur aux C.F.F. \_\_\_\_\_

de Villarzel \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Fribourg le trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt un \_\_\_\_\_

fils de Marins Rossier, serrurier \_\_\_\_\_

et de Anne Marguerite née Jungo, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2° Rossier Jeanne, ménagère \_\_\_\_\_

de Villarzel \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_

fille de Henri Rossier, boulanger \_\_\_\_\_

et de Elise née Groux, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix et à Villarzel le onze  
Décembre mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 et 5. Actes de publications de mariage à Villarzel et Payerne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Villarzel le 2 Janv. 1913 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

François Rossier

Jeanne Lobbier, née Lobbier

Signatures des témoins :

Jérôme Rossier  
cordonnier Payerne

H. Rossier  
boulanger Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
emplois

N<sup>o</sup> 2  
Castoldi - Fellegini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui premier Février \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Castoldi Pietro Enrico, mason \_\_\_\_\_

de Santino, province de Novare, Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Santino (Novare) le quatorze Janvier mil huit cent nonante \_\_\_\_\_

fil de Francesco Castoldi, mason \_\_\_\_\_

et de Maria Toberini, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Fellegini Carmelina Cecilia Giacomina, cigareuse \_\_\_\_\_

de Orasso, province de Novare, Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Orasso (Novare) le cinq Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un \_\_\_\_\_

filles de Battista Fellegini \_\_\_\_\_

et de Angiolina Zanoni, domiciliés à Orasso \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le neuf novembre, à Santino les vingt quatre novembre et premier Décembre, et à Orasso les un et huit Décembre mil neuf cent douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 à 5. Extraits de naissance et certificats d'état libre des fiancés, 6. Consentement des parents du fiancé mineur, 7. Autorisation de publier du Conseil d'Etat, 8 à 10. Publications de mariage à Santino, Orasso et Payerne, 11. Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué : en deux doubles à  
la Chancellerie d'Etat à Sansonne le  
1. II. 1913. \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Castoldi P. Enr

Carmelina Castoldi née Fellegini

## Signatures des témoins :

Biffi Pierre  
Mauvoire Payerne

Trigerio Pietro  
Peimtre Payerne

L'officier de l'état civil :

Mattew  
rempl. et

N° 3

Joye - Cardinaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui quatorze Février \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Joye Emile Augustin, boucher \_\_\_\_\_

de Mammens - Grandswaz (Fribourg) domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Mammens le cinq Février \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_

fil de Jean Severin Joye, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie Madeleine née Monnerat à Mammens \_\_\_\_\_

2° Cardinaux Marguerite Rose, repasseuse \_\_\_\_\_

de Paléziens \_\_\_\_\_ domiciliée à Paléziens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Maraçon le douze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante deux \_\_\_\_\_

fille de Charles Louis Cardinaux, agriculteur à Paléziens \_\_\_\_\_

et de défunte Louise Elise née Stuby \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Paléziens le vingt six, à Payerne le vingt sept, et à Mammens le vingt huit janvier mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3 Extraits de naissance des fiancés, 4 à 6. actes de publications de mariage à Mammens Paléziens & Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Mammens et de Paléziens le 14. II. 1913.

Signatures des époux :

Joye Emile  
Marguerite Joye née Cardinaux

Signatures des témoins :

Bariniaux Ami  
Grosen d'offie Lous...  
Jerard Poute  
Copier Payerne

L'officier de l'état civil :

Matt...

Par jugement du Tribunal du district de Payerne rendu en date du 19 mai 1924, déclaré définitif et exécutoire le 14 juin 1924, le mariage inscrit ci. contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le défendeur ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 23 juin 1924  
L'officier de l'état civil  
E. Maxner. Rapin

Communiqué au Département de Justice et Police le 23. VI. 1924

N° 4  
Vagnières - Tschann nie Glas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui quinze Février \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vagnières Ernest, conducteur C. F. F. \_\_\_\_\_

de Orzens \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Orzens le six Février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante un \_\_\_\_\_

fil de Constant Louis Théophile Vagnières, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Lina nie Vagnières, à Orzens \_\_\_\_\_

2° Tschann Henriette Joséphine nie Glas, caissière \_\_\_\_\_

de Soleure \_\_\_\_\_ domiciliée à Tréles (Berne) \_\_\_\_\_

veuve de Rudolf August Tschann dès le huit Décembre mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_

née à Berne le huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_

filles de défunt Alfred Glas \_\_\_\_\_

et de Rosina Eliza nie Steiner, à Tréles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt deux, à Orzens, à Soleure et à Diesse le vingt quatre Janvier mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. & 2. Promesses de mariage, 3. et 4. Extraits de naissance des fiancés, 5. Extrait de décès de Rudolf August Tschann, 6. à 9. Actes de publications de mariage à Orzens, Soleure, Diesse et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Orzens, Soleure et Diesse le 15 II. 1913.

Signatures des époux :

Ernest Vagnières

Henriette Vagnières nie Glas

Signatures des témoins :

Doudin for Conducteur eff.  
Payerne

Jenaly Nicolas conducteur  
Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
rempl.

No 5  
Gillieron - Friedly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui dix huit Février mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillieron Ulysse, ouvrier à la Condenserie  
de Roprax domicilié à Payerne  
veuf de Adèle née Cuanoud dès le dix sept Février mil neuf cent douze

---

né à Chesalles le quinze Février mil huit cent soixante sept  
fils de Emis Gillieron, agriculteur  
et de Sophie née Maury, à Sentheriaz

2° Friedly Rose, tailleur  
de Semsales (Fribourg) domiciliée à Payerne  
divorcée de Grand Jean Dominique dès le vingt deux Juin mil-  
neuf cent onze  
née à Sâles (Sarine) le trente Juillet mil huit cent huitante  
fille de défunt Pierre Friedly  
et de Anne née Dousse, ménagère à Belfaux

Les publications ont eu lieu à Semsales et à Payerne le vingt-neuf  
et à Roprax le trente Janvier mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Acte de décès de Adèle Gillieron née Cuanoud, 5. Extrait de Jugement du divorce Grand-Friedly 6 à 8. Actes de publications de mariage à Roprax, Semsales et Payerne.  
Communiqué : à l'état civil de Corcelles le Jorat et de Semsales le 18. 1. 1913.

Signatures des époux :

Ulysse Gillieron  
Rose Gillieron née Friedly

Signatures des témoins :

Charles Dousse  
Maurice Candace Payerne  
Gustave Savary Payerne  
Lumier Nestlé Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacé

N° 6  
Superchi - Gaibazzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt quatre Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent ~~treize~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Superchi Ferrante Umberto Maria, ouvrier à la tuilerie  
de Sacca, commune de Colono, prov. de Parma, Italie domicilié à Payerne  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Sacca (province de Parma, Italie) le vingt Mars mil huit cent huitante cinq  
fils de défunt Luigi Superchi  
et de Carolina Volpi, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

2° Gaibazzi Sara, cigareuse \_\_\_\_\_  
de Parma, province de Parma, Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne.  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Parma le vingt trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante six \_\_\_\_\_  
fille de Angiolina Gaibazzi, domestique à Parma \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt un Novembre, à Parma  
le huit Décembre et à Colono le vingt deux Décembre mil neuf cent  
douze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de  
naissance des fiancés, 4. autorisation  
de publier du Conseil d'Etat, 5 à 7. Publi-  
cations de mariage à Colono, Parma  
et Payerne, 8. Permis de célébration  
<sup>au Département</sup>  
de Justice et Police \_\_\_\_\_

Communiqué : en deux doubles à  
la Chancellerie d'Etat à Lancôme  
le 24. mars 1913. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Superchi Ferrante  
& Superchi Sara nata  
Gaibazzi.

Signatures des témoins :

G. Savary Ammann  
Payerne commis  
E. Hillommet Suisse  
Payerne

L'officier de l'état civil :

Mattar  
remplacé

7.  
Noéan - Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt sept Mars mil neuf cent treize  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Noéan Henri Louis, agriculteur  
de Payerne domicilié à Corges près Payerne  
célibataire  
né à Corges (Payerne) le quatre Mars mil huit cent quatre vingt trois  
fils de Henri Noéan, agriculteur à Corges  
et de défunte Jenny née Bossy  
2° Rapin Alexandrine, ménagère  
de Corcelles près Payerne domiciliée à Verchez Savary près Payerne  
célibataire  
née à Verchez Savary (Payerne) le sept Mai mil huit cent quatre vingt huit  
fille de Eugène Rapin, agriculteur à Verchez Savary  
et de défunte Suzanne née Rapin  
Les publications ont eu lieu à Payerne le cinq et à Corcelles le huit  
Mars mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 & 5. Actes de publications de mariage à Corcelles et Payerne

Communiqué : à l'état civil de Corcelles près Payerne le 27 Mars 1913

Signatures des époux :

Henri Noéan  
Alexandrine Noéan née Rapin

Signatures des témoins :

Fritz Rapin  
agriculteur Verchez Savary  
Bossy ceptue  
Rapin

L'officier de l'état civil :

Matten  
*remplacé*

N° 8

Blanchoud-Bücher

Nom et profession de l'époux :

1° Blanchoud Jean Louis, ouvrier à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Oron le Château domicilié à Fayerne

Etat civil :

veuf de Marie Louise née Fraignière dès le onze Mai mil neuf cent douze

Lieu et date de la naissance :

né à Corsier le vingt huit Septembre mil huit cent cinquante neuf

Noms, profession et

fils des défunts Jean Louis Blanchoud

domicile des parents :

et de Jeanne Marie Françoise née Corbat

Nom et profession de l'épouse :

2° Bücher Marianne Elise, ouvrière à la Condenserie

Lieu d'origine et de domicile :

de Hallnach (Seme) domiciliée à Fayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Grandcour le cing Janvier mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fille des défunts Jean Louis Bücher

domicile des parents :

et de Adèle née Gunthoberg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fayerne le onze, à Hallnach le douze, et à Oron le Châtel le treize Mars mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Acte de décès de Marie Louise Blanchoud née Fraignière, 5 & 7. Actes de publications de mariage à Oron le Châtel, Hallnach et Fayerne

Communiqué : à l'état civil de Oron et de Hallnach le 28 III. 1913.

Signatures des époux :

Blanchoud Jean Louis  
Marianne Blanchoud née Bücher

Signatures des témoins :

Hoffer Charles  
Charikal Fayerne  
J. Kiss  
Negriand Fayerne

L'officier de l'état civil :

Matten  
remplacé

N° 9  
Givel-Güggi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui cinq avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : \_\_\_\_\_

1° Givel Paul César, cordier \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

veuf de Fanny Marie née Bonnez dès le dix sept août -  
mil neuf cent onze ~~neuf~~.

né à Payerne le six Juin - mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

fil des défunts Henri Daniel Givel \_\_\_\_\_

et de Marianne Louise Jeannette née Marti \_\_\_\_\_

2° Güggi Marguerite, ménagère \_\_\_\_\_

de Grenchen (Soleure) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le vingt quatre Mai mil huit cent quatre vingt neuf \_\_\_\_\_

filles de Mrs Adolphe Güggi, médecin vétérinaire à Payerne \_\_\_\_\_

et de défunte Emma née Bonnez \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le quinze et à Grenchen le  
dix sept Mars mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2 et 3 Extraits de naissance des fiancés. 4. Acte de décès de Fanny Marie Givel née Bonnez, 5 et 6 Actes de publication à Payerne et Grenchen \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Grenchen le 5. IV. 1915. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Paul Givel*

Marguerite Güggi née Güggi

Signatures des témoins :

A Güggi, med. vét. Payerne -

H. Vernet Juge de Paix Payerne.

L'officier de l'état civil :

L. Mather. Rapin

N° 10

Nicod - Caille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui dix-huit avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicod Louis, géomètre \_\_\_\_\_

de Granges (Saud) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Granges le seize Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt quatre \_\_\_\_\_

fils de Victor Nicod, notaire \_\_\_\_\_

et de Eugénie née Koenig, domiciliés à Granges \_\_\_\_\_

2° Caille Eugénie, sans profession \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le douze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt six \_\_\_\_\_

fille de Daniel Caille, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Elise née Kapin, domiciliés à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix-huit et à Granges le dix neuf Mars mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 & 5. actes de publications de mariage à Granges et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Granges (Saud) le 18 avril 1913. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

L. Nicod  
Eugénie Nicod née Caille

Signatures des témoins :

Al. Juzzi  
commis J. Rodolphe Payerne

Jules Dondin  
bourgeois Payerne

L'officier de l'état civil :

Mattier  
remplacé

N° 11  
 Schaub - De Dompierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Fayerne  
 Aujourd'hui vingt quatre avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schaub Emile Otto, électricien \_\_\_\_\_

de Ormalingen (Bâle Campagne) \_\_\_\_\_ domicilié à Fausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bâle le douze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

fils de Emile Schaub, mécanicien \_\_\_\_\_

et de Emilie Heimike née Fink, à Zell \_\_\_\_\_

2° De Dompierre Augusta Marie, ménagère \_\_\_\_\_

de Fayerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Fayerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Fayerne le deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_

fille de Daniel François De Dompierre, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie née Cherbuin, à Fayerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fausanne et à Fayerne le cinq, et à Ormalingen le sept avril mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Fausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Ormalingen et de Fausanne le 24. IV. 1913.

Signatures des époux :

E Schaub

Augusta Schaub née de Dompierre

Signatures des témoins :

Louis Piqueron  
 menuisier Fayerne

Emile Hellommes  
 huissier municipal Fayerne

L'officier de l'état civil :

Matter

N<sup>o</sup> 12

Ferrin - Dupertuis

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Ferrin François, confiseur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tayerne domicilié à Tayerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tayerne le cinq Février mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fils des défunts Jules Ferrin

domicile des parents :

et de Suzette Betine née Huoson

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Dupertuis Eléonore, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous domiciliée à Chessel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chessel le trois août mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de défunt Marc Samuel Dupertuis

domicile des parents :

et de Cécile Philippine Bernard, à Chessel

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tayerne le neuf, à Ormont-dessous et à Chessel le onze avril mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 à 6. Actes de publications de mariage à Ormont-dessous, Chessel et Tayerne

Communiqué : à l'état civil de Ormont-dessous et de Villeneuve (Vand) le 24. IV. 1913.

Signatures des époux :

François Perrin

Eléonore Dupertuis

née Dupertuis

Signatures des témoins :

A. Albert Schey

Caminieux, Tayerne

E. Lumbach Perrin

J. Mantin Tayerne

L'officier de l'état civil :

Matter

rempl.

N° 13

Chofflon - Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Fayerne  
Aujourd'hui vingt quatre avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chofflon Pierre Maurice, charpentier \_\_\_\_\_

de Chénens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Fayerne \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

né à Chénens le neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante un \_\_\_\_\_

fil de Jean Prosper Albin Chofflon \_\_\_\_\_

et de Marie Ursule née Macheret, tous deux décédés \_\_\_\_\_

2° Pittet Célestine Celina, ouvrière en tabac \_\_\_\_\_

de Foliez-Pittet \_\_\_\_\_ domiciliée à Fayerne \_\_\_\_\_

divorcée de Grognez Felix Constant dès le vingt huit Novembre mil huit cent nonante neuf \_\_\_\_\_

née à Montet (Broye) le dix-sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante un \_\_\_\_\_

fille de Prothais Pittet \_\_\_\_\_

et de Marie née Borgognon, tous deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fayerne le cinq, à Foliez Pittet le six,  
et à Chénens le sept avril mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Extrait du Jugement en divorce Grognez - Pittet, 5 à 7. Actes de publications de mariage à Chénens, Foliez-Pittet et Fayerne.

Communiqué : à l'état civil de Bottem et de Antigny le 24 IV. 1913.

Signatures des époux :

Chofflon Pierre  
Céline Chofflon Pittet

Signatures des témoins :

Marius Chofflon  
Marius Gstaiger  
Rossie Litor  
ouvrier Nestlé Fayerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
rempl. et

N° 14

Duc - Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne

Aujourd'hui vingt cinq avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duc Héli, agriculteur \_\_\_\_\_

de Villars-Bramard \_\_\_\_\_ domicilié à Cerniaz \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Cerniaz le deux Septembre mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_

fils de Constant Duc, décédé \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Duc, à Cerniaz \_\_\_\_\_

2° Cachin Louisa Alice, ménagère \_\_\_\_\_

de Seigneux et Cerniaz \_\_\_\_\_ domiciliée à Seigneux \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Seigneux le dix Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt six \_\_\_\_\_

fille de Louis Hésat Cachin, agriculteur à Seigneux \_\_\_\_\_

et de Louise née Hettex, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Villars-Bramard, à Cerniaz, et à Seigneux le deux avril mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Villarszel \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Villarszel le 25. IV. 1913. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Héli Duc  
Alice Duc née Cachin

Signatures des témoins :

Louis Cachin  
Agriculteur Seigneux  
Emile Guind  
agriculteur Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacé

N° 15

Moser - Rickli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt neuf avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moser Henri, menuisier \_\_\_\_\_

de Sangnan (Geneve) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

né à Fribourg le trente Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_

fil de défunt Jean Ulrich Moser \_\_\_\_\_

et de Marie Moser née Wenger, à Payerne \_\_\_\_\_

2° Rickli Bertha, cuisinière \_\_\_\_\_

de Chumotetten (Geneve) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

née à Fitzberg le vingt Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt six \_\_\_\_\_

fille de Johannes Rickli, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Katharina née Birrer, à Chumotetten \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le neuf, à Sangnan et à Chumotetten le dix avril mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2. & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. à 6. Actes de publications de mariage à Sangnan, Chumotetten et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Sangnan et de Chumotetten le 29 IV 1913 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Moser \_\_\_\_\_

Bertha Moser geb. Rickli \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Fritz Fassnacht, Payerne \_\_\_\_\_

Arnold Bruder, boucher Payerne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Matter \_\_\_\_\_  
remplet

N° 16

Savary - Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui trente avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Aimé François, agriculteur \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le trente Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_

fil de Aimé Daniel Savary, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Elise née Knache, à Payerne \_\_\_\_\_

2° Rossier Emma Berthe, ménagère \_\_\_\_\_

de Villarzel \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le quatre Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt six \_\_\_\_\_

filles de défunt Benjamin Daniel Rossier \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Moratel, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Villarzel et à Payerne le neuf avril  
mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 et 5. Actes de publications de mariage à Villarzel et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Villarzel le 30 avril 1913. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Aimé Savary  
Emma Savary née Rossier

Signatures des témoins :

Ernest Savary  
agriculteur Payerne  
Louis Vanner  
Agriculteur Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplir

N° 17

Mutter - Gloor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Fayerne  
Aujourd'hui dix sept Mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mutter Joseph, assortisseur de cigares \_\_\_\_\_

de Kütte, Oberamt Säckingen, Baden domicilié à Madretsch (Berne) \_\_\_\_\_

veuf de Marie Joséphine Eschopp dès le sept Septembre mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_

né à Kütte le dix sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_

fil de Jakob Mutter à Kenhauingen \_\_\_\_\_

et de Cheresia née Stoll, décédée \_\_\_\_\_

2° Gloor Marie, ménagère \_\_\_\_\_

de Alltwil, Commune de Boniswil, Argovie domiciliée à Fayerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Birsfelden le vingt cinq Septembre mil huit cent nonante un \_\_\_\_\_

fille de Jakob Samuel Gloor, décédé \_\_\_\_\_

et de Wilhelmine née Obriet, à Fayerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Fayerne et à Madretsch le dix-neuf, \_\_\_\_\_  
à Boniswil et à Kütte le vingt un avril mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Madretsch \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Joseph Mutter \_\_\_\_\_

Marie Mutter née Gloor \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Hermann Kern \_\_\_\_\_  
Pigarente Fayerne \_\_\_\_\_

Ernst Gloor \_\_\_\_\_  
Fayerne Lomesik \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Mutter \_\_\_\_\_  
rempl.

Par décision du 6 avril 1916 le Grand Conseil du Canton de Berne a accordé la naturalisation bernoise aux époux Mutter. Gloor qui ont acquis la bourgeoisie de la Commune de Tramelan. dessus.

Inscrit le 10 juillet 1916 à la demande de la Direction de Police du Canton de Berne.

L'officier de l'état civil  
St. Mather. Rapin

Communiqué à l'état civil de Madretsch, Boniswil et Tramelan et au Département de Justice et Police à Lausanne, le 10. VII. 1916.

Communiqué : à l'état civil de Madretsch et de Boniswil, et à la chancellerie d'état à Lausanne le 17 Mai 1913.

N° 18  
 Michaud - Brodbeck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
 Aujourd'hui vingt trois Mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michaud François Louis, voiturier \_\_\_\_\_

de Frasses (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Eugy (Fribourg) le trente un Octobre mil huit cent quatre vingt huit \_\_\_\_\_

fils de Marie Michaud, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° Brodbeck Eva Hermance, ménagère \_\_\_\_\_

de Muttens (Bâle Campagne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

fille de Henri Brodbeck, voiturier à Zurich \_\_\_\_\_

et de Isaline née Jaquier, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le trois, à Frasses et à Muttens le quatre Mai mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 à 6. Actes de publications de mariage à Frasses, Muttens et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Montet (Groye) et de Muttens le 23. V. 1913. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Michaud  
 Eva Michaud née Brodbeck

Signatures des témoins :

Juffier, Ernest - fils.  
 de J. J. J. Payerne.  
 Mommey, Alois  
 de J. J. Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
 rempli

N° 19

Jacot-Guillarmod = Rattaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui douze Juillet mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jacot-Guillarmod Frédéric Henri, menuisier

de Chaux de Fonds, La Sagne et La Ferrière domicilié à Payerne

célibataire

né à Echepart (Neuchâtel) le vingt sept Septembre mil huit cent quatre vingt huit

fil de Paul Numa Jacot-Guillarmod, horloger à Chaux de Fonds

et de défunte Marie Judith Othilie Bouverot

2° Rattaz Louise Joséphine, cigarense

de Villeneuve (Fribourg) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Cugy (Fribourg) le cinq avril mil huit cent quatre vingt treize

filles de François Rattaz, journalier

et de Valérie née Deschamps, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt un, à Villeneuve, Chaux de Fonds, La Sagne et La Ferrière le vingt trois Juin mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

N° 1. Promesse de mariage, 2 & 3.

Extraits de naissance des fiancés,

H. à 8. Publications de mariage à

Chaux de Fonds, La Sagne, La Ferrière

Villeneuve et Payerne

Communiqué : à l'état civil de

Chaux de Fonds, La Sagne, La Ferrière

et Supérieure le 12. VII. 1913

Signatures des époux :

Frédéric Jacot Guillarmod

Louise Jacot Guillarmod née Rattaz

Signatures des témoins :

Frédéric Dupont  
menuisier à Payerne

Jeanet William  
Cigariier Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter

Par jugement du Tribunal du district de Payerne, rendu en date du 18 Mai 1925, déclaré définitif et exécutoire le 25 Septembre 1925, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Insait le 1<sup>er</sup> Octobre 1925  
L'officier de l'état civil  
S. Matter, Rappin

Communiqué au Département de Justice et Police le 1. 8. 1925

N° 20

Deppieraz - Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Deppieraz Jean Ami, agriculteur \_\_\_\_\_

de Denezzy \_\_\_\_\_ domicilié à Denezzy \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Denezzy le premier Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fils des défunts Jean Jules Deppieraz \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Crisinel \_\_\_\_\_

2° Gilliard Léa Olympé, ménagère \_\_\_\_\_

de Combremont le Grand \_\_\_\_\_ domiciliée à Denezzy \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Trévoloup le vingt neuf février mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fille de Pierre Thé Gilliard, agriculteur à Denezzy \_\_\_\_\_

et de Thise née Sidoux, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Denezzy et à Combremont le Grand le  
Six Juillet mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Denezzy \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Denezzy le 25. VII. 1913. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ami Deppieraz \_\_\_\_\_

Olympe Deppieraz née Gilliard \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Gustave Savary emp. de bureau Payerne \_\_\_\_\_

C. Hiffenegger Secrétaire municipal Payerne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Matter \_\_\_\_\_  
remplacé

N° 21

Lüthy-Rognon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui deux août \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : \_\_\_\_\_

1° Lüthy Georges Albert, ferblantier \_\_\_\_\_

de Rüderswil (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Avenches le vingt un octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt neuf \_\_\_\_\_

fils de Elise Lüthy, ménagère à Cudrefin \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° Rognon Irène Elise, employée en lithographie \_\_\_\_\_

de Montalchez (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à Neuchâtel \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Neuchâtel le trois octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante trois \_\_\_\_\_

fille de Auguste Henri Rognon, employé communal \_\_\_\_\_

et de Mathilde Anna née Sauser, à Neuchâtel \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le deux, à Neuchâtel le trois  
à Rüderswil et St. Aubin le quatre juillet mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 et 2 Promesses de mariage. 3 et 4 Extrait de naissance des fiancés. 5 Autorisation des parents de la fiancée. 6 à 9 Publications de mariage à Rüderswil, Payerne, St. Aubin et Neuchâtel

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Rüderswil, St. Aubin et Neuchâtel le 2. VIII. 1913.

Signatures des époux :

Georges Lüthy  
Irène Lüthy née Rognon

Signatures des témoins :

Louis Vestral employé de Bong  
Payerne  
Auguste Guél facteur  
Payerne

L'officier de l'état civil :

St. Maxime Rapin

N<sup>o</sup> 22  
 Déglise. Pochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Payerne  
 Aujourd'hui deux août \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Déglise Joseph Célestin, boisselier \_\_\_\_\_

de Châtel St Denis \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Châtel St Denis le vingt mai — mil huit cent quatrevingt quatorze —

fil de Jean Déglise, boisselier \_\_\_\_\_

et de Eugénie née Cardinaux, domiciliés à Sausanne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Pochon Marie Hélène, cigarière \_\_\_\_\_

de Dompiere (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Dompiere \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Dompiere le vingt deux novembre — mil huit cent quatrevingt douze —

filles de défunt François Isidore Pochon \_\_\_\_\_

et de Marie Moule née Serdon, ménagère à Dompiere \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtel St Denis, Dompiere et Payerne  
 le vingt cinq avril mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés, autorisation des parents du fiancé, 5. Autorisation du Conseil d'Etat pour le fiancé mineur

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Châtel St Denis et Dompiere

Signatures des époux :

Joseph Déglise

Marie Déglise née Pochon

Signatures des témoins :

Louis Rapin  
 négociant à Payerne

Emile Willommet, Suisse  
 Payerne

L'officier de l'état civil :

S. Mayer, Rapin

N° 23

Nicod - Montandon

A Payerne  
Aujourd'hui quatorze août \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'époux :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Nicod Ernest Eugène, greffier de la Justice de Paix  
de Granges (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Payerne le vingt neuf août mil huit cent quatre vingt huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Philippe Nicod, agent d'affaires à Payerne \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de défunte Elise née Notz \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Montandon Juliette Eugie, employée de bureau \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Soche et de Travers (Nenchâtel) domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née aux Verrières le dix neuf Mars mil huit cent quatre vingt trois \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jâmes Oscar Montandon, chef de gare à Payerne \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de défunte Marie Julie née Delay \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Granges, au Soche et à Payerne  
le dix, et à Travers le onze Juillet mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3.  
Extraits de naissance des fiancés,  
4 à 7. Actes de publications de  
mariage au Soche, à Travers,  
à Granges et à Payerne.

Signatures des époux :

E. Nicod  
Juliette Nicod née Montandon

Signatures des témoins :

Montandon, chef de gare  
Payerne  
Oscar Barry cafetier  
à Payerne

Communiqué : à l'état civil de  
Granges, du Soche et de Travers  
le 14. VIII 1913.

L'officier de l'état civil :

Mattier  
complet

N° 24  
**Savary - Ney**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A **Payerne**  
 Aujourd'hui quatorze août \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Savary Oscar**, agriculteur \_\_\_\_\_

de **Payerne** \_\_\_\_\_ domicilié à **Payerne** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à **Payerne** le vingt sept juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

fil de **Aimé Daniel Savary**, agriculteur \_\_\_\_\_

et de **Elise** née **Buache**, domiciliée à **Payerne** \_\_\_\_\_

2° **Ney Emilie Marguerite**, ménagère \_\_\_\_\_

de **Payerne** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Etrabloz** près **Payerne** \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à **Etrabloz** près **Payerne** le treize avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_

filles de **Daniel Ney**, décédé \_\_\_\_\_

et de **Jenny** née **Estoppey**, domiciliée à **Etrabloz** \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Payerne** le vingt quatre juillet \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Actes de publications de mariage à Payerne.

Communiqué: \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Oscar Savary**

**Emilie Savary**  
 née **Ney**.

Signatures des témoins :

**Ernest Bossy Fivaz**  
 Agriculteur **Payerne**.

**Rossin Farnon**  
**Boucher Payerne**

L'officier de l'état civil :

**Matter**  
 rempli

N° 25

*Serrin - Husson*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Payerne*  
 Aujourd'hui *vingt six août* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *treize* \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° *Serrin Louis Frédéric*, *voyageur de commerce*  
 de *Payerne* \_\_\_\_\_ domicilié à *Payerne* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
 né à *Payerne* le *vingt six août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt sept* \_\_\_\_\_  
 fils de *Louis Jérôme Serrin*, à *Payerne* \_\_\_\_\_  
 et de *défunte Frena* née *Wiederkehr* \_\_\_\_\_  
 2° *Husson Emilie*, *demoiselle de magasin*  
 de *Payerne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nenchâtel* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_  
 née à *Payerne* le *quinze Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt six* \_\_\_\_\_  
 fille de *Henri Louis Husson* \_\_\_\_\_  
 et de *Marie Julie* née *Tomini*, à *Payerne* \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à *Payerne* le *quatorze* et à *Nenchâtel*  
 le *quinze Juillet* mil neuf cent *treize* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 & 5. Actes de publications de mariage à *Nenchâtel* et *Payerne*.

Communiqué : à l'état civil de *Nenchâtel* le *26 VIII* 1913.

Signatures des époux :

*Louis Serrin*  
*Emilie Serrin née Husson*

Signatures des témoins :

*Edouard Lemann*  
*tapisserieur Payerne*  
*Robert Savary*  
*comptable Payerne*

L'officier de l'état civil :

*Matter*  
*comptable*

N° 26  
**Jidoux - Chollet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*A Payerne*  
 Aujourd'hui *cing Septembre* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *treize* \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jidoux Constant Aimé*, agriculteur \_\_\_\_\_

de *Villars le Comte* \_\_\_\_\_ domicilié à *Villars le Comte* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Villars le Comte le cinq janvier* mil huit cent *quatre vingt deux* \_\_\_\_\_

fil de *Sonis Jidoux*, agriculteur \_\_\_\_\_

et de *Julie née Cuanoud*, à *Villars le Comte* \_\_\_\_\_

2° *Chollet Berthe*, ménagère \_\_\_\_\_

de *Maracon* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Villars le Comte* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Villars le Comte le cinq Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt neuf* \_\_\_\_\_

filles de *François Chollet* \_\_\_\_\_

et de *Sonie née Martin*, les deux *décédés* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Villars le Comte et à Maracon le dix huit Juillet* mil neuf cent *treize* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Jenezy* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jidoux Constant Aimé*  
*Berthe Jidoux née Chollet*

Signatures des témoins :

*J. Jidoux*  
*agriculteur Villars le Comte*  
*Emile Guis*  
*agriculteur Payerne*

Communiqué : à l'état civil de *Jenezy et Salerieux le 5 Sept. 1913*

L'officier de l'état civil :

*Mattew*  
*remplacé*

N<sup>o</sup> 27.  
Schick - Christinat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui douze Septembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : *Joseph -illot*  
1<sup>o</sup> Schick Samuel, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Kriechenwil, Commune de Ticki (Neuchâtel) domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
veuf de Anna Maria née Gfeller dès le Seize Décembre mil neuf cent  
douze \_\_\_\_\_  
né à Horat le quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_  
fils de Samuel Schick, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Marie née Ferrottet, à Domdidier \_\_\_\_\_  
2<sup>o</sup> Christinat Elise, ménagère \_\_\_\_\_  
de Chabrey \_\_\_\_\_ domiciliée à Chabrey \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
née à Chabrey le vingt trois Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_  
fille des défunts Jean Frédéric Christinat \_\_\_\_\_  
et de Suzette Henriette née Christinat \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt un, à Chabrey le  
vingt trois, et à Saupen le vingt quatre Août mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Acte de décès de Anna Maria Schick née Gfeller 5 à 7. Actes de publications de mariage à Saupen, Chabrey et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de Saupen et de Constantine le 12 Sept. 1912.

Signatures des époux :

*Samuel Schick*  
*Elise Schick née Christinat*

Signatures des témoins :

*Jules Jomin*  
*Caipiv Payerne*  
*Jules Gunzburger*  
*Negit Payerne*

L'officier de l'état civil :

*Matter*  
*remplet*

N° 28

Polli - Pezzoli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui quinze Septembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Polli Domenico Armando, marbrier \_\_\_\_\_de Bruino - Arvizio (Cessin) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Buenos-Ayres (Argentine) le sept Octobre mil huit cent huitante cinq \_\_\_\_\_fils de défunt Pietro Polli \_\_\_\_\_et de Sofia Polli, à Bruino - Arvizio \_\_\_\_\_2° Pezzoli Maria Felice Claudia, ménagère \_\_\_\_\_de Seffe, province de Bergamo, (Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Seffe (Italie) le quatorze Décembre mil huit cent nonante quatre \_\_\_\_\_fille de Gio Maria Pezzoli, maçon \_\_\_\_\_et de Angela Castelli, à Payerne \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Bruino - Arvizio et à Payerne le vingt-  
quatre Juillet et à Seffe les dix et dix-sept août mil neuf cent  
treize \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de  
naissances des fiancés, 4 & 5. Autorisation des  
parents et certificat d'état libre pour la fiancée,
6. Autorisation de publier du Conseil d'Etat du  
Canton de Vaud, 7 & 9. Actes de publications de  
mariage à Bruino - Arvizio, Seffe et Payerne.

Communiqué : à l'état civil de  
Bruino - Arvizio et à la Chancellerie  
d'Etat à Lansanne le 15 Sept. 1913.

Signatures des époux :

Polli Domenico  
Maria Pezzoli nata Pezzoli

Signatures des témoins :

Francioli Rinaldo  
Marbrier Payerne  
Soranzo Saveria  
employée Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacéLe Tribunal Cantonal de  
Nyon a par jugement du 3  
Février 1920, devenu définitif  
le 27 Février 1920, a prononcé  
aux torts de la femme, le divorce  
du mariage Polli - Pezzoli  
inscrit ci. contre. Le Tribunal  
a fixé un délai d'un an pendant  
lequel la femme ne pourra se  
remarier.

Inscrit le 20 Mars 1920

L'officier de l'état civil

S. Mathier - RapiqCommuniqué au Département  
de Justice et Police le 20. III. 1920

N° 29  
Crisinel - Husson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt trois Septembre mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crisinel Albert, employé C.F.F.

de Denezzy domicilié à Payerne

célibataire

né à Grandcour le dix neuf Juillet mil huit cent quatre vingt huit

fil de défunt Auguste Crisinel

et de Eugénie née Goumaz, à Payerne

2° Husson Jeanne Marguerite, lingère

de Payerne domiciliée à Payerne

célibataire

née à Payerne le vingt quatre Mars mil huit cent quatre vingt sept

filles de Henri Louis Husson

et de Marie Julie née Domini, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le deux et à Denezzy le trois  
Septembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 & 5. Actes de publications de mariage à Denezzy et Payerne

Communiqué : à l'état civil de Denezzy le 23 Sept. 1913.

Signatures des époux :

Crisinel Albert

Marguerite Crisinel née Husson

Signatures des témoins :

Rapin comm. ch.  
Payerne

Michel Charles  
C.F. Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
complet

N° 30

Lythou - Cuennet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Sayerne*  
Aujourd'hui *Six Octobre* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *treize* \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lythou Henri Firmin*, *cafetier* \_\_\_\_\_de *Écuwillens (Fribourg)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Sayerne* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *Fribourg* le *dix Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt cinq* \_\_\_\_\_fils des *défunts Bruno André Lythou* \_\_\_\_\_et de *Emie Rosalie née Clément* \_\_\_\_\_2° *Cuennet Marie Antoinette*, *sommelière* \_\_\_\_\_de *Grolley (Fribourg)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Vevey* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_née à *Chandon (Fribourg)* le *vingt deux Mars* mil huit cent *quatre vingt huit* \_\_\_\_\_fille de *Louis Charles Cuennet*, *agriculteur* \_\_\_\_\_et de *Marie Magdeleine Cuennet née Lythou*, à *Grolley* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Grolley* et à *Payerne* le *dix*, à *Écuwillens* et à *Vevey* le *onze Septembre 1913* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. & 2. *Promesses de mariage*, 3 et 4.  
*Extraits de naissance des fiancés*, 5 à  
8. *Actes de publications de mariage* à  
*Écuwillens, Grolley, Vevey et*  
*Sayerne* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
*Écuwillens, Grolley et Vevey* le *6*  
*Octobre 1913* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henri Lythou*  
*Antoinette Lythou née Cuennet*

Signatures des témoins :

*Clément Louis*  
*Cafetier Payerne*  
*Musiat Albert menuisier*  
*Payerne*

L'officier de l'état civil :

*Mattier*  
*remplacé*

N° 31

Bächler - Sinder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
 Aujourd'hui onze Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Bächler Johann, charretier \_\_\_\_\_  
 de Plaffeyen (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 né à Cordast (Fribourg) le vingt deux Mars mil huit cent huitante six \_\_\_\_\_  
 fils de Peter Bächler, agriculteur à Payerne \_\_\_\_\_  
 et de Anne née Bonquet, décédée \_\_\_\_\_  
 2° Sinder Frieda Bertha, cigareuse \_\_\_\_\_  
 de Innerbirnmoos (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 née à Witzwyl (Gampelen) le vingt trois Juillet mil huit cent nonante \_\_\_\_\_  
 fille de défunt Christian Sinder \_\_\_\_\_  
 et de Rosa née Marbot, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt quatre, à Plaffeyen  
 et à Kurzenberg le vingt cinq Juillet mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 à 7. actes de publications de mariage à Plaffeyen Kurzenberg & Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Plaffeyen et de Kurzenberg le 11. Oct. 1913.

Signatures des époux :

Bächler Jean  
 Bertha Bächler née Sinder

Signatures des témoins :

Rey Henri  
 journalier Payerne  
 E. Hellommet huissier municipal  
 Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
 rempli

N° 32

\* Allaman - Jenny

Nom et profession de l'époux :

1° Allaman Joseph Nicolas, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Charmey et Hlanterville (Gruyère) domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montagny la Ville le quinze Février mil huit cent huitante sept

Noms, profession et

fils de Auguste Allaman, agriculteur à Domdidier

domicile des parents :

et de défunte Marie née Michel

Nom et profession de l'épouse :

2° Jenny Pauline, ouvrière en tabacs

Lieu d'origine et de domicile :

de Dirlaret (Fribourg) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chésopelloz le vingt un Décembre mil huit cent nonante deux

Noms, profession et

fille de défunt Jean Germain Jenny

domicile des parents :

et de Marie Félicite née Cottier, à Russy

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le cinq, à Charmey et à Hlanterville le six, et à Rechthalten le dix neuf Septembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 & 7. Actes de publications de mariage à Charmey, Hlanterville, Rechthalten et Payerne

Communiqué : à l'état civil de Charmey, Hlanterville (Gruyère) et de Rechthalten le 11. Oct. 1913.

Signatures des époux :

Allaman Joseph  
Pauline Allaman

Signatures des témoins :

1. Fritz Lutz  
maréchal Payerne  
2. Henri Renoud Marsm Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacé

N° 33.

Calderini - Sicini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Calderini Giovanni Pasquale, mason \_\_\_\_\_

de Cavallirio, province de Novare, Italie — domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Cavallirio le dix avril \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante sept \_\_\_\_\_

fil de Battista Calderini, cultivateur \_\_\_\_\_

et de Teresa Pastore, à Cavallirio (Novare) \_\_\_\_\_

2° Sicini Eugrosina dite Irène, cigareuse \_\_\_\_\_

de Oltrepovo, province de Bergamo, Italie — domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Oltrepovo le trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_

filles de défunt Giovanni Sicini \_\_\_\_\_

et de Annunziata Ricardi, ménagère à Mondon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le treize, à Cavallirio et à Oltrepovo le trente un août mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 et 3. Extraits de naissance et (4 et 5) certificats d'état libre des fiancés, 6. autorisation de publier du Conseil d'Etat, 7 à 9. Publications de mariage à Cavallirio, Oltrepovo et Payerne, 10. Permis de célébration du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne en deux doubles le 20 Oct. 1913. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Calderini Giovanni Pasquale  
Calderini Irène

Signatures des témoins :

Morini Angelo  
Langhi Federico  
Mason Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 34

Parisod - Buchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt un Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Parisod Paul Emile, cordier \_\_\_\_\_

de Entry et Villette \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le premier Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante un \_\_\_\_\_

fil de Paul Parisod, agent de police, à Payerne \_\_\_\_\_

et de défunte Berthe née Hoffer \_\_\_\_\_

2° Buchs Theresia Magdalena, Sommelière \_\_\_\_\_

de Jaur (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Jaur le vingt six Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante un \_\_\_\_\_

fille de Elisa Buchs, ménagère à Lépentes (Fribourg) \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Entry, à Villette, à Jaur et à Payerne le huit Octobre mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2. & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. à 7. actes de publications de mariage à Entry, Villette Jaur et Payerne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Entry, Entry et Jaur le 21 Oct. 1913. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Parisod Paul

Therise Parisod née Buchs

Signatures des témoins :

Holl Emile

Gigariet Payerne

Luu Jules Cordonnier Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplé

N° 35  
 Cherbuin-Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
 Aujourd'hui vingt trois Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cherbuin Gustave François, inspecteur de laiteries \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Payerne le seize Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante neuf \_\_\_\_\_

fil des défunts François Daniel Cherbuin \_\_\_\_\_

et de Jeanne Louise née Brossy \_\_\_\_\_

2° Rochat Mathilde Emma, cuisinière \_\_\_\_\_

de L'abbaye \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née au Sentier le cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante cinq \_\_\_\_\_

filles de Henri Frederich Rochat \_\_\_\_\_

et de Adèle Emma Zélie née Favay, au Sentier \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à L'abbaye et à Payerne le sept Octobre  
 mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2. Extrait de naissance de la fiancée, 3 et 4. Actes de publications de mariage à L'abbaye et à Payerne. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de L'abbaye le 23. Oct. 1913. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

G. Cherbuin  
 M. Rochat

Signatures des témoins :

Gustave Nestlé  
 Hippolyte Payerne  
 Ernest Bonny  
 coiffeur Payerne

L'officier de l'état civil :

Maurer  
 rempli

N° 36

Kaenel-Baumgartner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent trente \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kaenel Louis, instituteur \_\_\_\_\_de Bargen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Combremont le Grand \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Fayerne le trois août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_fils de Jean Kaenel, décédé \_\_\_\_\_et de Marie Louise née Savary, à Fayerne \_\_\_\_\_2° Baumgartner Elisa, couturière \_\_\_\_\_de Siestal (Bâle Campagne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Fayerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Fayerne le vingt deux août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt quatre \_\_\_\_\_fille de Jacques Baumgartner, décédé \_\_\_\_\_et de Nancy née Muller, à Fayerne \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand le six, à Bargen Siestal et Fayerne le sept Octobre mil neuf cent trente \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Combremont le Grand \_\_\_\_\_Communiqué : à l'état civil de Bargen Siestal et Combremont le Grand le 23. Oct. 1913 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

L. KaenelElise Kaenel née Baumgartner

Signatures des témoins :

Benjamin Muller Institut.J. MüllerC. Cartier Inst. à Fayerne

L'officier de l'état civil :

Matter remplacé

N° 37  
Givel - Cherbuin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt quatre octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Givel Henri, mécanicien \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Breda (Hollande) le vingt trois avril mil huit cent nonante trois \_\_\_\_\_

fil de Marie Givel, ouvrière à la Condenserie, à Payerne \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° Cherbuin Susanne, ouvrière en tabaco \_\_\_\_\_

de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Payerne le quinze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_

fille de Henri Cherbuin, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie née Fittet, à Payerne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix Septembre mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Acte de publications de mariage à Payerne

Communiqué :

Signatures des époux :

Henri Givel

Susanne Givel née Cherbuin

Signatures des témoins :

E. Walter R. Baillou  
Payerne

M. de Sully Steiner  
Chaprenin Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
complet

N° 38  
Bucher - Schmied

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui vingt quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bucher Gustave Adolphe, employé communal \_\_\_\_\_

de Hallnach (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Verrey le huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante neuf \_\_\_\_\_

fil des défunts Gustave Adolphe Bucher \_\_\_\_\_

et de Marguerite Catherine Regarter \_\_\_\_\_

2° Schmied Martha, femme de chambre \_\_\_\_\_

de Affoltern i/S. (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Signau (Berne) le dix Février \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante sept \_\_\_\_\_

filles de Gottfried Schmied, jardinier \_\_\_\_\_

et de Margaritha née Scheidegger, à Signau \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Hallnach, à Affoltern i/S., et à Payerne le huit Octobre mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 + 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 + 6. actes de publications de mariage à Hallnach, Affoltern i/S. et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Hallnach et Affoltern i/S. le 24 oct. 1913. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gustave Bucher  
Martha Bucher née Schmied

Signatures des témoins :

G. Savary commis Payerne  
E. Willmann huissier Payerne

L'officier de l'état civil :

Mattier  
rempl[acé]

N° 39  
Aebi - Einder

Nom et profession de l'époux :

1° Aebi Friedrich, charretier

Lieu d'origine et de domicile :

de Syss (Berne) domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Syss le trente un Mars mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fil de défunte Magdalena Aebi

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Einder Frieda, domestique de ménage

Lieu d'origine et de domicile :

de Innerbirnmoos (Berne) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Witzwyl (Gampelen) le vingt sept Novembre mil huit cent nonante un

Noms, profession et

fille de Christian Einder, décédé

domicile des parents :

et de Rosa nie Marbot, à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Einder et à Payerne le trente septembre, et à Syss le premier Octobre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 à 6. actes de publications de mariage à Syss, Einder et Payerne

Communiqué : à l'état civil de Syss et de Kuxenberg le 15. nov. 1913.

Signatures des époux :

Aebi Friedrich

Frieda Aebi Einder

Signatures des témoins :

E. Watter tailleur Payerne

G. Savary commis Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° 40

Kolly-Schuhmacher

Nom et profession de l'époux :

1° Kolly César Jean Joseph, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de La Roche (Fribourg) domicilié à Payerne

Etat civil :

veuf de Bertha Julienne née Pillonel dès le vingt-neuf octobre mil neuf cent douze

Lieu et date de la naissance :

né à Romont le vingt-cinq juillet mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fils des défunts Auguste Kolly

domicile des parents :

et de Anna Stempfli

Nom et profession de l'épouse :

2° Schuhmacher Rosina, cigarière

Lieu d'origine et de domicile :

de Kriechegg (Geneve) domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Kriechegg le six février mil huit cent nonante

Noms, profession et

fille de Elisabeth Schuhmacher, à Payerne

domicile des parents :

~~et de~~

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Kriechegg et Payerne le trente-un octobre et à La Roche le premier novembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Acte de décès de Bertha Julienne Kolly née Pillonel, 5 à 7. Actes de publications de mariage à La Roche, Kriechegg et Payerne

Communiqué : à l'état civil de

La Roche et de Kriechegg le 15.

nos. 1913.

Signatures des époux :

César Kolly

Rosina Kolly née Schuhmacher

Signatures des témoins :

Auguste Verdon  
Menuisier PayerneE. Wellonnet Menuisier  
Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacé

N° H1  
**Cachin - Gentil**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Payerne*  
 Aujourd'hui vingt-six Novembre mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cachin Octave, agriculteur

de Cerniaz (Vaud) domicilié à Cerniaz

célibataire

né à Cerniaz le premier Octobre mil huit cent quatre-vingt quatre

fil de Charles Cachin, agriculteur

et de Suzette Elise née Wist, à Cerniaz

2° Gentil Emma, ménagère

de Dompierre (Vaud) domiciliée à Dompierre

célibataire

née à Dompierre le dix huit Avril mil huit cent quatre-vingt neuf

fille de Felix Emmanuel Gentil, agriculteur à Dompierre

et de Caroline née Besson, décédée

Les publications ont eu lieu à Cerniaz le neuf et à Dompierre le dix  
Novembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de  
l'officier de l'état civil de Villarsel

Communiqué : à l'état civil de  
Villarsel et de Sincens le 26. nov. 1913.

Signatures des époux :

Cachin Octave  
Emma Cachin née Gentil

Signatures des témoins :

Cachin Edouard  
agriculteur Cerniaz  
Gentil Emile  
agriculteur Dompierre

L'officier de l'état civil :

Matten  
*remplacé*

N<sup>o</sup> 42.

Cachin - Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Payerne  
Aujourd'hui cinq Décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Cachin Ulysse, agriculteur \_\_\_\_\_de Cerniaz \_\_\_\_\_ domicilié à Cerniaz \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Cerniaz le vingt un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_fils de Jacques Louis Cachin, agriculteur à Cerniaz \_\_\_\_\_et de Fanny née Cruchon, décédée \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> Mottet Berthe Alice, ménagère \_\_\_\_\_de Henniez \_\_\_\_\_ domiciliée à Marnand \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Granges le dix Sept Octobre mil huit cent quatre vingt onze \_\_\_\_\_fille de Fritz Mottet, maréchal, décédé \_\_\_\_\_et de Céline Aline née Tahud, à Marnand \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Cerniaz, à Henniez, et à Marnand  
le treize Novembre mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'officier  
de l'état civil de Villarzel \_\_\_\_\_Communiqué : à l'état civil de  
Villarzel et de Granges le 5. Dec. 1913.

Signatures des époux :

Ulysse Cachin  
Alice Cachin née Mottet

Signatures des témoins :

Paccoud Octave  
gendarme Payerne  
Paul Plumetoz  
concoeur Payerne

L'officier de l'état civil :

Mattier  
remplacé

N° 43

Marmier-Savtizer

A Payerne  
Aujourd'hui neuf Décembre mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Marmier César, employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandcour domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Grandcour le vingt cinq Août mil huit cent nonante un

Noms, profession et

fil de Jean Louis Marmier, maréchal à Grandcour

domicile des parents :

et de défunte Vina née Papin

Nom et profession de l'épouse :

2° Savtizer Paulina Frieda, blanchisseuse-repassouse

Lieu d'origine et de domicile :

de Würzen, district de Hadmamsdorf, Kreis, Autriche, domiciliée à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Dorf-Kehl (Allemagne) le vingt deux Août mil huit cent nonante un

Noms, profession et

fille de défunt Johann Savtizer

domicile des parents :

et de Johanna née Schimpitz, à Payerne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le huit, à Grandcour le neuf, et à Würzen le vingt quatre Octobre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Certificat de capacité en faveur de la fiancée, 5. Autorisation de publier du Conseil d'Etat, 6 et 8. Publications de mariage à Grandcour, Würzen et Payerne

Communiqué : à l'état civil de Grandcour et à la Chancellerie d'Etat le 9 Dec 1913.

Signatures des époux :

Marmier César C.F.F.  
Frieda Paulina Savtizer

Signatures des témoins :

Bally Albert  
gendarme à Payerne  
Rozier Etienne  
magasinier Payerne

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplacé

N<sup>o</sup> 44.

Chaudet - Keller

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Chaudet Louis Henri, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Bongy-Villars domicilié à Payerne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Morges le treize Juillet mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de défunt Jules François Chaudet

domicile des parents :

et de Sophie Henriette Louise née Dubois, aux Croisettes sur Lansanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Keller Antonie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bullet domiciliée à Orbe

Etat civil :

divorcée de Louis Samuel Bugnon dès le cinq Juin mil neuf cent - onze

Lieu et date de la naissance :

née à Chêne-Bongeries (Genève) le dix sept Janvier mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Jean Jacques Keller

domicile des parents :

et de Joséphine Buffier, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Payerne le huit, à Bongy-Villars, à Bullet et à Orbe le dix Novembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Extrait du premier mariage de la fiancée, revêtu de la déclaration de divorce, 5 à 8. Actes de publications de mariage à Bongy-Villars, Bullet, Orbe et Payerne

Communiqué : à l'état civil de Orbassano, Bullet et Orbe le 13. Dec 1913.

Signatures des époux :

Chaudet Louis  
Antonie Chaudet née Stella

Signatures des témoins :

Frederic Duperron  
menuisier à Payerne  
Henri Moser  
menuisier à Payerne

L'officier de l'état civil :

Hattler  
complet

N° 45

Baur - Margelisch

~~A Payerne~~  
 Aujourd'hui quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° Baur Paul, ouvrier à l'usine à gaz \_\_\_\_\_  
 Lieu d'origine et de domicile : de Gänffelen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_  
 Etat civil : célibataire \_\_\_\_\_

---

Lieu et date de la naissance : né à Payerne le trente un Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante cinq \_\_\_\_\_  
 Noms, profession et domicile des parents : fils de défunt Frédéric Baur \_\_\_\_\_  
 et de Anna née Berger, ménagère à Payerne \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse : 2° Margelisch Aline Louise, ménagère \_\_\_\_\_  
 Lieu d'origine et de domicile : de Betten (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Sausanne \_\_\_\_\_  
 Etat civil : célibataire \_\_\_\_\_

---

Lieu et date de la naissance : née à Montorge sur Sion le premier Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante \_\_\_\_\_  
 Noms, profession et domicile des parents : fille des défunts Jean Margelisch \_\_\_\_\_  
 et de Catherine née Minig \_\_\_\_\_

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Payerne le quatorze, à Gänffelen et à Sausanne le quinze, et à Betten le seize novembre mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées :</p> <p>1. Promesse de mariage signée par le fiancé,                  2. dite signée par la fiancée, 3 &amp; 4. Extraits de naissance des fiancés, 5 à 8. actes de publications de mariage à <u>Gänffelen, Betten, Sausanne et Payerne</u> _____</p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><u>Paul Baur</u> _____  <u>Aline Baur née Margelisch</u> _____</p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><u>C. Jomini Perrin</u> _____  <u>honneurs Payerne</u> _____</p> <p><u>Marcel Jomini</u> _____  <u>secrétaire Payerne</u> _____</p> <p>L'officier de l'état civil :</p> <p><u>Matter</u> _____  <i>remplir</i></p>
--	---

Communiqué : à l'état civil de Gänffelen, Betten et Sausanne le 15. Dec. 1913. \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 46  
Münger - Dubat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Payerne  
Aujourd'hui dix-neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Münger Johannes, ouvrier de campagne \_\_\_\_\_

de Wohlen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Payerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Brügg (Berne) le dix sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante quatre \_\_\_\_\_

fils de défunt Johannes Münger \_\_\_\_\_

et de Maria Elisabeth née Suter, à Payerne \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Dubat Dora, pianiste \_\_\_\_\_

de Rongemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Sédécilles \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Sédécilles le premier Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante sept \_\_\_\_\_

fille de Louis Dubat, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Elzi née Roux, à Sédécilles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Wohlen, à Rongemont, et à Payerne le vingt cinq, et à Sédécilles le vingt six Novembre mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extrait de naissance des fiancés, 4 & 7. Actes de publications de mariage à Wohlen, Rongemont, Sédécilles et Payerne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Wohlen, Rongemont, Villarsel le 19. Déc. 1913. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Münger  
Dora Augusta Dubat

Signatures des témoins :

Alfred Suter  
Agriculteur Sédécilles  
Louis Dubat  
agriculteur Sédécilles.

L'officier de l'état civil :

Matter  
remplir

N<sup>o</sup> 47  
Pittet - Métral

A Payerne  
Aujourd'hui trente Décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1<sup>o</sup> Pittet Robert Emile, ajusteur \_\_\_\_\_  
Lieu d'origine et de domicile : de Seigneux \_\_\_\_\_ domicilié à Yverdon \_\_\_\_\_  
Etat civil : célibataire \_\_\_\_\_

---

Lieu et date de la naissance : né à Payerne le dix sept \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt sept \_\_\_\_\_  
Noms, profession et domicile des parents : fils de César Constant Pittet, décédé \_\_\_\_\_  
et de Berthe Amélie née Bonard, à Payerne \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse : 2<sup>o</sup> Métral Anna, ménagère \_\_\_\_\_  
Lieu d'origine et de domicile : de Meyrin (Genève) \_\_\_\_\_ domiciliée à Payerne \_\_\_\_\_  
Etat civil : célibataire \_\_\_\_\_

---

Lieu et date de la naissance : née à Genève le trente \_\_\_\_\_ septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_  
Noms, profession et domicile des parents : fille de Pierre Ambroise Métral, décédé \_\_\_\_\_  
et de Marie née Savary, à Payerne \_\_\_\_\_

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Yverdon le quatre, à Payerne le cinq,  
à Seigneux et à Meyrin le six \_\_\_\_\_ Décembre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_

---

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées :</p> <p><u>Autonisation de célébrer de l'état civil d'Yverdon.</u> _____</p> <hr/> <p>Communiqué : à l'état civil de <u>Villarzel</u> et d'<u>Yverdon</u>, et au Bureau cantonal de l'état civil à <u>Genève</u> le <u>30</u> _____ Décembre _____ 1913</p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><u>Robert Pittet</u> _____ <u>Anna Métral Pittet</u> _____</p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><u>Jules Chervin</u> _____ <u>tailleur Payerne</u> _____</p> <p><u>Jules Savary Savary</u> _____ <u>agriculteur Payerne</u> _____</p> <p>L'officier de l'état civil : <u>Matten</u> _____ complet</p>
---	--

N°

Aujourd'hui mil neuf cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1°

Lieu d'origine et de domicile :

de domicilié à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à mil huit cent

Noms, profession et domicile des parents :

fils de

et de

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à mil huit cent

Noms, profession et domicile des parents :

fille de

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

*vu le 26.7.14  
L. P. P.  
S. Commanmorat*

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Ce volume qui est clos par ordre du Département de Justice et Police, se termine par le N° 47 de la page 99, il est celui de la dernière inscription faite en 1913. Ses deux doubles sont conformes. Sa suite se trouve dans le volume commençant par le N° 1 de l'année 1914. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil de Payerne Sp. Mathier. Rapiu*

*Un double a été remis le 3 janvier 1914 à l'autorité Cantonale en exécution de l'article 14 de l'ordonnance fédérale du 25 janvier 1910. Payerne le 3 janvier 1914. L'officier de l'état civil de Payerne Sp. Mathier. Rapiu*



N°

Aujourd'hui mil neuf cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1°

Lieu d'origine et de domicile :

de domicilié à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à mil huit cent

Noms, profession et domicile des parents :

fils de

et de

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à mil huit cent

Noms, profession et domicile des parents :

fille de

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

*vu le 26.7.14  
L. P. P.  
S. Commanville*

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Ce volume qui est clos par ordre du Département de Justice et Police, se termine par le n° 47 de la page 99, il est celui de la dernière inscription faite en 1913. Ses deux doubles sont conformes. Sa suite se trouve dans le volume commençant par le n° 1 de l'année 1914. Ce que nous certifions.  
L'officier de l'état civil de Payerne  
S. Mathier. Rapin*

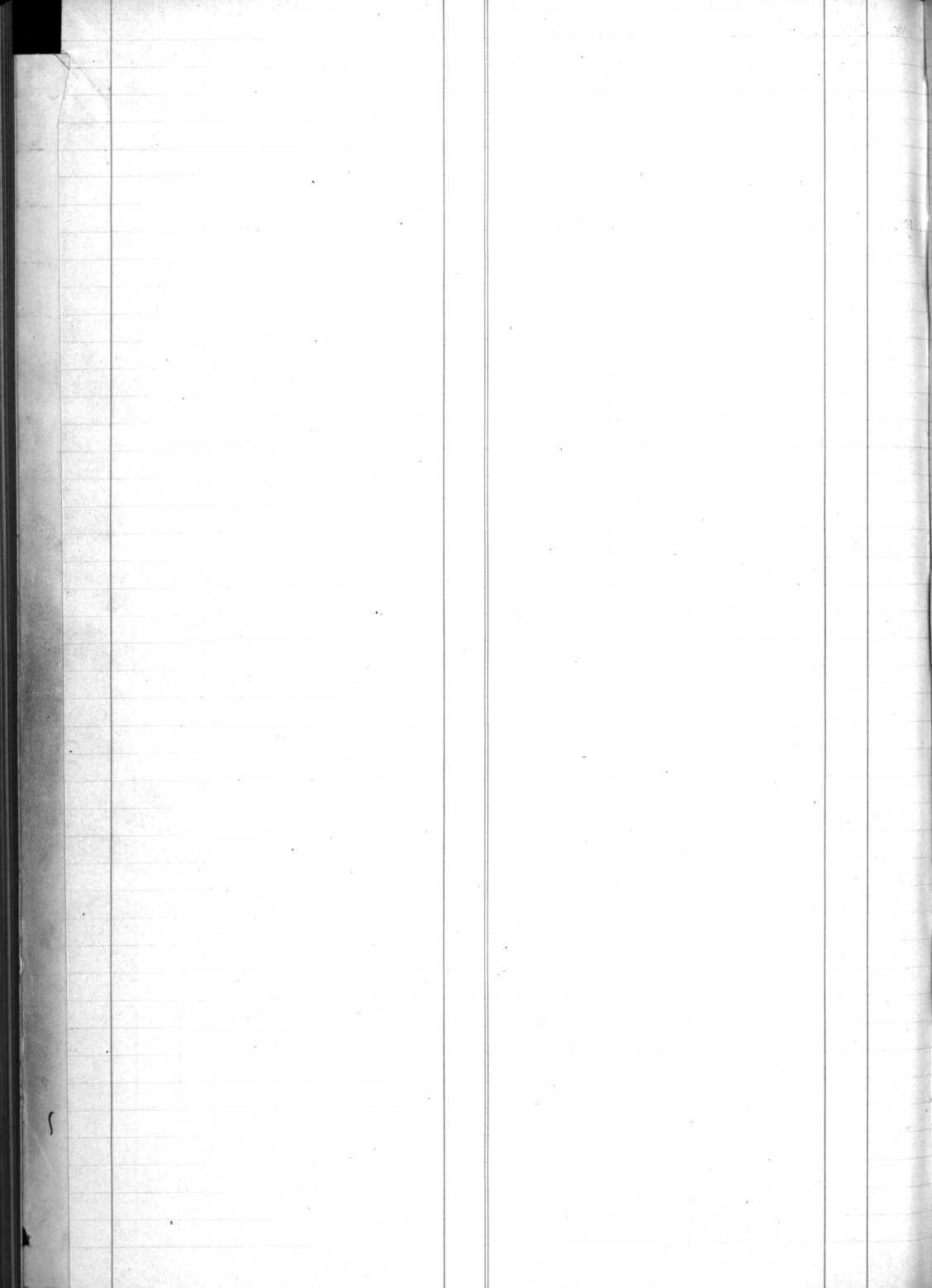
*Un double a été remis le 3 janvier 1914 à l'autorité Cantonale en exécution de l'article 14 de l'ordonnance fédérale du 25 janvier 1910.  
Payerne le 3 janvier 1914.  
L'officier de l'état civil de Payerne  
S. Mathier. Rapin*



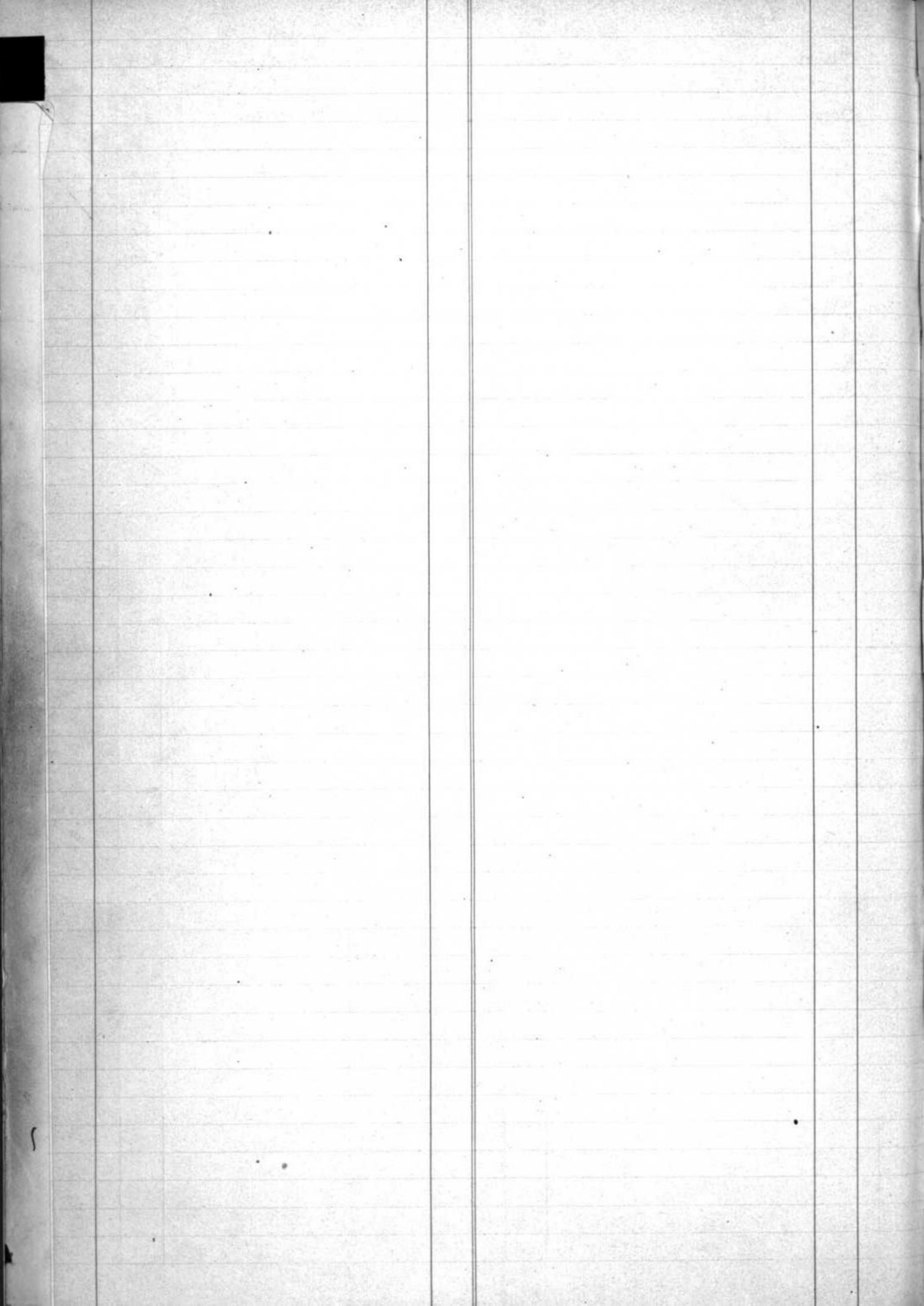
1913. Allaman - Jenny (de Charmey et Hanteville)  
" " Joseph Nicolas  
Aebi - Linder Friedrich

} Charmey et Hanteville 84.  
Eysos. 91.

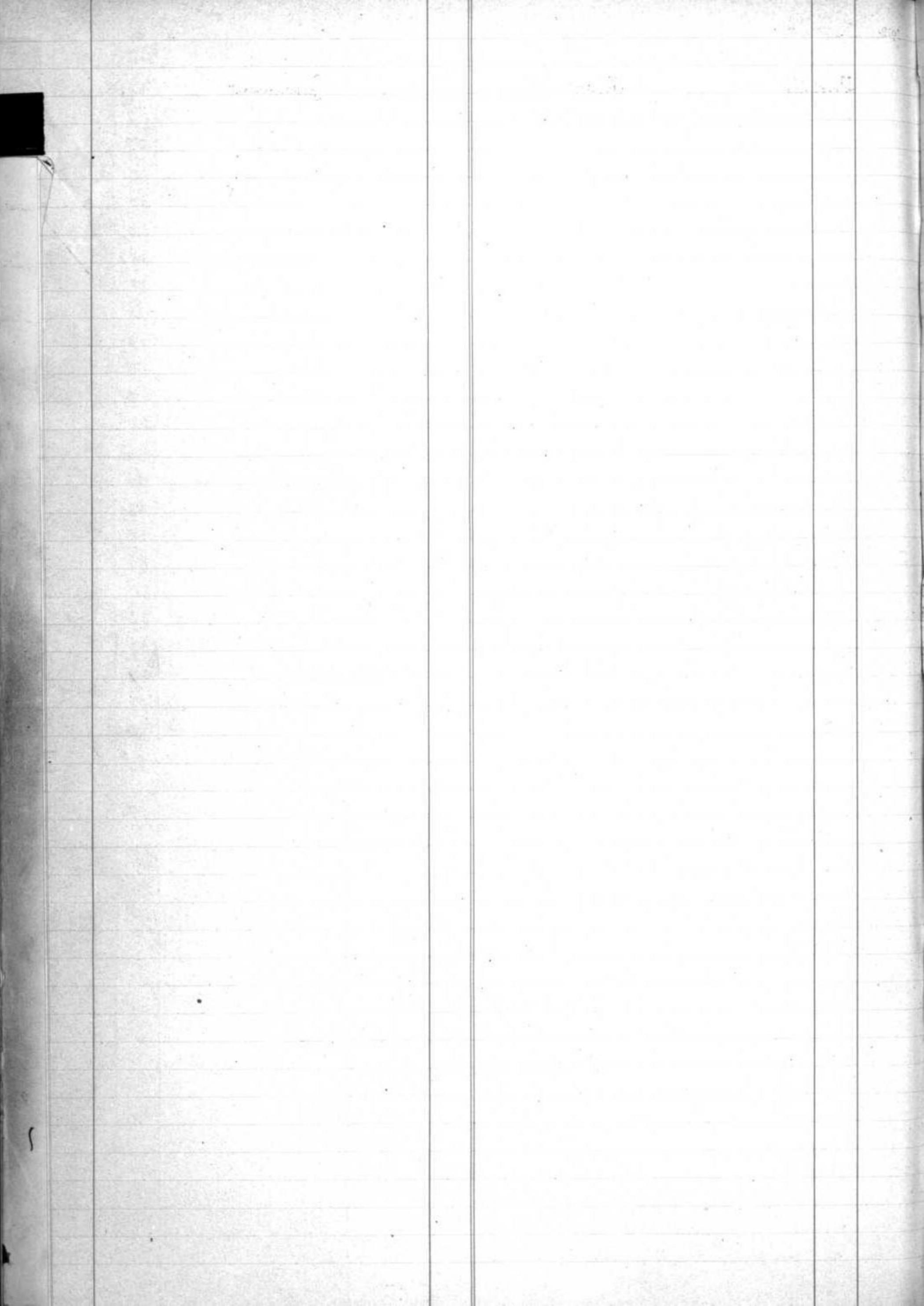
feuilleton pour reportage  
faits.



1912	Bosny - Fwarz	Ernest Francois	F.	Jayeme	10
	Brand	Coise Eugénie Emma		Apples	14.
	Brechbühl - Gachet	Hans		Embschachen & Bimgdorf	19.
	Bossi	Sirina Francesca		Brunzella	32
	Baechler - Hubler	Fritz Emert		Batterkindenlenk	37.
	Birgy	Anne Marie		Monterschn	44.
	Blanc - Ciaudet	Henni		Sansanne	49
1913	Blanchond - Bücher	Jean Louis		Oron le Château	60
	Bücher	Marianne Elise		Kallnach	60
	Brodbeck	Léa Hermance		Muttens	70
	Bächler - Sinder	Johann		Plaffeyen	83
	Buchs	Theresia Magdalena		Tamm	86.
	Banngartner	Elisa		Viestal	88.
	Bucher - Schmied	Gustave Adolphe		Kallnach	90
	Bugnon nie Keller	Antonie		Bullet	96.
	Baur - Margeloch	Paul		Bänffelen	97.

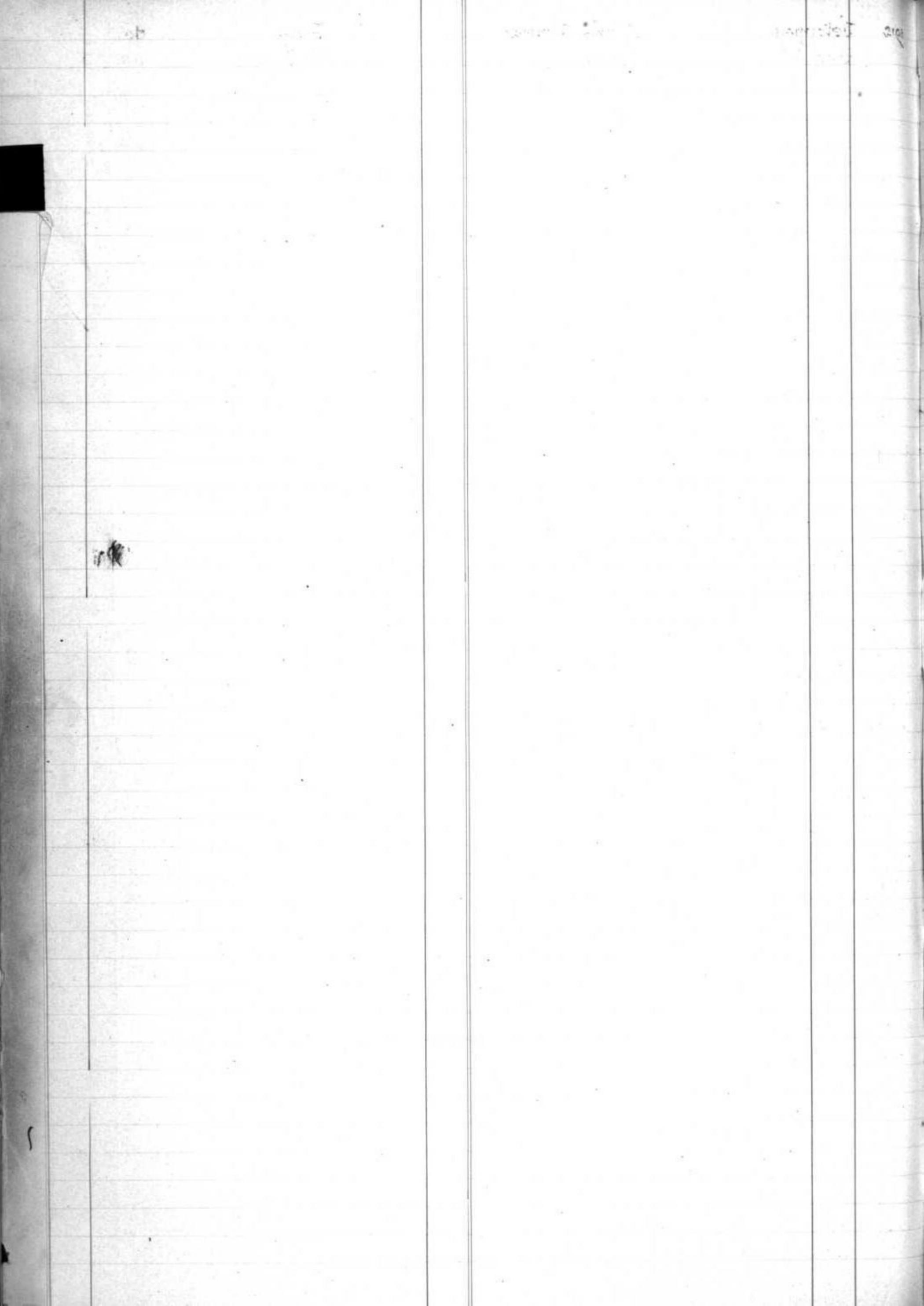


1912	Cachin	Elisa	Seigneux & Cerniat	9.
	Caille - Band	Louis Edouard	Geneve	14.
	Enagnier	Lydie Jeanne		17.
	Clément	Florentine Josephine		23.
	Comme - Cherbuin	Emile	Chexbres	27.
	Cherbuin	Elisa	Jayerne	27.
	Comte	Isabelle	is	30.
	Cereghetti - Bossi	Giovanni Antonio	Muggio	32.
	Chatton - Groux nie Cosandey	César Alexandre	Romont	38.
	Cosandey	Julia		38.
	Calderara	Alexandrine Pauline	Bionoschio	48.
	Crisinel	Eugénie	Denezy	50.
1913	Castoldi - Sellegimi	Pietro Enrico	Santino	54.
	Cardinaux	Marguerite Rose	Salèziens	55.
	Caille	Eugénie	Jayerne	62.
	Chofflon - Tittet	Pierre Maurice	Chérens	65.
	Cachin	Souisa Alice	Seigneux & Cerniat	66.
	Chollet	Berthe	Maracon	78.
	Christinat	Elise	Chabrey	79.
	Crisinel - Husson	(Jeanne Marg.) Albert.	Denezy.	81.
	Cuennet	Marie Antoinette	Grolley.	82.
	Calderini - Ticini	Giovanni Pasquale	Cavallino	85.
	Cherbuin - Rochat	Gustave François	Jayerne	87.
	Cherbuin	Susanne	is	89.
	Cachin - Gentil	Octave.	Cerniat	93.
	Cachin - Mottet	Ulysse	is	94.
	Chandet - Keller via Bugnon	Louis Henri	Bongy - Villars	96.



1912	Dérand - Jomini	Edmond Marcel Seraphin
	Duc - Javin	Octave
	Dubath	Frida
1913	De Dompierre	Augusta Marie
	Dupertuis	Éléonore
	Duc - Cachin	Héli
	Deppierat - Gilliard	Jean Ami
	Déglise - Pochon	Joseph Célestin
	Dubat	Dora

Poisel	20.
Villars - Bramard	45
Rougemont	47
Payerne	63.
Ormont - dessus	64.
Villars - Bramard	66.
Jenezy	72.
Châtel St. Denis	74
Rougemont	98.



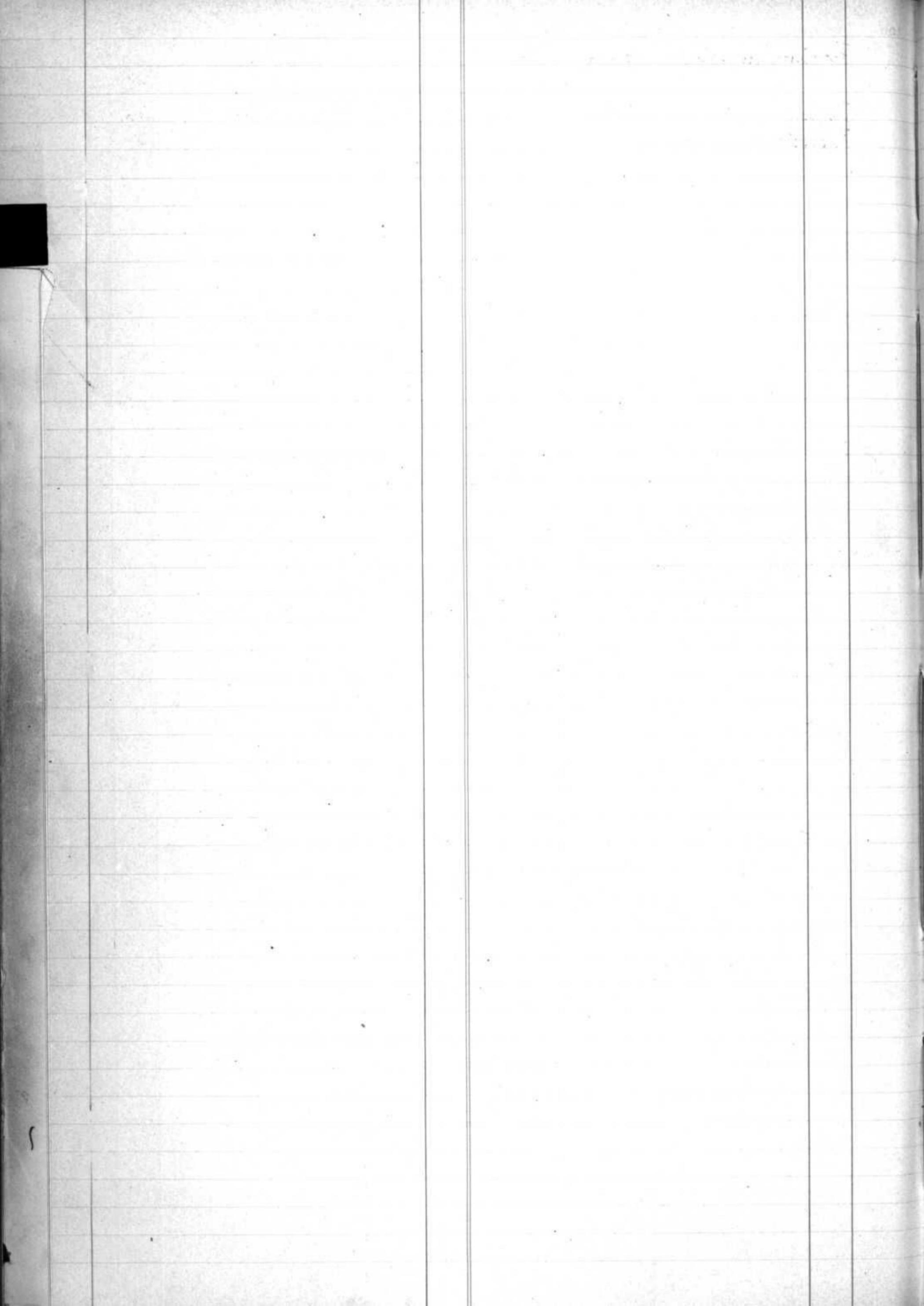
1912

Estoppey  
Engel

Aimée Emma  
Marie Louise

Trey  
Doname

16.  
29.



1912

Fivat

Freyburghaus-Spichiger

Feller nee Enagnier

Fanquet

Friedrich-Hermann

Friedly

Elisa

(Anna) Ernest

Eydie Jeanne

Enise

Carl Adolfgangnot

Rose

F

Fayenne

Fenenegg

Fogler

Fury et Fier

Fanfjer

Femsales

10

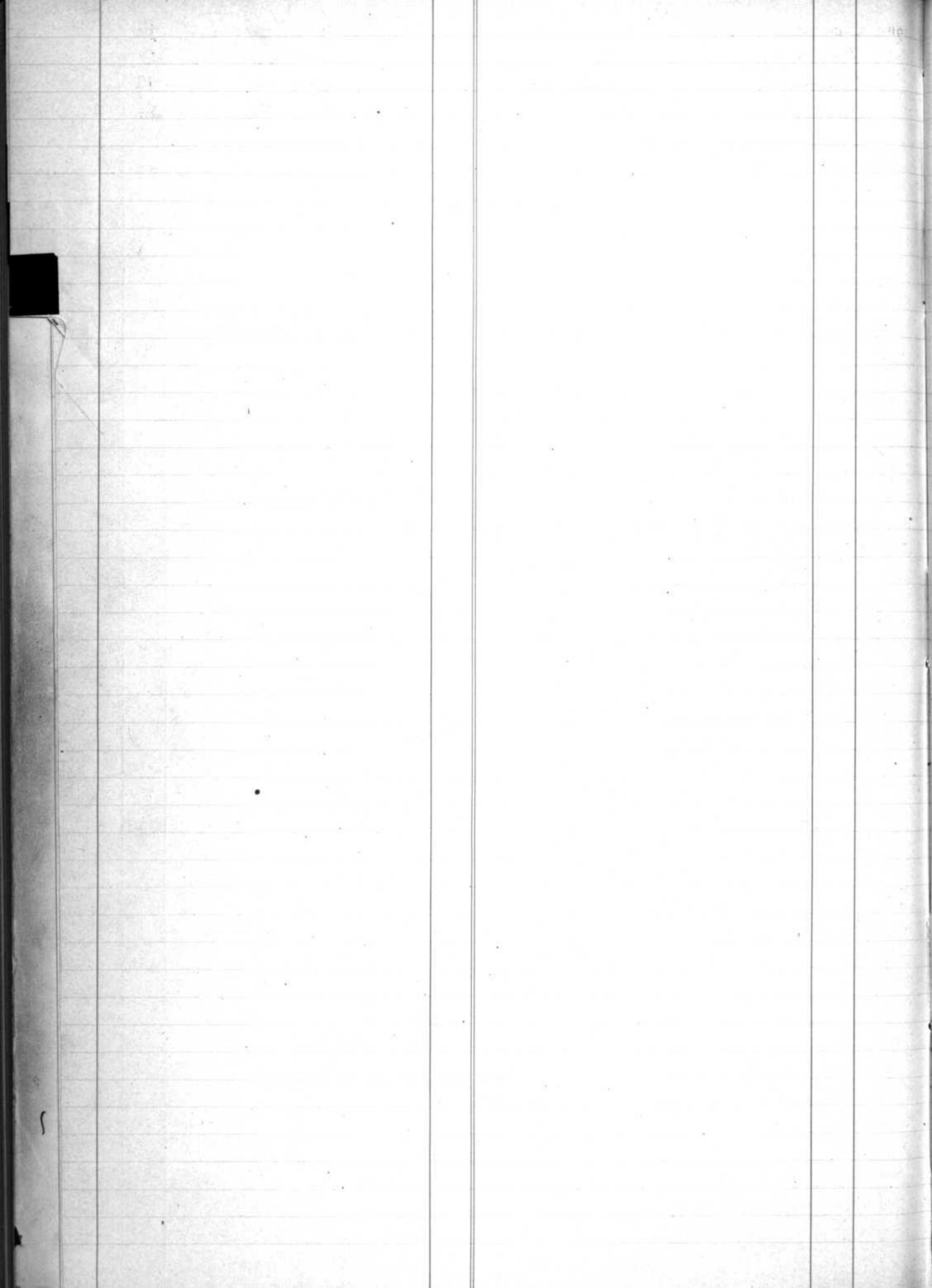
13

17

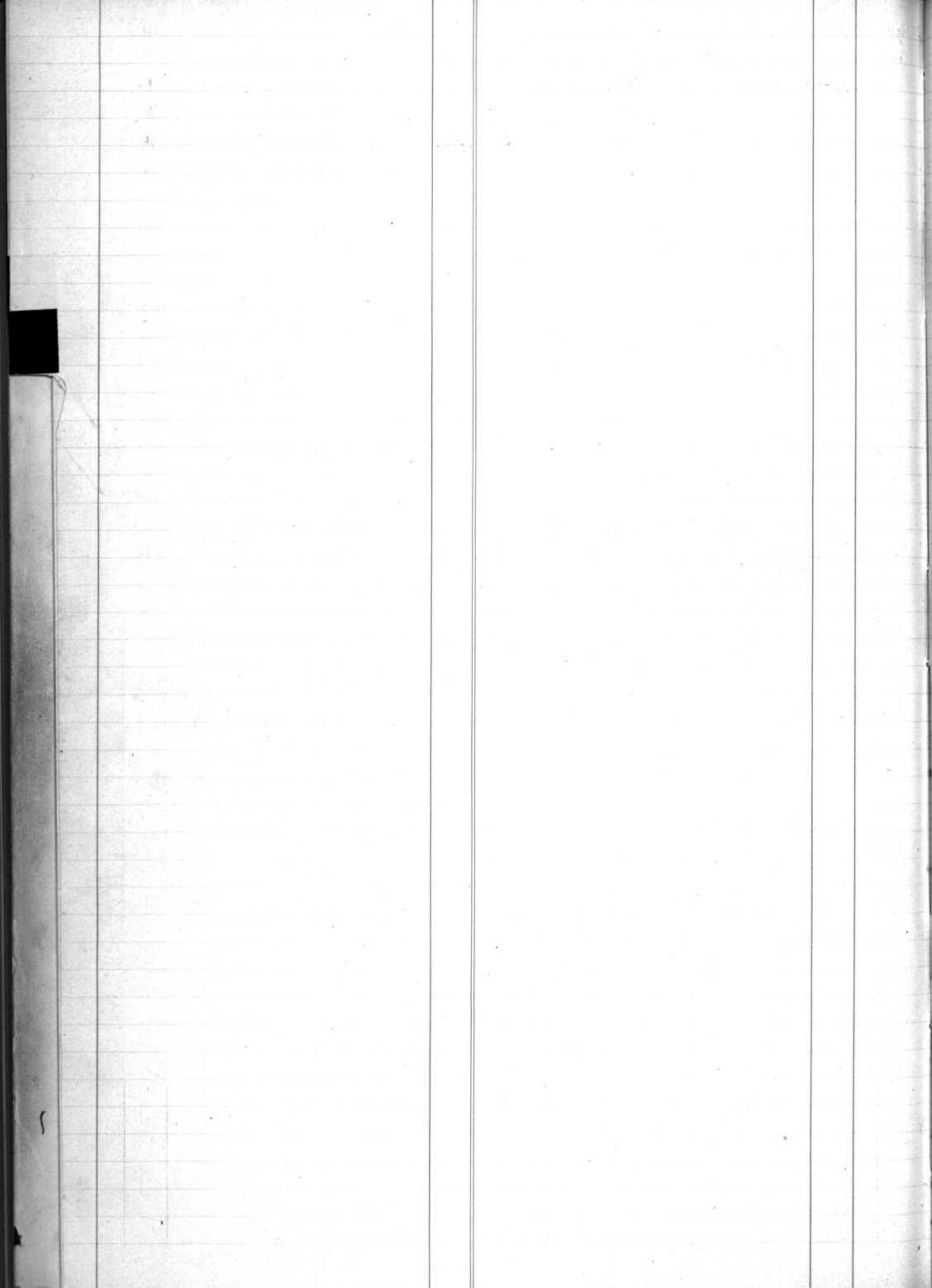
26

41

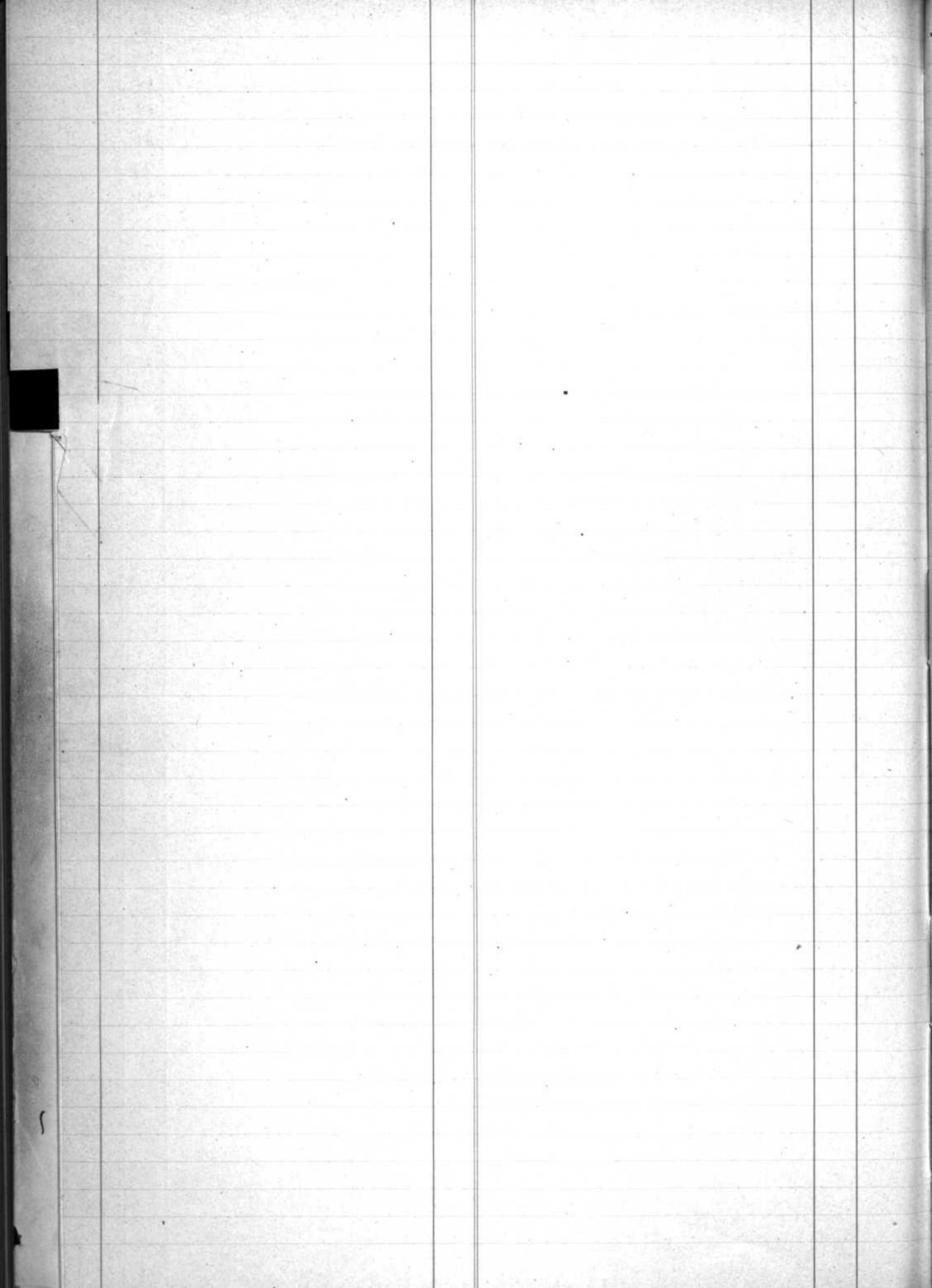
57



1911	Gaillet - Hirschi	Albert		Smilly le Haut	4.
1912	Gallotti	Catherine Maria Domenica		Sant'agatha	7
	Givel - Graber	Auguste Daniel	1	Sayerne	8.
	Graber	Adèle		Sigiswilt	8.
	Gavillet - Cachin	Aimé - Edouard		Teney le Jorat et Vichereys	9.
	Givel	Justine Marie	1	Sayerne	11
	Gachet	Marcelle Blanche		Grandcour	19
	Givel - Plumetta	Emile Isaac	1	Sayerne	24.
	Groux née Cosandey	Julia	-	"	38.
	Gigaud	Louisa. Alice		Nenchâtel	43.
	Gavin	Emma dite Cécile		Mondov et Brenles	45
1913	Glas	Henriette Josephine			56.
	Gillieron - Friedly	Ulysse		Ropraz.	57
	Grand née Friedly	Rose		Sensales	57.
	Gaibazzi	Sara		Sarma	58.
	Givel - Güggi	Paul César	1	Sayerne	61
	Güggi	Marquerite		Greuchen	65
	Grogmiz - Pittet	Célestine Celina			65
	Gloor	Marie		Alltwil	69.
	Gilliand	Léa Olympe		Combremont le Grand	72.
	Givel - Cherbuin	Henri	1	Sayerne	89
	Gentil	Emma.		Dompierre.	93.



1911	Hirschi	Séonie		Trub	4.
1912	Herman	Ursule Julie	1	Payerne	12.
	Hofer	Hosine Elise		Nennigkofen	34.
	Hubler	Marthe Marguerite		Bätterkinden	37
	Hermann	Berthe Emilie dite Marthe	-	Payerne	41.
	Husson	Emilie	F	is	77
	Husson	Jeanne Marguerite.	-	is	81.



1912.	Jocher - Givel	Henni Ulysse	Uebeschi	11.	
	Jomini	Jeanne	Jayerne	20	F
	Jaquier née Clément	Florentine Joséphine	Prez	23.	
	Joeli - Marmy dit Marmier née Mayor	Charles	Mühleberg	25	
	Jomini - Stoll	Albert	Jayerne	26.	F
	Jacquat - Vuilleminier	Célestin	Fontenais	31.	
	Jomini - Dubath	Gustave	Jayerne	47.	
1913	Joye - Cardinaux	Emile Augustin	Mammens - Grandjean	55.	
	Jacot - Guillarmod - Rattaz	Fredene Henni.	Chaux de Fonds, La Chagne, La Ferrière	71.	
	Jenny	Pauline	Jiraret	84.	

4

1911  
11



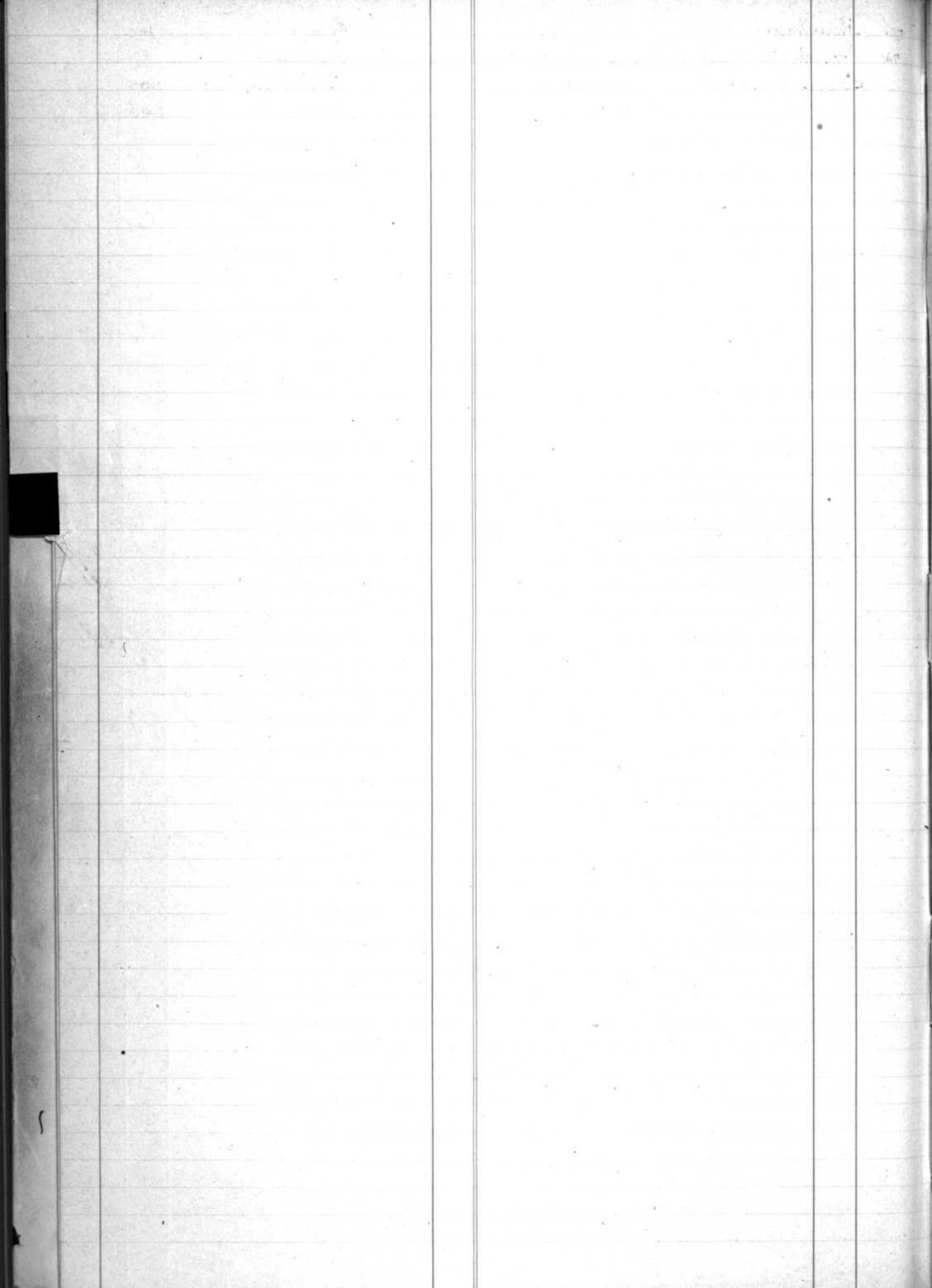
5

1912  
. 13

Kaufmann  
Kaenel - Baumgartner  
Kolly - Schuhmacher  
Keller

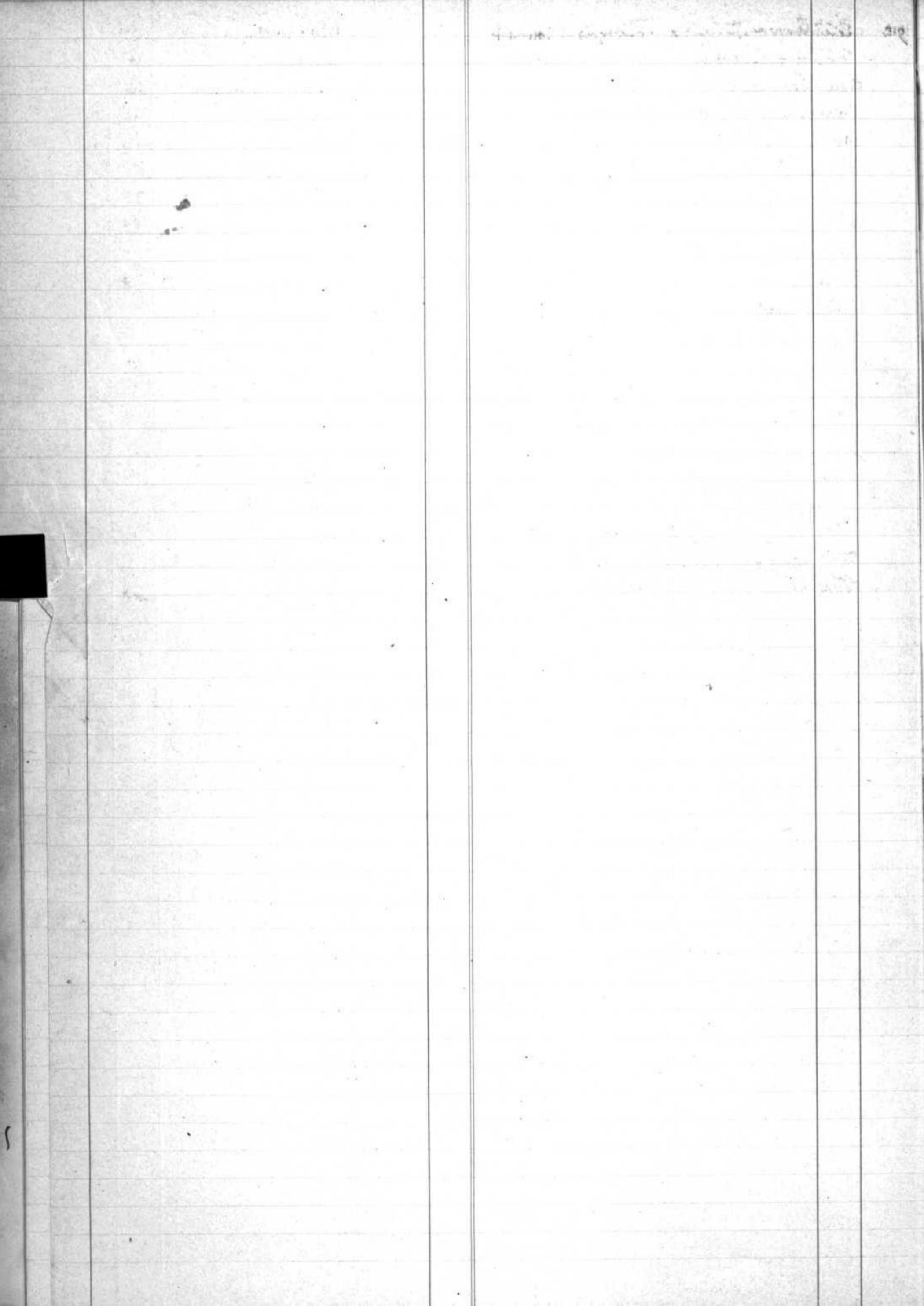
Frida Berthe  
Louis  
Cesar Jean Joseph  
Antonie

Reiden	40
Bargen	88
La Roche	92
Bullet	96



1911.	Senenberger	Ida
1912	Langhi - Gallotti	Federico Valentino
	Sen - Fanques	Louis Jules
	Sauper - Kaufmann	Emile Francois
	Siandet	Emise
	Sädermann - Crisinel	Lion
1913	Lüthy, Rognon	Georges Albert
	Sinder	Frieda <u>Bertha</u>
	Sinder	<u>Frieda</u>
	Sartizer	Paulina Frieda

Rohbachgraben	3.
Carallio	7.
Rohbachgraben	36
Schnipfen	40.
Montpreyres	49
Fitzelflinh	50
Rüderswyl	73
Jmerbirumoss	83.
"	91.
Wurzten	95.



1912

Michel - Sanchard  
 Monneron - Solery née Littel  
 Magistini - Ruggieri  
 Müller - Steger  
 Marmy dit Marmier née Mayor  
 Marmier née Mayor

François Edouard  
 Louis François  
 Agapito Vincenzo  
 Arnold Philippe  
 Jenny dite Eugénie  
 w w  
 w w

Mayor  
 Mussy  
 Meystre  
 Merignani  
 Marenaud

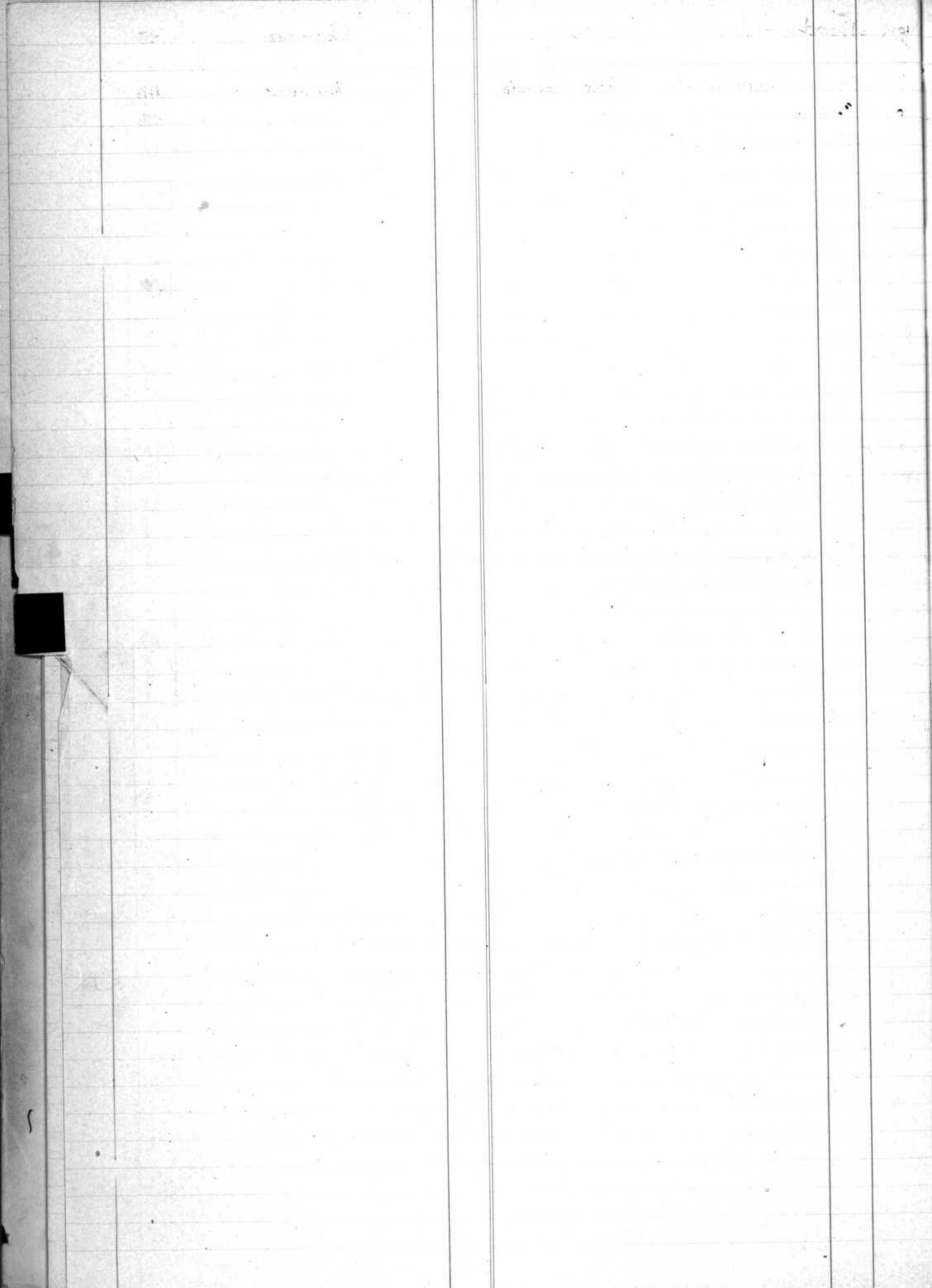
Marguerite  
 Lydie  
 Angela Maria  
 Saime Hélène

1913

Moëan - Kapin  
 Moser - Rickli  
 Mutter - Gloor  
 Michaud - Brodbeck  
 Montandon  
 Mottet  
 Marmier - Sartizer  
 Margelisch  
 Minger - Dubat  
 Métral

Henri Louis  
 Henri  
 Joseph  
 François Louis  
 Juliette Lucie  
 Berthe Alice  
 César  
 Aline Louise  
 Johannes  
 Anna

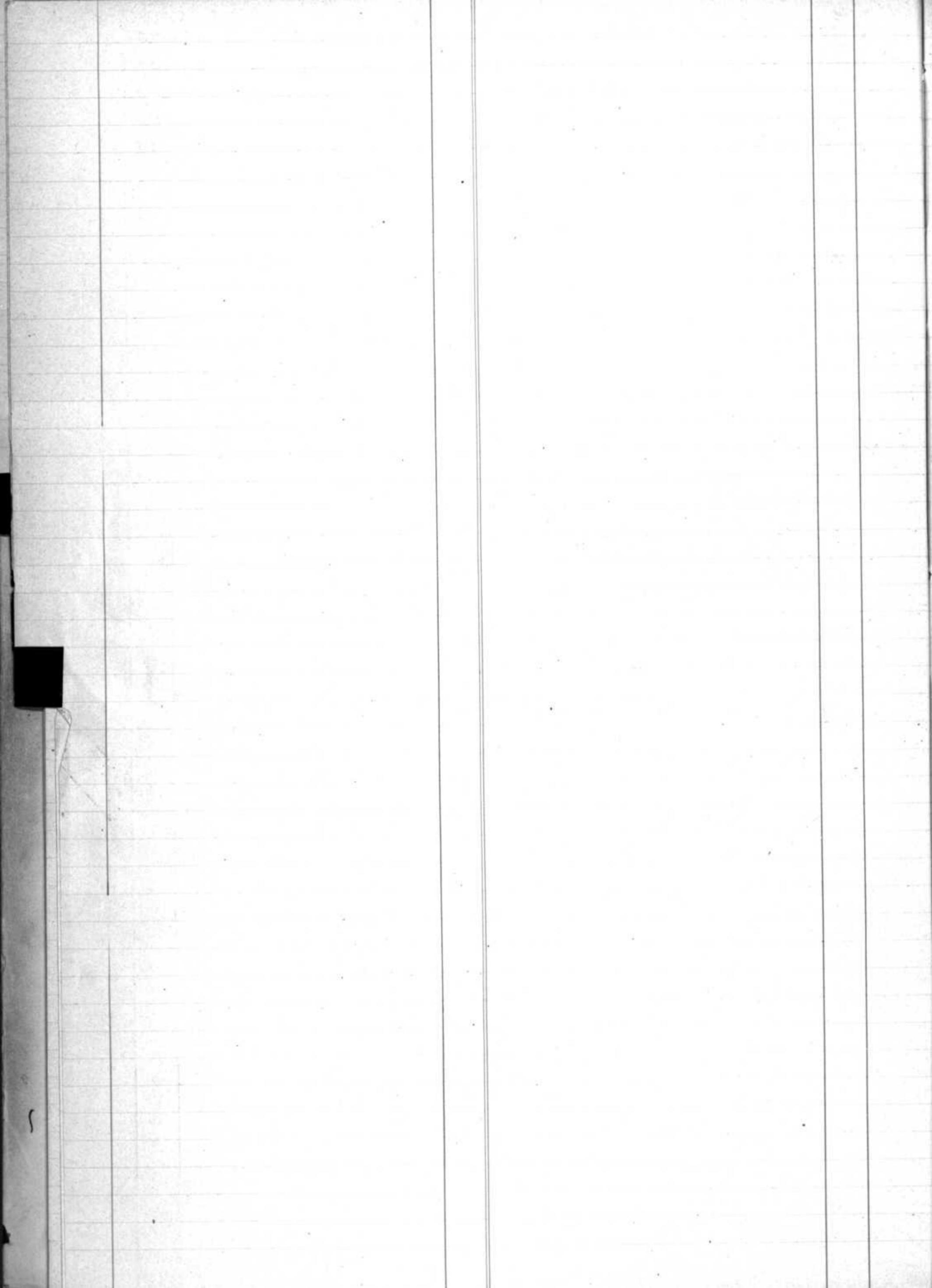
Séchelles 5  
 Murist 6.  
 Maggiore 21.  
 Thonne 22  
 Estarayer le Lac et autavaux 25  
 w w 25  
 25.  
 Ecublens 28  
 Corevon. 33.  
 Grantola 39.  
 Grandcour 46.  
 Gayerne 59  
 Langnan 67.  
 Rütte 69  
 Frasses 70  
 Coles et Travers 75  
 Menniez. 94.  
 Grandcour 95.  
 Betten 97.  
 Wohlen 98.  
 Meyrin 99

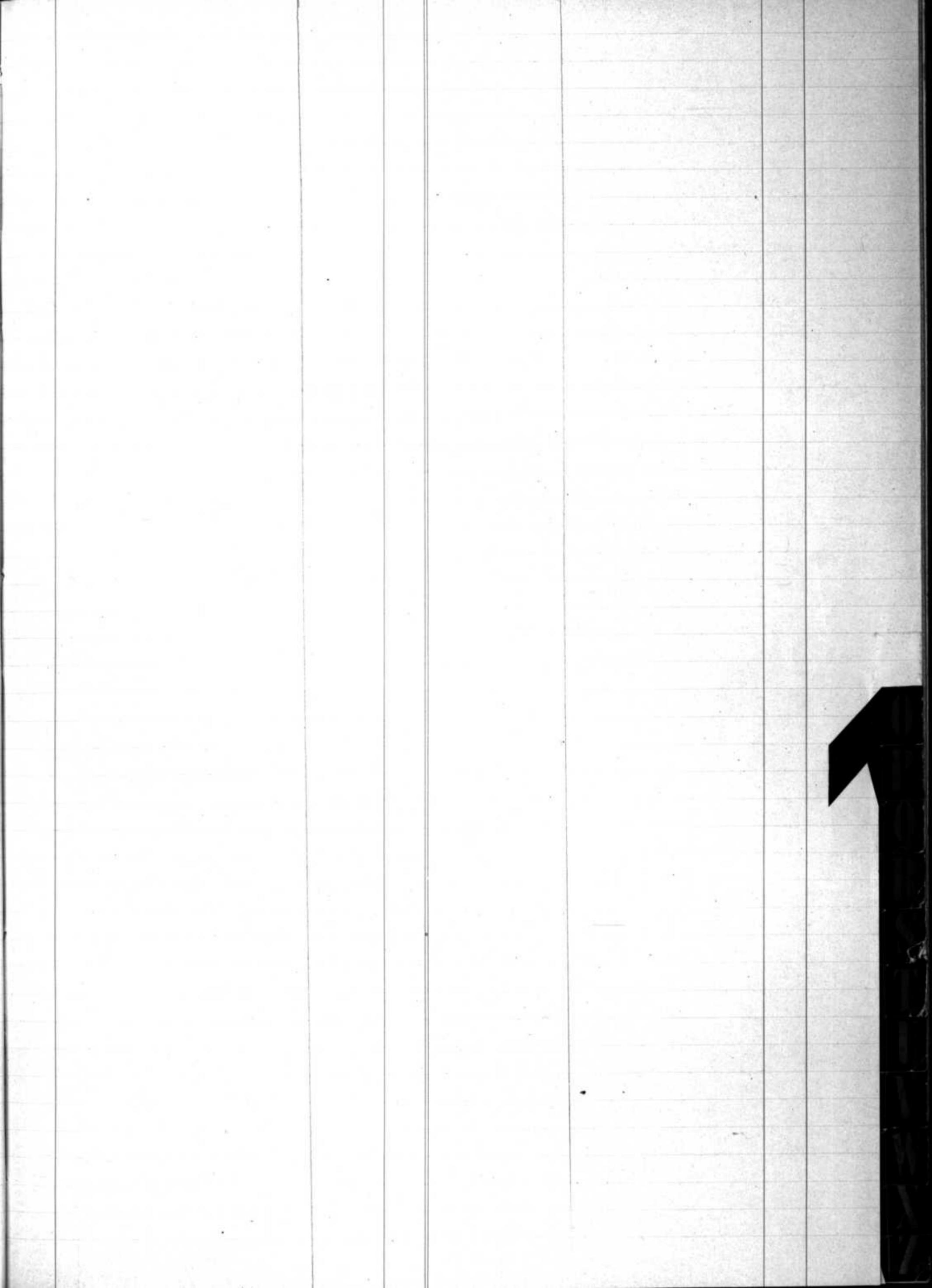


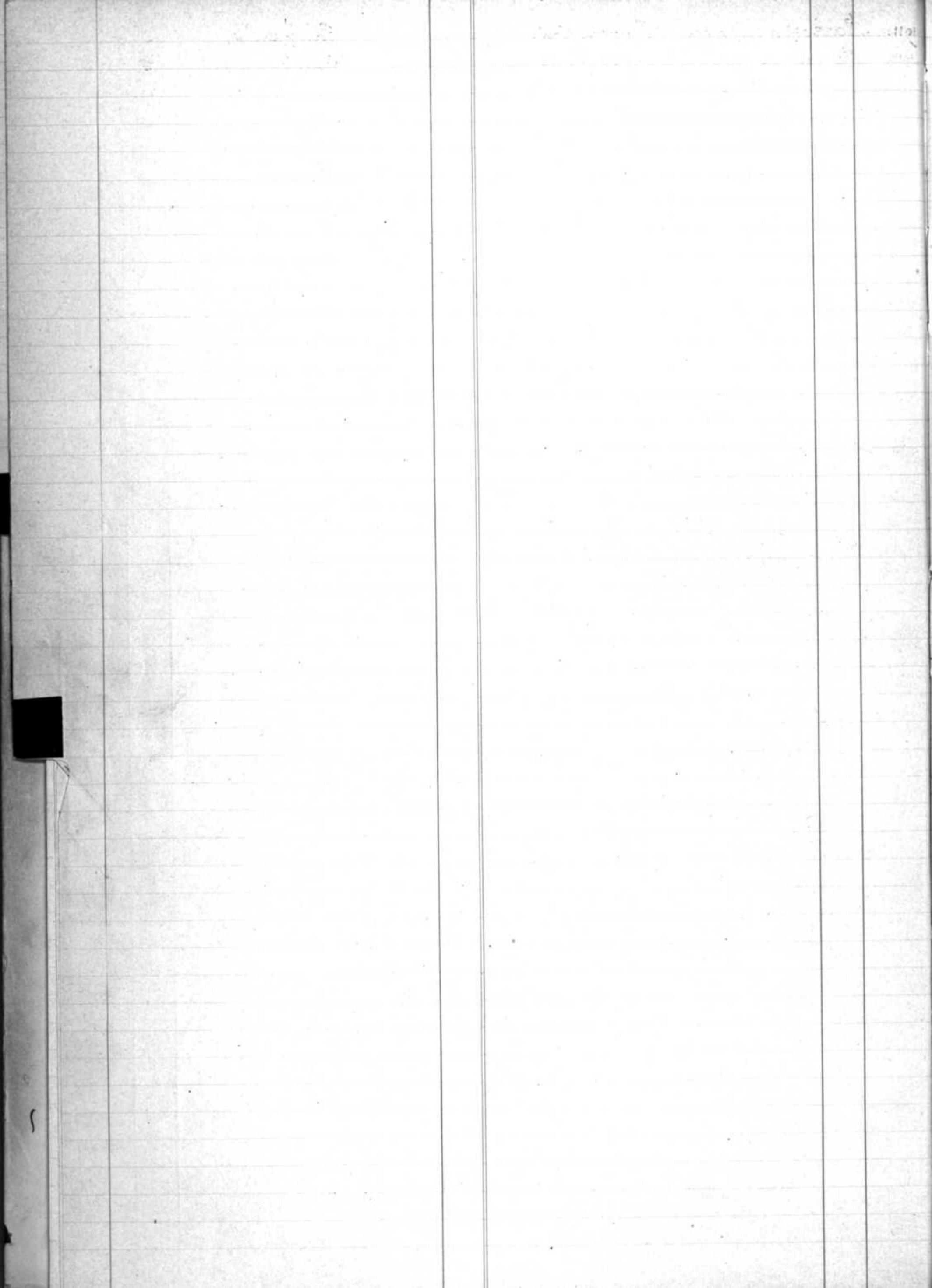
1912 Nicod - Estoppey  
 Nicod - Comte  
 Ney - Marenaud  
 1913 Nicod - Caille  
 Nicod - Montandon  
 Ney

Philippe  
 Oscar Alfred  
 Robert François  
 Louis  
 Ernest Eugène  
 Emilie Marguerite

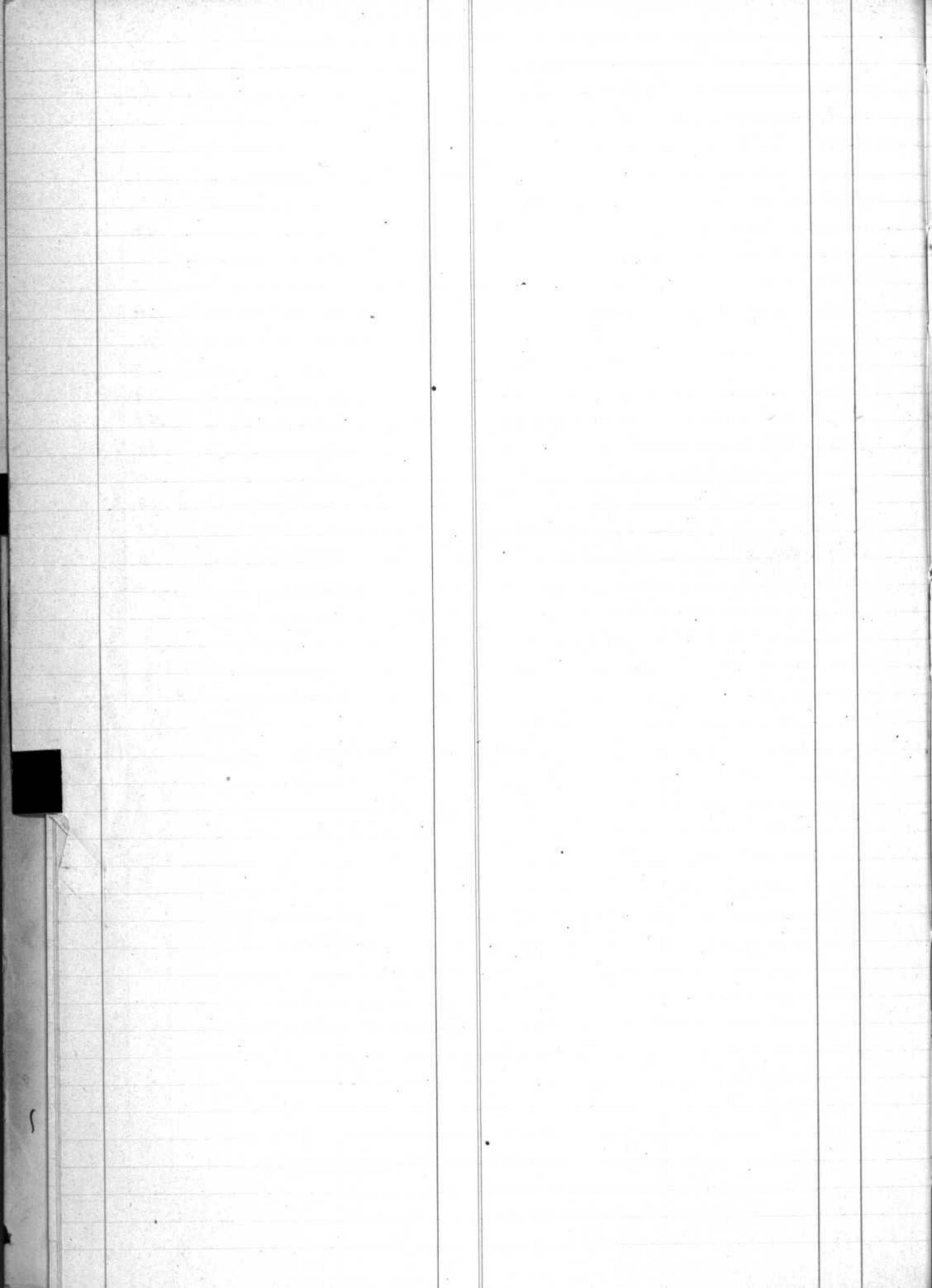
	Granges	16
	is	30
1	Payerne	46.
	Granges.	62.
	Granges	75
1	Payerne	76



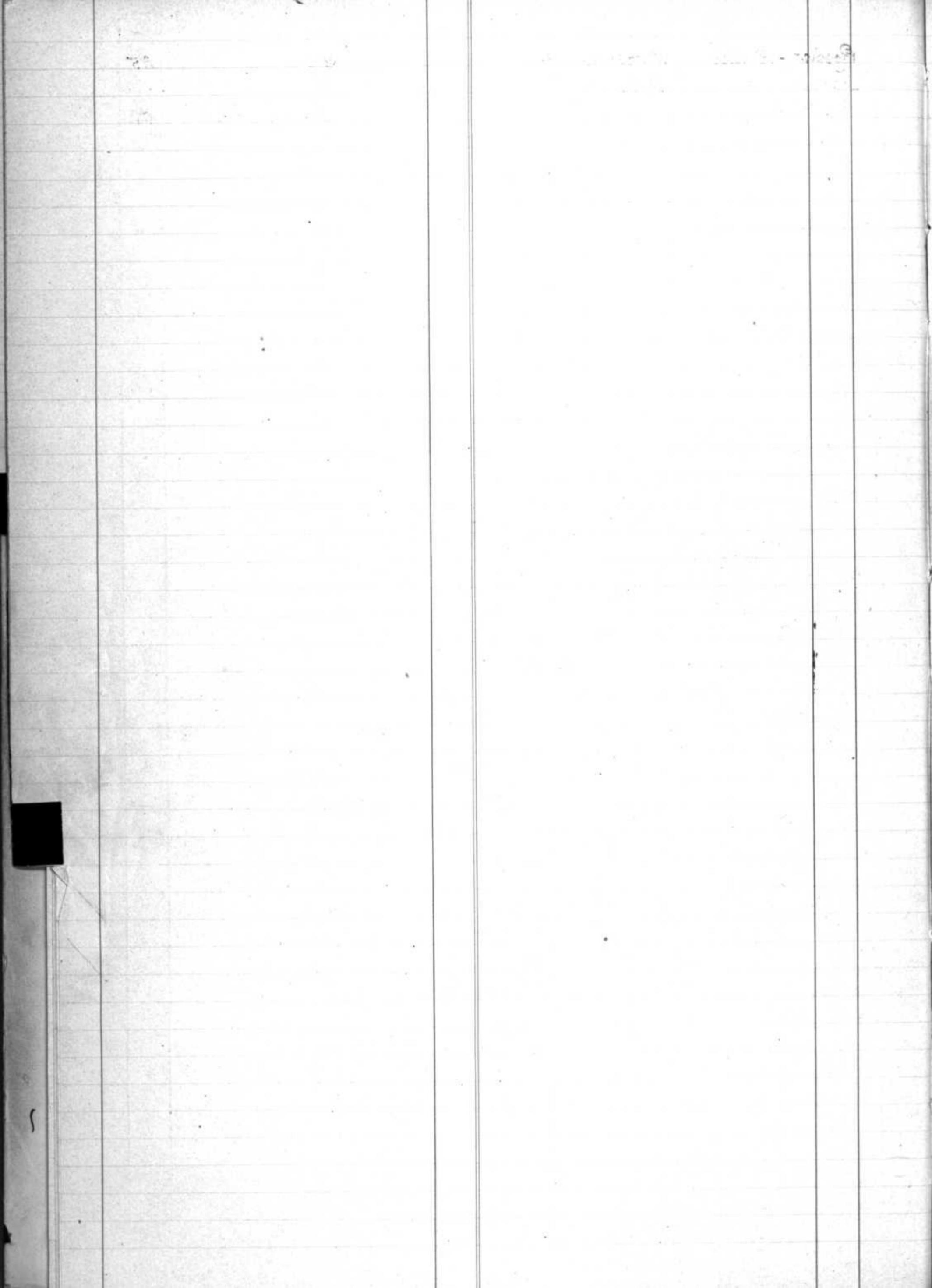




1911.	Jarè - Senenberger	François Louis	Sainte Croix	3.	
1912	Sanchard	Marie Louise	Sichelles et Chamdon.	5.	
	Sittet	Marie Anne		6.	
	Stumetta - Fund	Camille	1	Jayeme	15
	Fund	Berthe		Cent	15.
	Stumetta	Elise	1	Jayerne	24.
	Jarod - Mousy	Saul		Enty & Villette	28.
	Serrin - Hofer	Saul	1	Jayerne	34.
	Jorchet - Calderara	Edmond Louis		Couelles le Jorat	48.
	Sellegrini	Carmelina Cecilia Giacomina		Grasso	54.
	Serrin - Dupertuis	François	1	Jayerne	64
	Sittet	Célestine Céline		Soliez - Pittet	65
1913	Tochon	Marie Héléne		Dompierre	74
	Serrin - Hussenon	Louis Frédéric	F	Jayerne	77.
	Sidoux - Chollet	Constant Aimé		Villaro le Comte	78.
	Solli - Pezzoli	Domenico Armando		Brusino - Arivisio	80
	Pezzoli	Maria Felice Claudia		Seffe	80.
	Sython - Cuennet	Henri Firmin		Scuilleno	82.
	Picini	Enfrosina dite Irène		Oltreporo	85
	Jarod - Buchs	Saul Smile		Enty et Villette	86.
	Sittet - Métral	Robert Smile		Seignaux.	99







1912

Ruggeri  
Rossier - Zinder  
Genevey  
Kisdel - Schmid  
Rossier - Reber  
Reber

Elvezia Francesca Giostanna  
Pierre Leonard  
Marie Felice dite Lea  
Bruno - Fritz  
Charles - Benjamin  
Marie

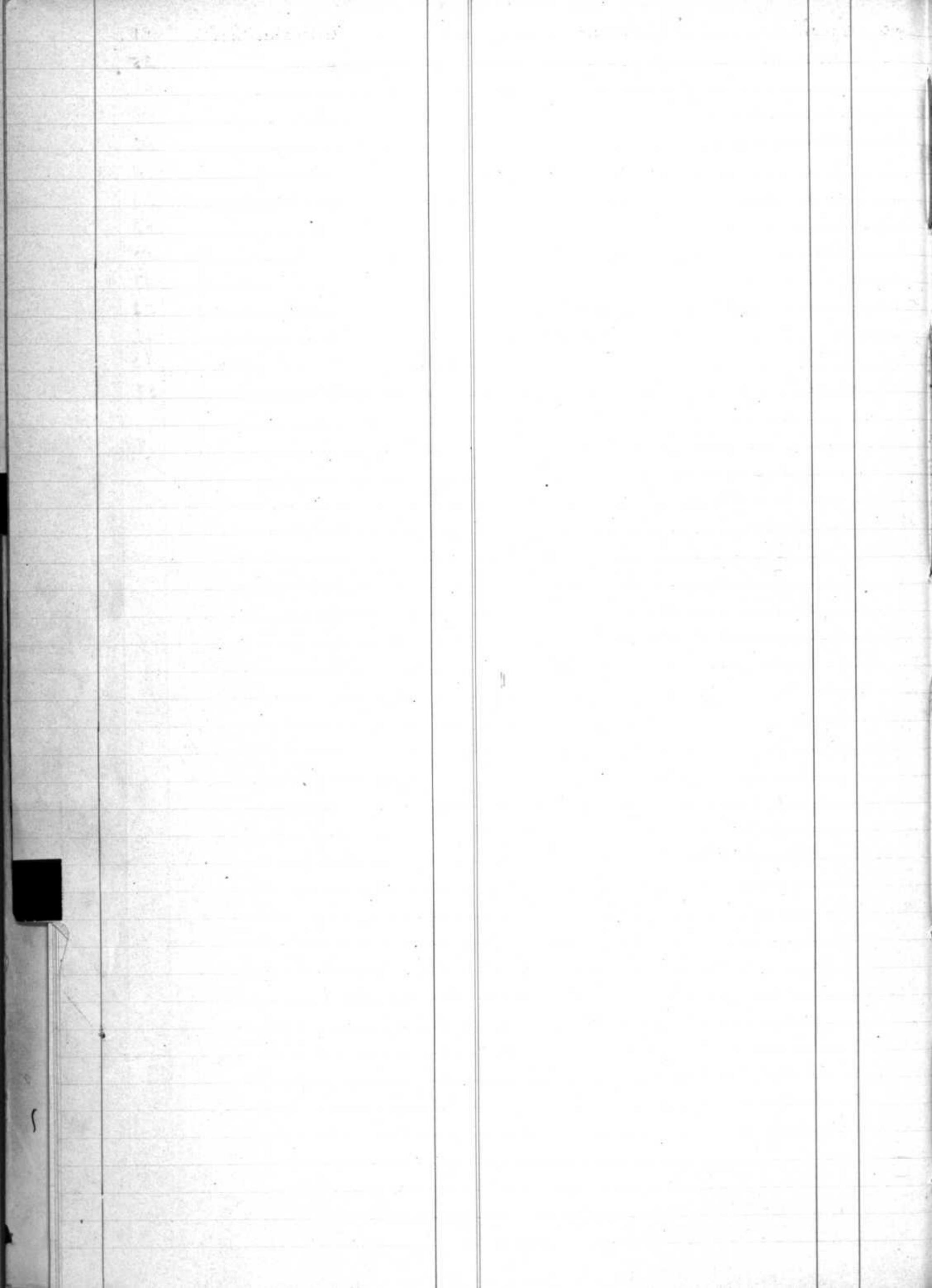
Codogno 21.  
Engy 35.  
Feligny 42.  
Chardonney 51.  
Villarzel 52.

1913

Rossier - Rossier  
Rossier  
Rapin  
Kickli  
Rossier  
Rattaz  
Roignon  
Rochat

Francois  
Jeanne  
Alexandrine  
Bertha  
Emma Berthe  
Louise Josephine  
Genevieve Elisa  
Mathilde Emma

Villarzel 53.  
Villarzel 53.  
Corcelles 59.  
Chunnetten 67.  
Villarzel 68.  
Villeneuve 71.  
Montelchez 73.  
S'abbaye 87.



1912  
 Spychiger  
 Savary - Sommer  
 Steger  
 Stoll  
 Singy - Engel  
 Schwab - Moeyste  
 Sieber - Gigand  
 Sottas - Bingy  
 Schmid

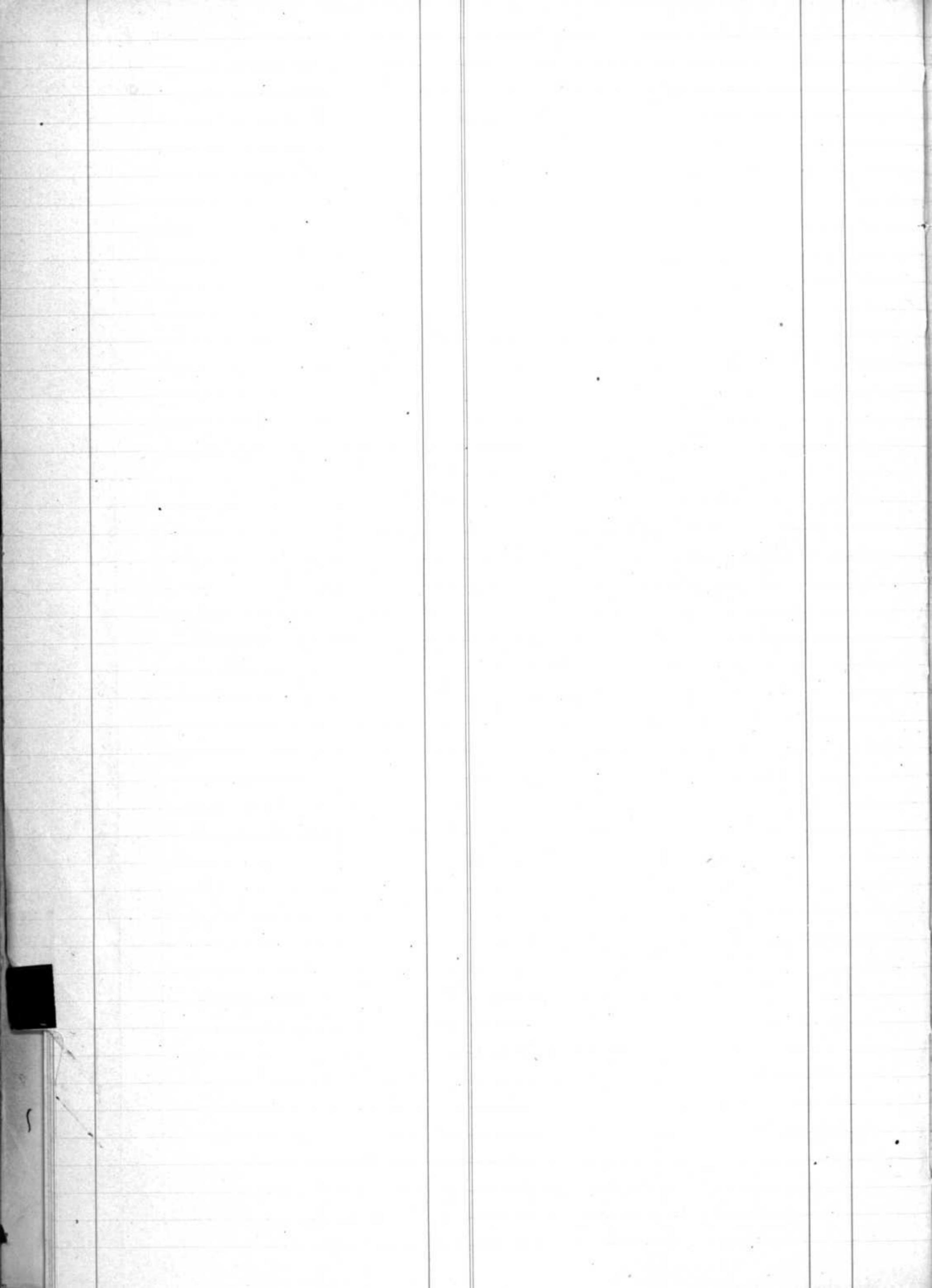
1913  
 Superchi - Gaibazzi  
 Schaub - Delompierre  
 Savary - Rossier  
 Savary - Trey  
 Schick - Christinat  
 Schmied  
 Schuhmacher

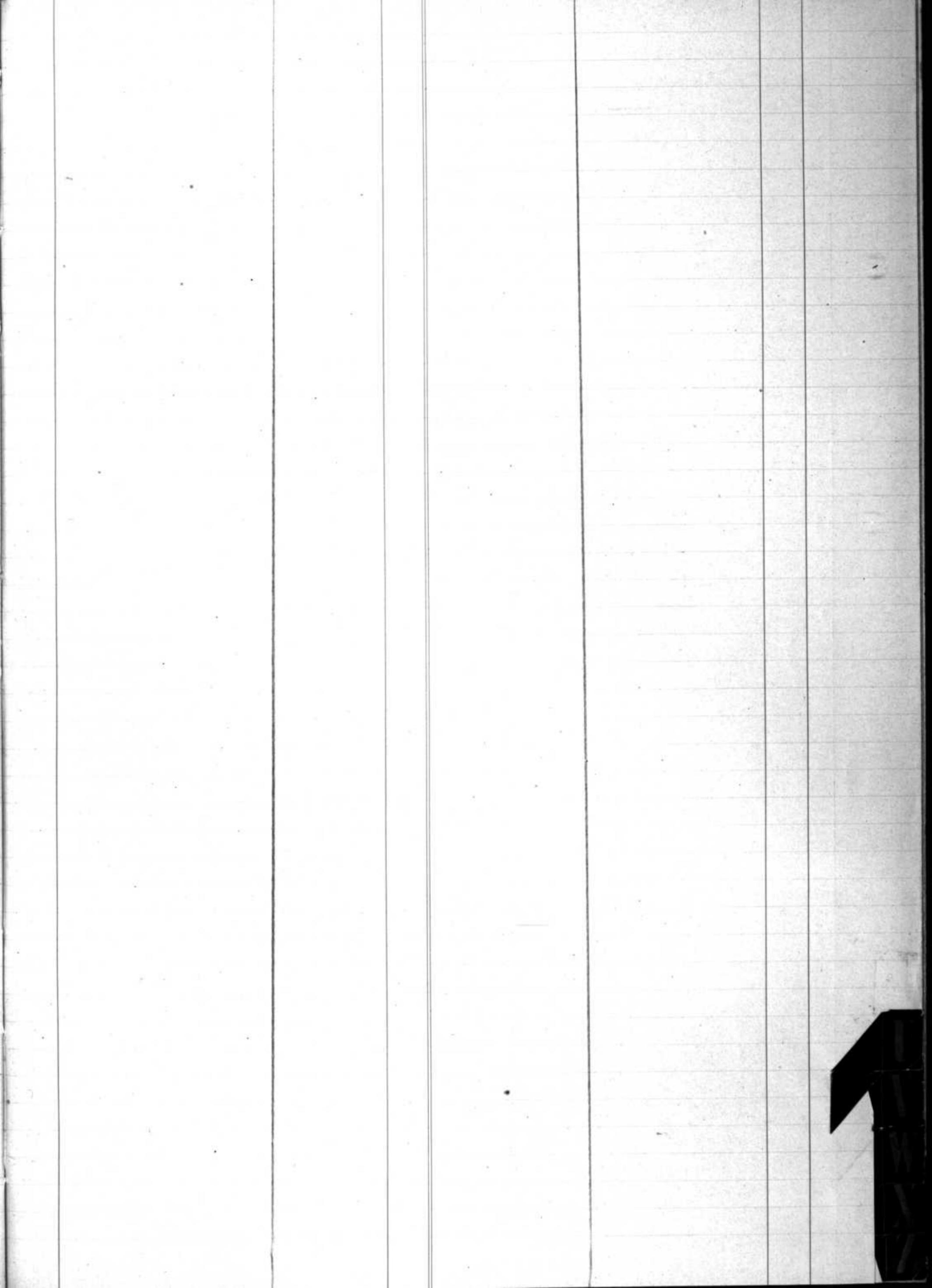
Anna  
 Louis Samuel  
 Hélène  
 Méry  
 Jules Louis  
 Albert Ernest  
 Jean Frédéric dit Fritz  
 Alfred Mamie  
 Marie Anna  
 Ferante Umberto Maria  
 Emile Otto  
 Aimé François  
 Oscar  
 Samuel  
 Martha  
 Rosina

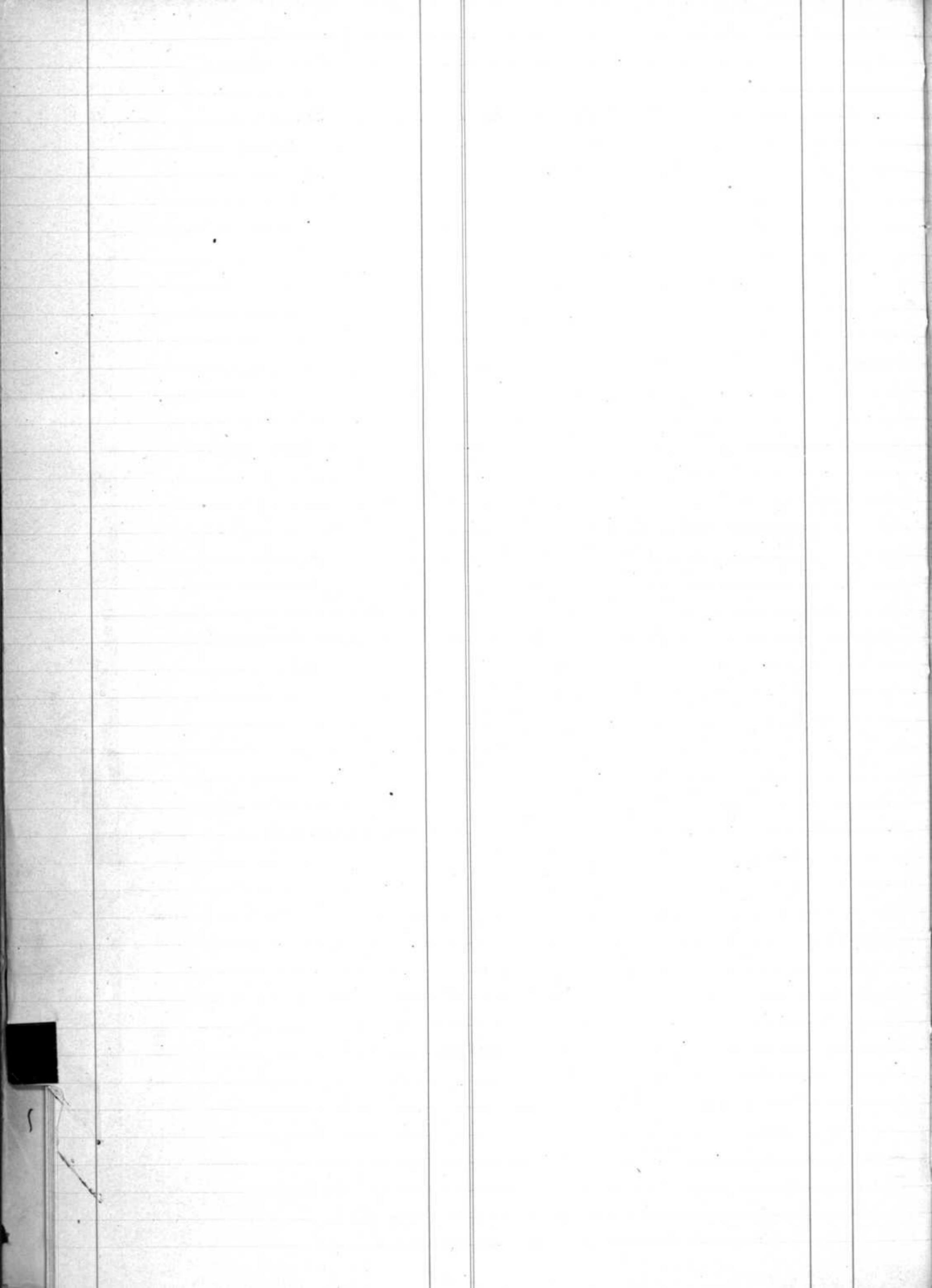
	1	Untersteckholz	13.
		Payerne	18
		Ettiswil	22.
		Wahlern	26.
		Franex	29.
		Siselen	33.
		Rapperswil	43.
		Montagny les Monts	44.
		Schwamendingen	51.
		Sacca	58.
		Ormalingen	63.
	1	Payerne.	68.
	1	Payerne	76.
		Kriechenwil - Dicky	79
		Affoltern i/S.	90
		Rischegg.	92.



1912	Zappy - Feller nie Cuagnier	Eugène	Hofmann Percy & Co	17.
	Vissot - Jaquier nie Clément	Albert Séverin	Middes	23.
	Zamboini - Moregnani	Federico Giorgio dit Enrico	Comabbio	39
1913	Tschau nie Glas	Henriette Joséphine	Soleme	56





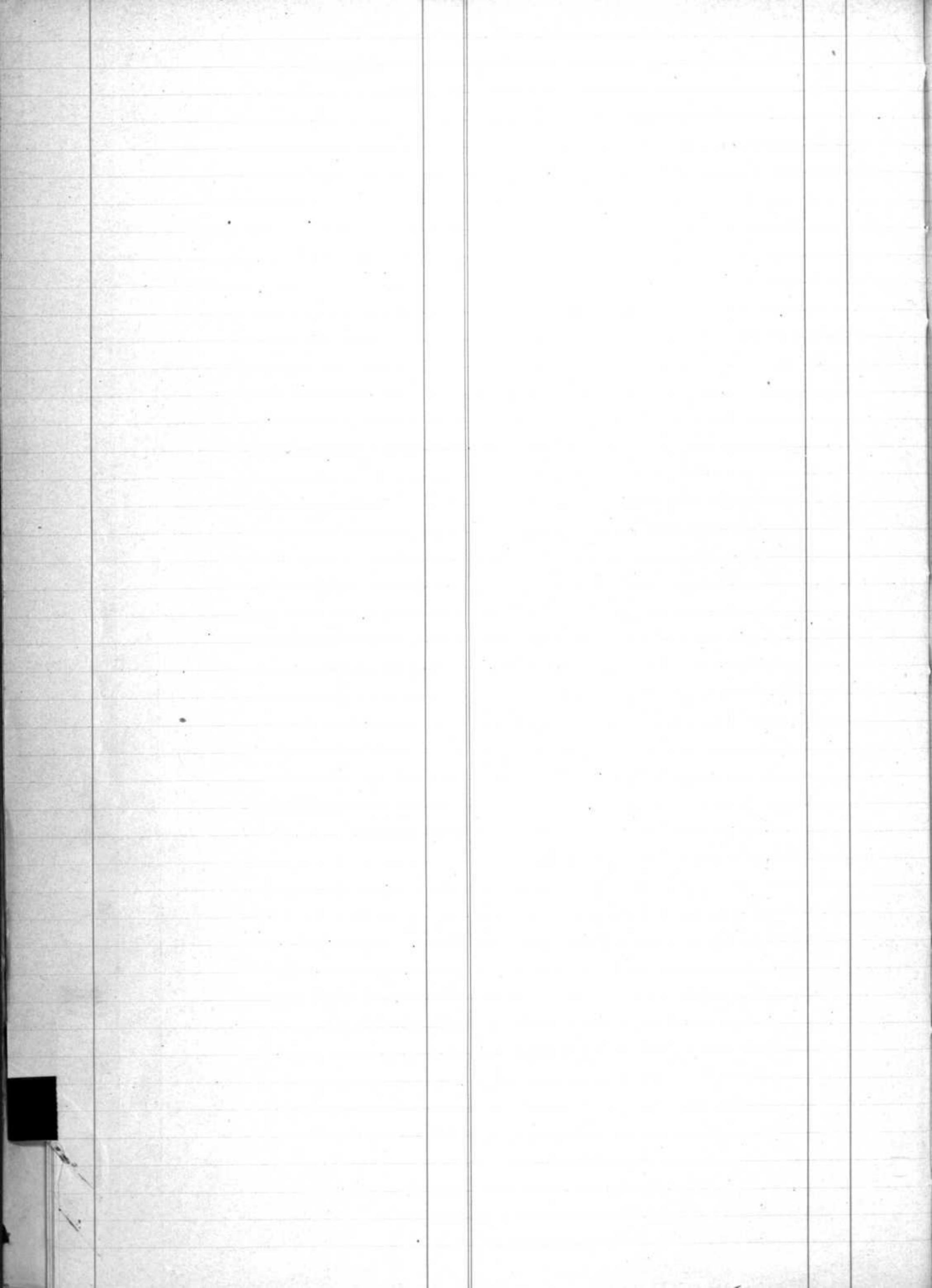


1912

Solery nee Tittet  
Sonnes  
Guilleumier  
Bisimand - Renevey  
Vagnieres - Tchan nee Glas

Marie Anne  
Elisa  
Olga Helene  
Gaston Charles  
Ernest

Aumont	6.
Yvanens	18
Tramelan - desrus	31.
Corsier	42.
Orens.	56.



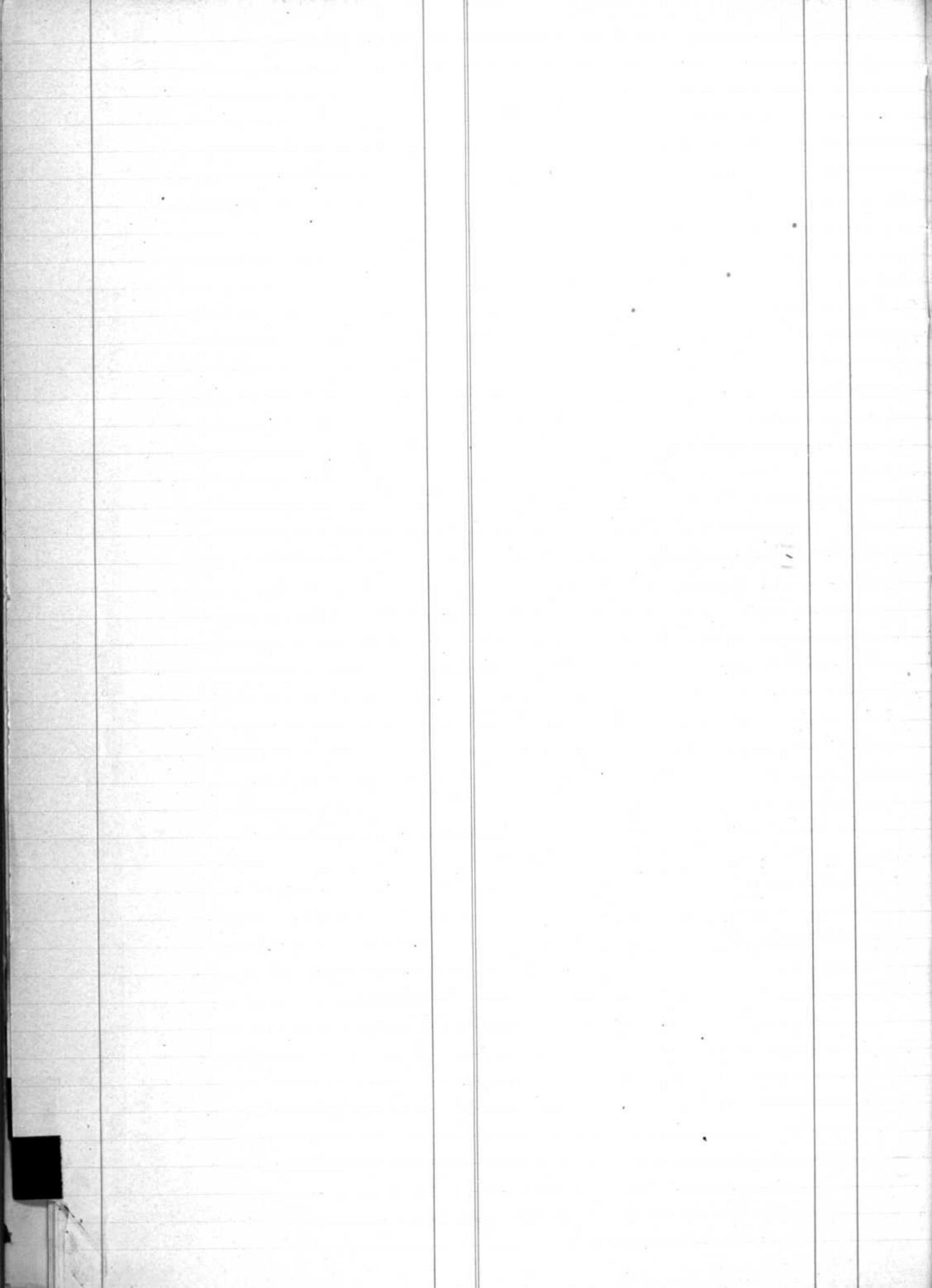
1911.

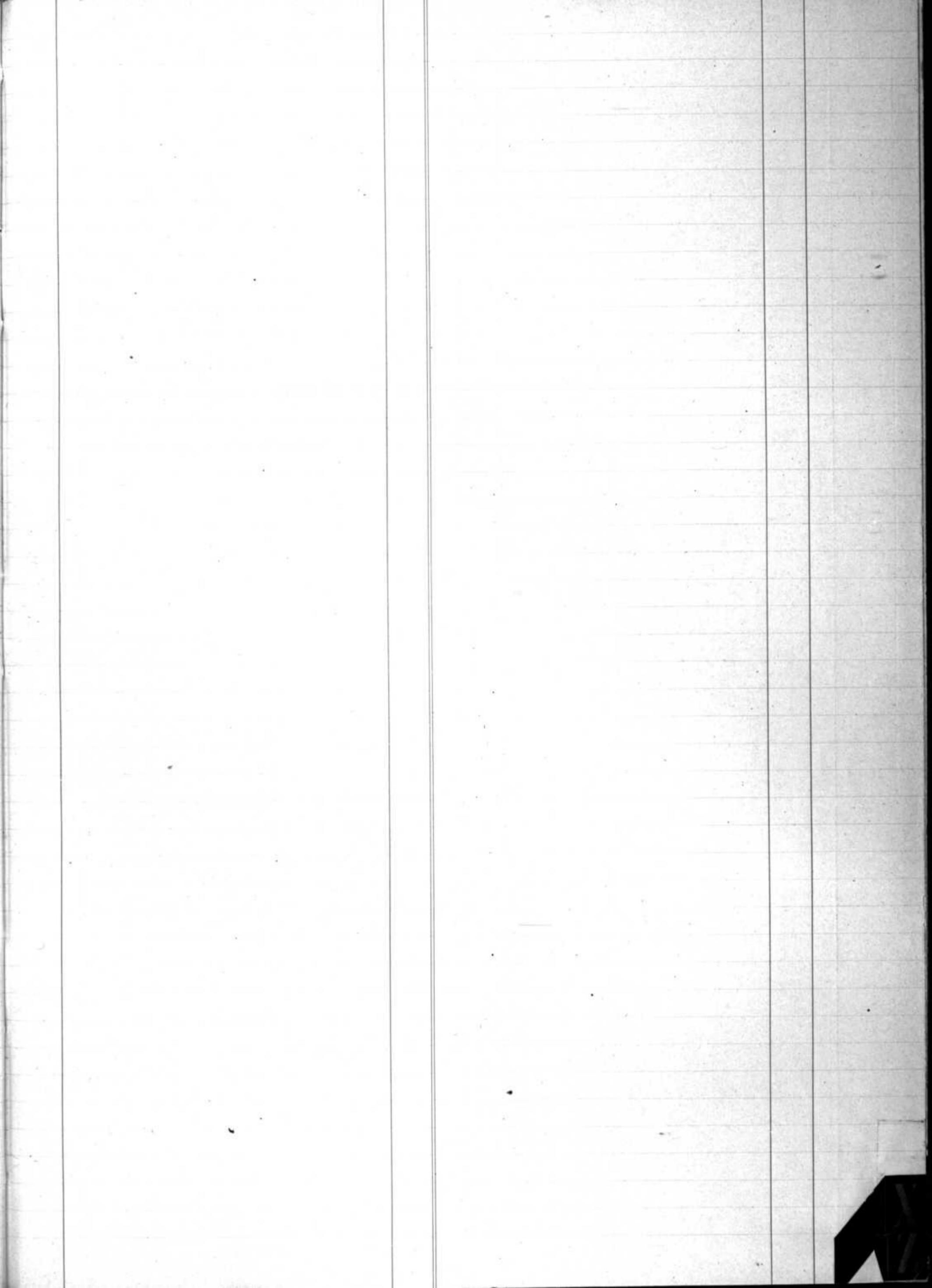
Stethli - Weber  
Weber

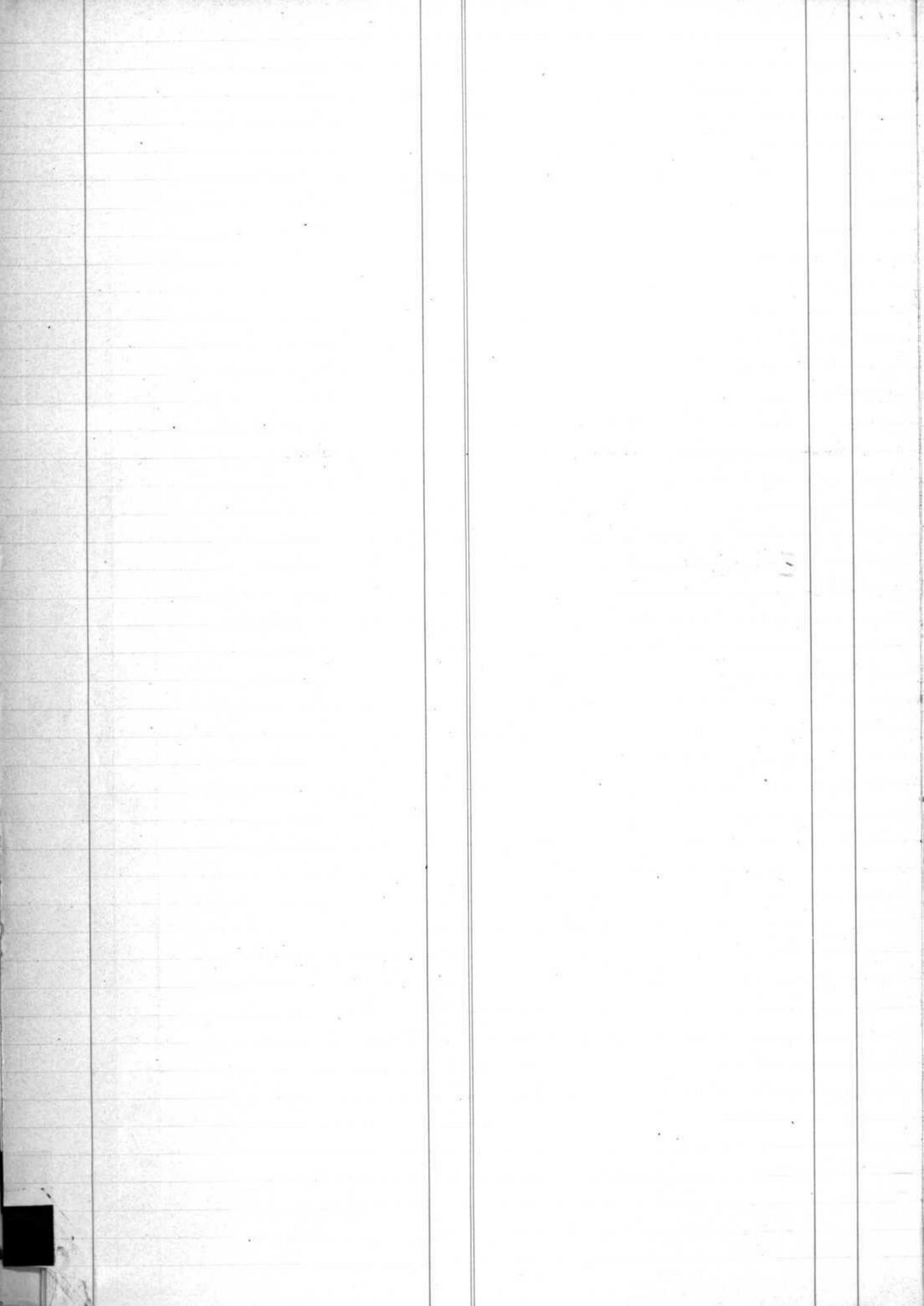
Johann Heinrich  
Clara

Mannedorf  
Beimwil

2.  
2.







y

Z.

1912

Zimmermann - Herman  
Zinder

Gustave  
Louise

Buehegg  
Burg.

12.  
35.

